



LE VÉRITABLE
MESSAGER BOITEUX
 DE NEUCHÂTEL
pour l'an de grâce 1841.



Monnaies.

Pour ne pas entrer dans une énumération inutile des monnaies courables dans notre pays, il suffira d'indiquer le rapport entre l'argent de Neuchâtel et celui de Suisse, ainsi que la valeur de quelques espèces moins connues; et de parler des monnaies idéales.

Notre billon vaut le 5 pour $\frac{9}{10}$ moins que celui de Berne: 42 batz de Neuchâtel n'en font que 40 de Berne, et on change toujours sur ce pied, quand les payemens sont assez considérables pour le permettre.

Nos monnaies idéales sont.

La *livre lauzannoise* qui se subdivise en 12 gr. et le gr. en 12 *deniers*. La *livre faible* qui se subdivise en 20 *sols* et le sol en 12 *deniers*. Ces deux livres valent également 4 batz.

La *livre tournois* ou *franc* qui vaut 10 batz, et qui se divise en 12 gros et le sol en 12 *deniers*.

Le *louis vieux* qui vaut 140, l'*écu bon* 25, et l'*écu petit*, 20 batz.

Une monnaie étrangère coursable, est l'*écu de Brabant* qui vaut depuis plusieurs années $41 \frac{1}{2}$ bz. le demi écu $20 \frac{3}{4}$ bz. Le Gouvernement les a aussi tarifés et ils circulent à ce taux.

Une autre monnaie étrangère coursable, est la pièce d'or de f. 20 de France, tarifée à 145 bz. et l'*écu* de f. 5 à $56 \frac{1}{4}$ bz.

La *piastre* change de valeur et est plutôt regardée comme marchandise.

Poids.

La *livre de Neuchâtel* est de 17 onces poids de marc; mais pour l'or et pour l'argent on se sert de la livre de

16 onces également poids de marc.

Il est important de connaître le rapport de notre livre à un poids bien invariable. On sait par des déterminations précises que la livre de 17 onces pèse exactement $520 \frac{1}{10}$ grammes. Donc 25 livres répondent à très peu près à 15 kilogr.

Mesures.

Les mesures de *longueur* une fois déterminées, il sera facile d'en déduire celles de *surface* et de *solidité*. Cependant celles de *capacité* pour les *liquides* et pour les *matières sèches* ont été fixées par le poids de l'eau distillée qu'elles contiennent, ou par leur comparaison avec des mesures de capacité bien généralement connues.

Mesures de longueur.

Le *pied de Neuchâtel* est à l'ancien pied de France précisément comme 150 à 144; il est donc égal à $293 \frac{258}{1000}$ millimètres. On le divise en douze pouces, le pouce en douze lignes, la ligne en 12 points.

On s'en sert dans tout le pays et pour toutes les mesures, excepté pour celles qui servent à déterminer la surface des champs, prés et forêts.

L'*aune* est égale à 45 pouces $5 \frac{525}{1000}$ lignes, neuf aunes de Neuchâtel font précisément 10 *mètres*.

La *toise* pour le foin est de 6 pieds; la *toise commune* de 10.

La *perche de champ* est de 15 pieds 8 pouces, mais elle se divise en 16 parties appelées aussi pieds, quoiqu'un peu plus petites que le *pied* du pays. La *perche de vigne* est de 16 pieds.

Mesure de surface pour les champs.

La *faux* qui contient deux *pauses* est égale à un carré qui aurait 16 perches de champs de côté. Sa surface est de pieds carrés. 65536

La *perche* soit $\frac{1}{16}$ de *faux* a une surface de 4096

Le *ped* soit $\frac{1}{16}$ de *perche* 256

La *minute* soit $\frac{1}{16}$ de *ped* 16

L'*obole* soit $\frac{1}{16}$ de *minute* 1

Le *lauzannois* soit $\frac{1}{16}$ d'*obole* $\frac{1}{16}$

La *perpillotte* soit $\frac{1}{16}$ de *lauzan*. $\frac{1}{256}$

Pour les vignes.

Mêmes rapports, mêmes contenance et mêmes divisions; excepté que la plus grande mesure en est la *perche*, qu'on appelle *ouvrier*; et que le *ped* de vigne soit du pays, est un peu plus grand que celui de champs.

Mesures de solidité.

La *toise de bois* est un solide long de 10 pieds, haut de 5, profond de 3; elle contient donc pieds cubes 150.

La *toise de foin* est un cube de 6 pieds de côté. Donc de 216

La *toise de muraille* a 100 pieds de surface sur deux d'épaisseur, donc 200

La *voiture de fumier* doit avoir 56

Mesures de capacité pour les liquides et pour les matières sèches.

Toutes ces mesures se rapportent au pot et en sont ou des multiples ou des divisions. Une fois donc le pot fixé, toutes les autres mesures le seront aussi et c'est la raison pour laquelle on a cherché à le déterminer avec la plus grande exactitude.

Il n'y a qu'un *pot* dans la principauté de Neuchâtel. Il répond exactement à 2 *pintes* de Paris, comptées à 96 pouces cubes de France, soit à un litre et $\frac{9043}{10000}$.

10 *Pots* de Neuchâtel font donc 19 litres à très-peu près.

Le *pot* pour les liquides se divise en *demi pot*, *tiers* et *quart de pot*. 8 pots font un *brochet*; 16, 1 *septier*; 20 une *brande*; $58 \frac{2}{3}$, la *gerle*, telle qu'on la paye, parce qu'on a supposé que c'était ce qu'elle rendait de liquide; 52 la *gerle* pleine y compris le marc; 192 le *muids*; 480 la *bosse*. Donc 12 *septiers*, soit 5 *gerles* au clair font un *muids*, et 30 *septiers*, soit 24 *brandes*, soit $2 \frac{1}{2}$ *muids* font une *bosse*.

Le *pot* pour les matières sèches se divise comme celui pour les liquides: et alors le tiers de pot est appelé *co-pet*, 8 pots font une *émine*; 8 émines un *sac*; et 3 sacs un *muids* qui est donc aussi de 192 *pots*.

Mais en stile de cens fonciers le *co-pet* est un pot, et le *septier* au Landeron est de 8 pots.

Il faut pourtant observer que l'*émine* pour l'avoine contient $\frac{1}{24}$ de plus que celle pour les autres graines, et par conséquent $8 \frac{1}{3}$ pots. Donc le *picotin* soit pot d'avoine est un peu plus grand que le pot ordinaire.

Il est d'ailleurs réglé que pour les mesures tant *rases* que *combles*, le diamètre doit toujours être double de la hauteur.

Tarif pour le prix des vins.

Rapport des mesures de Berne à celles de Neuchâtel.

f. Le pot à	f. le feptier	la gerle à	le muids à
5cr.	2li.os.	4l.16s.0	24l. os.
5 $\frac{1}{2}$	2 4	5 5 7 $\frac{1}{5}$	26 8
6 $\frac{1}{2}$	2 8	5 15 2 $\frac{1}{5}$	28 16
6 $\frac{1}{2}$	2 12	6 4 9 $\frac{1}{5}$	31 4
7 $\frac{1}{2}$	2 16	6 14 4 $\frac{1}{5}$	33 12
7 $\frac{1}{2}$	3	7 4 0 $\frac{1}{5}$	36
8 $\frac{1}{2}$	3 4	7 13 7 $\frac{1}{5}$	38 8
8 $\frac{1}{2}$	3 8	8 3 2 $\frac{1}{5}$	40 16
9 $\frac{1}{2}$	3 12	8 12 9 $\frac{1}{5}$	43 4
9 $\frac{1}{2}$	3 16	9 2 4 $\frac{1}{5}$	45 12
10 $\frac{1}{2}$	4	9 12 0 $\frac{1}{5}$	48
10 $\frac{1}{2}$	4 4	10 1 7 $\frac{1}{5}$	50 8
11 $\frac{1}{2}$	4 8	10 11 2 $\frac{1}{5}$	52 16
11 $\frac{1}{2}$	4 12	11 0 9 $\frac{1}{5}$	55 4
12 $\frac{1}{2}$	4 16	11 10 4 $\frac{1}{5}$	57 12
13	5 4	12 9 7 $\frac{1}{5}$	62 8
14	5 12	13 8 9 $\frac{1}{5}$	67 4
15	6	14 8 0 $\frac{1}{5}$	72
16	6 8	15 7 2 $\frac{1}{5}$	76 16
17	6 16	16 6 4 $\frac{1}{5}$	81 12
18	7 4	17 5 7 $\frac{1}{5}$	86 8
19	7 12	18 4 9 $\frac{1}{5}$	91 4
20	8	19 4 0 $\frac{1}{5}$	96
21	8 8	20 3 2 $\frac{1}{5}$	100 16
22	8 16	21 2 4 $\frac{1}{5}$	105 12
23	9 4	22 1 7 $\frac{1}{5}$	110 8
24	9 12	23 0 9 $\frac{1}{5}$	115 4
25	10	24 0 0 $\frac{1}{5}$	120
26	10 8	24 19 2 $\frac{1}{5}$	124 16
27	10 16	25 18 4 $\frac{1}{5}$	129 12

Le *Pied* est exactement celui de Neuchâtel.

La *Brache* a 22 pouces et 2 lignes.

100 *Braches* font 43 aunes $\frac{3}{4}$ de Neuchâtel.

La *Toise* commune a 8 pieds de long.

64 pieds de surface,
et 512 pieds cubes.

La *Toise* pour le foin comme à Neuchâtel

216 pieds cubes.

La *Toise* p^r le bois 6 pieds de couche,
5 pieds de haut, Soit 105 pieds cubes
 $3\frac{1}{2}$ pieds les bûches.)

La *Verge* pour les arpenteurs a 10 pieds de long et 100 pieds de surface.

Le *Karteron* a 960 pouces cubes, 5 pieds cubes font 9 karterons.

100 *Karterons* de Berne font presque 92 émines de Neuchâtel.

Le *Pot* a $114\frac{47}{100}$ pouces cubes de Berne, ou $87\frac{221}{1000}$ pouces cubes de Paris.

Or comme le pot de Neuchâtel a 96 pouces cubes de Paris,

329 pots de Neuchâtel font 375 pots de Berne.

Ce qui, à très-peu de chose près, fait que 100 pots de Neuchâtel font 114 pots de Berne ou que

100 pots de Berne font $87\frac{3}{4}$ pots de Neuchâtel.

La *Bosse* ou le char de vin a 400 pots de Berne.

La *Livre* poids de fer y a 17 onces.

Température, phénomènes astronomiques, productions de la terre.

Octobre, 1839.

Ce mois a commencé par une température chaude et agréable: le 5, pluie chaude et abondante, le thermomètre à 15°, le 9, et les jours suivans, brouillards: le 10, ban de la vendange à Neuchâtel: le 12, éclairs dans l'éloignement; le 15, il a un peu plu: la température continue à être chaude, et le baromètre élevé: le 24, il a fait une blanche gelée, le soir il a plu; le thermomètre ne marque plus que 5°, le 30 et le 31, il tombe de la neige qui fond aussitôt. Pendant le mois d'octobre le niveau du lac a baissé de 6 pouces,

Novembre.

Le 1^r. de ce mois le temps est sombre et couvert, et le baromètre commence à baisser; le 5, il a plu: le 6, le temps s'est éclairci et la température continue à être douce; le 11, pluie douce et abondante: le 15, le baromètre est très élevé; la température est favorable aux travaux de la campagne dans l'arrière saison: les vigneronns provignent: le 19 et les jours suivans brouillard bas et épais: le 23, le thermomètre est descendu à 5°. par la bise: le 27, la température s'est adoucie, et le soir il a plu: le 29, il a neigé à Chaumont; le 30, il a

5
plu; le baromètre a baissé: il y a un peu de neige sur le sommet des montagnes. Baisse des eaux pendant ce mois, 4 pouces

Décembre.

Ce mois a commencé par la pluie, et un temps sombre et couvert, le thermomètre marquant 5°. le 7, il est descendu un peu au dessous de 0, par une forte bise: le 9, la température s'est adoucie; le thermomètre marque 3°, au dessus de glace: le 11, brouillard bas et épais: le 12, il a plu par un air d'ouest: la température est remarquablement douce pour la saison: le 20, il a plu: le 21, temps superbe, beau soleil, 10°. au thermomètre: le 25, il a plu pendant la nuit: le thermomètre marque toujours 10°. quelques signes de végétation se font voir aux arbres et aux plantes: le 30, il a gelé par une forte bise: le 31, le thermomètre est à 0. Pendant le mois de décembre le niveau des eaux du lac a monté de 2 pieds: c'est une hausse extraordinaire.

Janvier, 1840.

L'année a commencé par un temps clair et une température douce: il n'y a point encore de neige aux montagnes: le 7, le thermomètre est descendu à 3°. au dessous de glace; le 8, à 5°. la même température s'est soutenue, jusqu'au 15; la bise ce jour là a tourné à l'ouest; il a un peu plu et neigé: le 17, il a dégelé; le 18, le soleil luit, et la température est douce; le baromètre est élevé: le 21, coups de vent très violents pendant la nuit: le 22, les vigneron commencent à tailler la vigne: le 25 la pluie a commencé et a duré jusqu'au 30. le 31, le temps est clair et agréable: le niveau du lac est très haut.

Février.

Ce mois a commencé par un air de printemps: le 2, il a un peu plu: le 7, il a neigé aux montagnes, et l'atmosphère s'est rafraichie: le 11, il a un peu gelé: le baromètre est toujours élevé: le 15, le temps est devenu pluvieux: le 20, le thermomètre est descendu à 5°. au dessous de 0: les jours suivans la température continue à être froide; la bise règne sans interruption: le 27, le thermomètre est à 3°. au dessous de glace; le 29, la bise est forte. Jusqu'au 15 de ce mois le niveau du lac a haussé; dès lors il a baissé rapidement.

Mars.

La bise continue à être forte et froide: le 2, le thermomètre marque 5°. au dessous de glace: le 3, le soleil luit: le 4, le thermomètre est à 0: le 7, le temps est beau, et le soleil chaud; la bise a successivement diminué, et est enfin complètement tombée: le 9, le thermomètre est monté à 9° au dessus de glace; les jours suivans la température continue à être douce: le 12, blanche gelée: le 15 la bise s'est relevée: le 18, il a un peu neigé: les vigneron vont commencer le premier labour: le 23, il a neigé par bourrasques: le 25, la bise est forte et froide, le thermomètre marque 1°. au dessous de 0: le 28, 4°. le 30, la température s'est adoucie dans la soirée. Pendant le mois de Mars le lac a baissé de 1 pied, 7 pouces.

Avril.

Temps et température de printemps; le thermomètre marque 8°. le labour de la vigne s'est fait facilement; la terre étant très meuble: le 5, forte bise: la sécheresse se fait sentir: le 8, le thermomètre a marqué 10°. la bise continue à souffler: le 14, le thermomètre marque 12°. le soir il a fait de l'orage accompagné d'un peu de grêle; la végétation commence à se développer: le 19, 15°. au thermomètre: le baromètre continue à être élevé: on commence à voir sortir des raisins; la montre s'annonce belle; les arbres se couvrent de fleurs: les champs et les prés souffrent peu de la sécheresse prolongée, parce que le commencement de l'hiver ayant été très pluvieux, la terre a été profondément imbibée d'eau, et la température très élevée qui règne fait sortir l'humidité et entretient encore de la fraîcheur dans les racines des plantes. Baisse du lac 5 pouces.

Mai.

Température d'été; air chaud dès le matin; la bise continue: des observations suivies signalent quarante huit années, dont celle-ci, dès l'an 763, comme remarquables par la chaleur et la sécheresse prolongée: le 5, éclairs et coups de tonnerre: le 9, il a un peu plu: le 14, pluie abondante: les récoltes ont la plus belle apparence; elles donnent partout des espérances: le 21 et les jours suivans le thermomètre est descendu à 7°. le 23 il est tombé 6 pouces de neige sur les hautes montagnes; le 23, la température est froide: le 25 et le jour suivant il a plu et la température s'est adoucie: le 29, le thermomètre a marqué 17°. le 31, forte bise: l'année est avancée; le raisin est à la veille de fleurir. Pendant le mois de Mai le niveau du lac n'a monté que de 2 pouces.

Juin.

Dans le commencement de ce mois le temps est superbe, et la température très chaude, le baromètre élevé: le 4, coups de joran violens; le raisin fleurit; et la pluie a commencé: le 11, le thermomètre marque 18°. le 15, 20°. le 18, et le 19, coups de vent violens, la température s'est refroidie: le 22, orage et pluie abondante: le 23, l'orage a continué pendant la nuit; l'air est frais le matin: le thermomètre ne marque plus que de 10°. à 11°. le 27, la bise commence à souffler: le 30, la température est chaude et le temps clair et beau; le baromètre baisse. Pendant le mois de juin le niveau du lac a baissé de 4 pouces.

Juillet.

Le mois de juillet a commencé par un temps chaud, un peu hâlé: le 2, il a plu: le 4, la température s'est rafraichie, et le baromètre a baissé, et le temps se dérange: le 14, il pleut, et le thermomètre ne marque plus que 10°. le 17, la moisson commence dans ce pays; les grains sont abondans et de bonne qualité: le 24 la pluie a recommencé et duré les jours suivans jusqu'au 29: le 30, le temps est devenu clair, forte bise: le 31, l'atmosphère est chaude et humide: on a vu des raisins noirs printanniers parfaitement mûrs.

Août.

La température est chaude et humide; la bise régné: le même temps a duré jusqu'au 7; il a fait de l'orage pendant la nuit, et plu dans la matinée; le 9, il a plu: la température s'est rafraichie: le 14, alternatives de soleil et de pluie: on commence à trouver des raisins mûrs; les vignes ont généralement souffert, et le raisin, surtout le blanc, a passé fleur d'une manière très inégale: il a aussi un peu grélé à diverses reprises: le 19, température froide; temps sombre et couvert; le 22, temps hâlé et annonçant l'approche de l'automne; cependant les arbres sont encore très verts, et la végétation a partout beaucoup de force et de vigueur; le 25, violent orage le matin; la foudre est plusieurs fois tombée autour de nous: le 28, le thermomètre marque 19°. le 31, forte bise dès le matin. Baisse des eaux 2 pouces.

Septembre.

Brouillard chaud et humide; le soir du 2, orage et pluie: le 4, le thermomètre marque 12°. et la pluie

continue: le 8, le temps est clair et beau par la bise: le 11, forte rosée le matin; le 12, pluie chaude et abondante; le baromètre a beaucoup baissé: le 13, et les trois jours suivans la pluie a continué: le 15, vent d'ouest violent et pluie abondante, le baromètre étant très bas: le 16, le baromètre a monté: le 18, il a plu et tonné pendant la nuit: le 20, température fraîche et temps couvert; joran froid; le soir il a plu: le 21, le thermomètre ne marque que 7°. le matin; il a un peu gelé aux montagnes et dans les vallons élevés: le 23, la température est plus chaude; le 25, il pleut abondamment le matin; air d'ouest; temps sombre: le 26, le baromètre a monté: le 27, temps sombre: et couvert: le 28, température très chaude: le 30, vent violent pendant la nuit; le thermomètre marque 12°. le tems paroît au beau, le baromètre est élevé. Le niveau du lac a haussé de 8 pouces pendant le mois de Septembre.

*Vingt-Septième Compte de la Caisse
d'épargne de Neuchâtel.*

Doit.

1. Janvier 1839.	Dépôts placés à la caisse d'épargne à cette date par 4202 particuliers	N ^l . L. 1,594,887 15s.
31. Décembre.	Placé dans le courant de l'année 1839, en 2513 dépôts et par 580 nouveaux dépôts	L. 250,847 18s.)
	Intérêts bonifiés à cette date et ajoutés aux créances.	» 51,741 19 »)
		» » 302,589 17 »
	Economies faites par la caisse d'épargne en 1839, avec le rem- boursement reçu de son ancien banquier à Paris	L. 32,575 15 6)
	En fonds d'amortissement au 31 décembre 1838	» 68,155 9 6)
		» » 100,731 5 »
		Neuchâtel L. 1,998,208 17 »

Avoir.

31. Décembre.	Placé chez divers à intérêt.	N ^l . L. 1,871,941 7s.
	Remboursé pendant l'année 1839 à 621 créanciers, dont 327 pour solde	» » 126,267 10 »
	Neuchâtel	» » 1,998,208 17 »

Tableau de la population.

La population totale à la fin de 1839, est de	61884.
A la même époque de 1838, elle étoit de	60270.
	Augmentation 1614.

Sujets de l'État.	41770.
Suisses	15956.
Étrangers	4158.
	Total 61884.

Mariages 434.	Divorces 4.	Décès hommes et femmes, 1536.
Naissances: sexe masculin 1062.		
„ sexe féminin 979.		
	Total 2041.	Nombre des maisons 8136.

Le collège de la Ville de Neuchâtel, dans une prospérité toujours croissante, a été suivi cette année par 830 écoliers, dont 233 jeunes filles réparties en cinq classes: 311 écoliers ont fait partie des classes du collège, au nombre de sept. et 44 étudiants ont fréquenté les auditoires; 242 enfans, les écoles inférieures.

La chambre d'assurance de la Principauté a publié son Vingt-neuvième compte, du 1^{er} Mai 1839 au 30 Avril 1840: il présente les résultats suivans:

Les recettes se composent du solde en caisse des précédentes recettes, la chambre n'ayant réclamé l'année dernière aucune contribution, et de quelques rentrées accidentelles. L. 2476 6s.

Les dépenses consistent:

a) en frais d'administration	L. 1103 4s.
b) Indemnités déjà payées	» 1223 9»
c) Indemnités à payer	» 8000 — »
	» 10331 13»

Il y a donc à payer encore » 7855 7»

Pour faire face au paiement de cette somme, la chambre a décrété une contribution de demi pour mille, qui, sur 3546 bâtimens couverts en tuiles, produit L. 7168 5s.	
Sur 4675 bâtimens couverts en bois, produit	» 5190 19»
	» 12359 4»

De sorte qu'au 1^{er} Avril, après les recettes opérées, il restera en caisse L. 4503 17s. Au 1^{er} Mai 1840, le nombre total des bâtimens s'élevoit à 8250, évalués à la somme de L. 29,934,900, et assurés pour L. 22,308,600. —

TABLEAU DE L'ARRIVÉE ET DU DÉPART DES POSTES ET MESSAGERIES
au Bureau des Postes à Neuchâtel.

	France et route de Pontarlier.	Montagnes et routes	Bailliages du Jura.	Vaud, Valais, Genève. Courrier et Messagerie.	Berne, Allemagne etc. Bienne et route de Berne. Courrier.	Messagerie.
Arrivée.	tous les jours à 5 h. du matin	tous les jours à 6 h. du soir. en alternant un jour par le Lo- cle et un jour par la Chaux- de-fonds.	tous les jours à 6 h. du soir.	tous les jours à 8 h. du soir.	tous les jours à 8 h. du soir.	tous les jours à 8 h. du soir.
Départ.	tous les jours à 4 h. du matin.	tous les jours à 4 h. du mat. en alternant un jour par le Lo- cle et un jour par la Chaux- de-fonds.	tous les jours à 4 h. du matin.	tous les jours à 4 h. du matin	tous les jours à 4 h. du matin.	tous les jours à 4 h. du matin.

OBSERVATIONS. La distribution des lettres a lieu une heure après l'arrivée, et leur remise à domicile le lendemain ainsi que celle des paquets. — Les dépêches à expédier par les Courriers et Messageries, doivent être consignées au Bureau des Postes comme suit, savoir: les lettres à affranchir de même que les objets à enregistrer, comme paquets, valeurs, etc. *avant sept heures du soir*, et les lettres que l'on n'affranchit pas, lesquelles sont jetées dans la boîte aux lettres, *avant huit heures du soir*. Les lettres consignées plus tard ne pourront être expédiées que par l'ordinaire suivant: les voyageurs sont aussi invités à arrêter leurs places avant cette heure-là. L'on ne peut recevoir que bien conditionnés et exactement cachetés, les paquets, groups, etc. la valeur en doit être énoncée sur l'adresse, et s'ils sont destinés pour l'étranger, ils doivent de plus être accompagnés d'une lettre de voiture ou d'une déclaration en bonne forme, spécifiant le contenu et la valeur.

Il faut affranchir les lettres destinées pour la Turquie, d'Autriche (les Etats) la Russie méridionale; les Etats d'Italie, l'Espagne, le Portugal, les Isles Britanniques et les Colonies.

9

MESSAGER BOITEUX Almanach historique.

CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois. Le cours du Soleil et de la Lune. Les principales foires de Suisse, d'Allemagne, de France, de Savoye, etc. Enfin, un recueil d'histoires et d'anecdotes accompagnées de planches. POUR L'AN DE GRACE

MDCCCXLI.

Et le XLI^{me} du XIX^{me} Siècle.

Par: ANTOINE SOUCI, Astronome et Historiographe.

Comput ecclésiastique.

Nombre d'or. . . . 18
Cycle solaire 2
Indiction romaine . 14
Lettre dominicale . C.
Depuis la création
du monde 5790
Depuis le nouv. cal. 259

QUATRE TEMPS.

2 Mars. 2 Juin.
15 Septembre. 15 Décembre.
Entre Noël et le Carême
il y a 8 semaines.



FÊTES MOBILES.

Septuagésime 7 février.
Mardi gras 23 février.
Les Cendres 24 février.
Pâques 11 avril.
Les Rogations 16 mai.
Ascension 20 mai.
Pentecôte 30 mai.
La Trinité 6 juin.
La Fête-Dieu 10 juin.
Premier Dimanche de
l'Avent 28 novembre.
Entre la Pentecôte et
l'Avent, 25 Dimanches.

A, NEUCHÂTEL,

Chez PRINCE-WITTNAUER, Libraire.

I Mots.

JANVIER.

ELECTIONS

LUNAIS.

1	Vendre	Circoncision		18	* ♀ ♀ * ♀, neige	Pleine Lune le
2	Samedi	s Abel.		1	Qui Δ ⊙ froid	7, à 3 h. 30 m.
1.		Lever du soleil 7 h. 50 m.			Coucher du sol. 4 h. 10 m.	ap. m. est des-
3	Diman	C s Isaac. Geneviève.		15	□ ♀, ⊕, neige	tiué au froid.
4	Lundi	s Tite, évêque.		0	♂ ♀, * ♀, vent	Dernier quart.
5	Mardi	s Siméon.		15	* ♀ ♀ ♂ ♀, Δ ♂,	le 14, à 1 h. 3
6	Mercure	Trois Rois ou Epiph.		0	♂ ♀, Δ ♀, Périg.	m. ap. m. se dé-
7	Jeudi	s Lucien, martyr.		15	à 3 h. 30 m. ap. m.	cide ou clair.
8	Vendre	s Appollin. évêque.		0	flétrit ta neige	Nouvelle Lune
9	Samedi	s Julien, l'hospital.		15	☾ ♀, Δ ♀, serein	le 22, à 5 h. 39
2.		Lever de soleil 7 h. 45 m.			Coucher du sol. 4 h. 15 m.	m. ap. m. de-
10	Diman	C 1 Guillaume		0	Δ ⊙ ♂; Δ ♀, ♂ ♀,	vient nuageux.
11	Lundi	s Hygin, pape.		14	rai- Δ ⊙, □ ♀ vent	Premier quart.
12	Mardi	s Satyre, martyr.		28	♀ en □ ♀, froid	le 30, à 11 h. 32
13	Mercure	Hilaire 20 jours.		11	son ? □ ♀, ♀, froid	m. av. m. entre-
14	Jeudi	s Félix.		24	à 1 h. 5 m. ap. m.	tient du troub.
15	Vendre	s Maure.		6	□ ♀ ♀ Δ ♀, vent	
16	Samedi	s Marcel.		19	Qui * ♀, ♀ h. tems	JANVIER
3.		Lever du soleil 7 h. 58 m.			Coucher du sol. 4 h. 22 m.	vient de Janus
17	Diman	C 2 s Antoine, abbé.		1	l'obs- * ⊙, variable	à qui les Ro-
18	Lundi	s Chaire de S. Pierre		15	cur- ♂ ♀, □ ♀, neige	mans consa-
19	Mardi	s Sulpice.		24	□ ♀ ♂ ♀, Apog.	croient le pre-
20	Mercure	Fab. s Sebast.		6	☾ en ⊕, vent	mier jour de
21	Jeudi	s Agnès, martyre.		18	□ ♂, * ♀, trouble	l'année.
22	Vendre	Vincent, abbé		1	à 5 h. 39 m. ap. m.	Le 20 de ce
23	Samedi	s Raimond.		12	* ♀ ♂, □ ♀ vent	mois le soleil
4.		Lever du soleil 7 h. 50 m.			Coucher du sol. 4 u. 30 m.	entrera au signe
24	Diman	C 3 s Timothée, évêque.		24	cit? Toi ☾ ⊕ serein	du Verseau.
25	Lundi	Conversion s Paul		6	☾ même. doux	Lever et cou-
26	Mardi	s Policarpe, mart.		19	□ ♀, □ ♀, pluie	cher de la
27	Mercure	s Jean Chrisostome.		1	♀ en * ⊙, □ ♀	Lune.
28	Jeudi	s Amédé, évêque.		14	Δ ♀, ♀ ♀, pluie	Le 3, lever à
29	Vendre	s François de Sal. évêque		27	Δ ♀, ♂ ♂, vent	midi.
30	Samedi	s Martine, martyre.		10	11 h 32 m. av. m.	Coucher 3 h.
5.		Lever du sol. 7 h. 20 m.			Coucher du sol. 4 h. 40 m.	14 m. du mat.
31	Diman	C 4 s Pierre Nolasque.		25	* ♀, ⊕ variable	Le 10, lever 7 h.

Pendant ce mois, on doit raccommoder et tenir en état les divers outils et utensiles de l'agriculture fumer les arbres fruitiers qui languissent; faire du bois dans les forêts; tailler les arbres des jardins, piocher les framboisiers, etc.

Depuis le 1 jusqu'au 31 Janvier les jours ont cru de 64 minutes.

Foires du mois de

JANVIER 1841.



Aarbourg c. Berne.	13
Aeschi canton de Berne	12
Aix en Savoye	2
Albeuve canton Fribourg	11
Altorf c. d'Uri	28
Ambérieux (Ain)	17
Appenzell	13
Arinthod (Jura)	23
Baden canton d'Argovie	26
Bauma c. Zurich	20
Belfort h. rhin	4
Berne	5
Blamont (Doubs)	5
Bletterans (Jura)	27
Brigue canton du Valais	18
Bulach c. Zurich	12
Bulle canton de Fribourg	14
Büdingen (Baden)	14
Coire c. Grisons	2
Clerval (Doubs)	12
Dannemarie h. rhin	12
Delle h. rhin	18
Eglisau c. Zurich	15
Ellg c. Zurich	20
Ettiswyl c. Lucerne	26
Faucogney haute Saone	7
Fribourg en Suisse	5
Gessenai canton de Berne	8
Giromagny h. rhin	12
Grenoble (Isère)	22
Ilanz canton des Grisons	19
Klingnau c. Argovie	7
Knonau canton Zurich	4
Küblis c. Grisons	15
Lagnieu (Ain)	22
Lauffenburg c. Argovie	15
Lons-le-Saunier (Jura)	15
Massevaux h. rhin	18
Megève en Savoye	8

Mellingen canton Argovie	18	St. Claude (Jura)	7
Meyenberg c. Argovie	25	Ste. Ursanne c. Berne	11
Montmelian	26	Salins (Jura)	28
Mont sur Vaud.	19	Schaffhausen	12
Morges c. de Vaud	13	Schiersch c. Grisons	2
Morteau (Doubs)	26	Schüpfheim c. Lucerne	7
Neu-Brisach h. rhin	18	Sempach canton Lucerne	2
Neustadt forêt noire	20	Soleure	19
Nidau canton de Berne	26	Stein am Rhein c. Sch.	27
Orgelet (Jura)	25	Sursee canton Lucerne	11
Passavant.	18	Tagninge en Savoye	7
Port sur Saone (Doubs)	30	Unterséen canton B. 8 et	27
Porentroi c. Berne.	18	Uznach canton St. Gall	19
Rapperschweil c. S. Gall	27	Versoix canton Genève	14
Rheims.	11	Vevey c. Vaud	19
Rheinfelden c. Argovie	27	Winterthour c. Zurich	28
Romont canton Fribourg	12	Yverdon c. Vaud	26
Ronchaud	22	Zoffingen c. Argovie	6
Rougemont c. Vaud	18		
St. Amour (Jura)	4		

N. B.

Berne. Un marché au bétail le premier Mardi de chaque mois.
Moudon. Un marché au bétail le premier Lundi de chaque mois.
Locle. Un marché aux chevaux tous les Samedis des quatre premiers mois.
Yverdon. Un marché au bétail le dernier Mardi de chaque mois.
Payerne. Grand marché au bétail le premier Jeudi de chaque mois.
Morges. Un marché au bétail le premier Mercredi de chaque mois.
Orbe. Un marché au bétail le dernier Lundi de chaque mois.
Lausanne. Marché au bétail les seconds Samedis de Mars, Avril, Juin, Juillet Août et Octobre.

1	Lundi	s Brigide. Ignace.
2	Mardi	Purification N. D.
3	Mercre	s Blaise, évêque.
4	Jeudi	s Véronique.
5	Vendre	s Agathe, vierge.
6	Samedi	s Dorothee.
6.		Lever du soleil 7 h. 9 m.
7	Diman	C Sept s Hélène.
8	Lundi	s Salomon.
9	Mardi	s Appolonie, martyr.
10	Mercre	s Scholastique, vierge
11	Jeudi	s Séverin, abbé.
12	Vendre	s Damien
13	Samedi	s Jonas Cast.
7.		Lever du soleil 6 h. 59 m.
14	Diman	C Sex s Valentin, mart.
15	Lundi	s Faustina, martyr.
16	Mardi	s Julienne martyre.
17	Mercre	s Sylvain, évêque.
18	Jeudi	s Siméon, évêque.
19	Vendre	s Boniface, évêque.
20	Samedi	s Eucher, évêque.
8.		Lever du soleil 6 h. 48 m.
21	Diman	C Quinquag s Léon.
22	Lundi	s Chaire s Pierre!
23	Mardi	s Josué. Mardi gras!
24	Mercre	Les cendres s Matthias.
25	Jeudi	s Victor.
26	Vendre	s Césaire, médecin.
27	Samedi	s Nestor.
9.		Lever du soleil 6 h. 35 m.
28	Diman	C Inven s Romain, ab.

9	☉, ♀, ☽, ♀
26	* ☉ ♀, ☽, ♀
3	☾ ♀ en ☽, ♀ en ☽
23	☽ ♀, ☽ Périg. clair
8	☽ ♀, ☽, ☽, ♀, ☽, ♀
23	☽ à 2 h. 55 m. av. m.
	Coucher du sol. 4 h. 51 m.
8	☽ ♀, * ♀, ☽ ☽
23	☽ ♀, N'é ♀, vent
6	re- ♀ ♀, ☽ ☽, neige
19	* ♀ ♀, veille ☽ ☽
2	* ♀, ☽ ♀ brouillard
15	☽ pas ☽ ☽, trouble
27	☽ à 7 h. 11 m. av. m.
	Coucher du sol. 5 h. 1 m.
9	* ☽ ♀, ☽ ♀ ♀, ♀
21	☽ ♀, ☽ ♀ ☽ Apog
5	* ☽, * ♀, vent
15	l'esclave ☽ ♀, brouil.
27	☽ en ☽; qui gresil
9	dort; ☽ ♀, ☽ àpre
21	☽ ☽, * ♀, * ♀
	Coucher du sol. 5 h. 12 m.
5	☽ 11 h. 55 m. av. m.
16	☽ ☽ ☽ ☽ ♀
28	il rêve ☽ ♀, neige
11	peut-être ☽ ☽, beau
24	☽ ♀, ☽ ♀, serein
8	qu'il est * ☽ beau t.
21	* ♀, libre. ☽ nuages
	Coucher du sol. 5 h. 25 m.
5	☽ à 8 h, 55 min. ap' m

Pleine Lune le 6, à 2 h. 33 m. du matin, provoque des nuages neigeux.

Dernier quart. le 13, à 7 h. 11 m. du matin, amène des nuages.

Nouvelle Lune le 21, à 11 h. 53 m. du matin, adoucit la température.

Premier quart. le 28, à 8 h. 35 m. du soir finit le mois avec du froid.

FEVRIER vient de Februaire, qui signifie faire des expiations.

Le 18. le soleil fera son entrée au signe des Poissons.

Lever et coucher de la Lune.

Le 7, lever 6 h 30 m. du soir
Coucher 7 h. 44 m. du mat.

Le 14, lever 1 h. 42 m. du mat.
Coucher 9 h. 29 m. du mat.

Le 21, lever à 6 h 43 m. mat.
Coucher, 4 h. 50 m. du soir.

Le 28, lever 9 h. du matin.
Coucher à 1 h. 33 m du mat.

Semer sur couches : concombres, melons, laitues, céleri et autres légumes. Tailler la vigne, transplanter les arbres, greffer, échouillier; semer l'avoine, les lentilles, le chanvre et le lin. Peupler le rucher et la garenne.

Depuis le 1 au 28 février les jours ont eu de 93 minutes.

Foires du mois de FÉVRIER 1841.



Aarau c. Argovie	24	Greenchen	8
Aarberg c. Berne	10	Gruningen c. Zur.	25
Abbevillers	23	Gruyères c. Frib.	16
Aiguebelle	25	Haguenau h. r.	2
Appenzell	3	Héricourt Doubs	18
Arbois Jura	12	Hérisau c. Appenz.	5
Audeux Doubs	8	Hundwyl c. App.	23
Avenches c. Vaud	5	Ilanz c. Grisons.	16
Balstall c. Sol.	22	Langnau c. Berne	24
Bauma c. Zurich	17	Langres.	15
Belfort h. rhin	1	Laufen c. Berne	27
Bellinzone c. Tessin	3	Lausanne c. Vaud	12
Benfelden	22	Lenzbourg c. d'Ar.	4
Berne	2	Liechtensteig s. Gall	8
Berthoud c. Berne	25	Liestal c. Basle	10
Besançon Doubs	8	Lons-le-Saunier	15
Bienne c. Berne	4	Lœrach d. de Bade	17
Bischofzell c. Th.	18	Lucerne	15
Blamont (Doubs)	4	Martigny c. Valais	15
Bourg (Ain)	5	Meyenfeld c. Gris.	5
Bremgarten.	15	Mettmenstetten c. Z.	4
Brugg c. Argovie	9	Montbéliard Doubs	8
Bulle c. Fribourg	11	Montbozon	5
Buren c. Berne	24	et tous les lundis de	
Cerlier c. Berne	24	carême.	
Château d'Oex c. V.	4	Monthey c. Valais	1
Clairvaux (jura)	20	Montrion Sav.	22
Clerval Doubs	9	Morges c. Vaud	24
Collonge (Ain)	15	Munster Lucerne	25
Coire c. Grisons	6	Neuchâtel	17
Delémont c. Berne	3	Olten c. Sol.	1
Delle h. rhin	15	Orbe c. Vaud	8
Diessenhofen c. Th.	8	Orgelet (Jura)	24
Dôle	6	Ornans (Doubs)	16
Eglisau c. Zurich	9	Oyzelley	26
Eschentze. Thurg.	18	Payerne c. Vaud	11
Estavayer c. Frib.	17	Pfaffenhofen b. r.	9
Etiswyl c. Lucerne	23	Pfessikon c. Zurich	9
Faucogney (h. S.)	4	Poligny	13
Frauenfeld c. Th.	22	Pontarlier Doubs	11
Fribourg en Suisse	22	Porentrui c. Berne	15
Fribourg en Br.	24	Rolle c. Vaud	26
Frick c. Arg.	22	Romalé	1
Gigny (Jura)	10	Rue c. Fribourg	5
Girromagny h. rh.	9	Ruffach h. rhin	15
Gossau c. S. Gall	22	S. Amour (Jura)	2
Grandvillard h. r.	9	S. Claude.	8

S Triphon c. Vaud	19	Vercel (Doubs)	26
Samocens (Savoie)	4	et tous les samedi	
Schwellbrunn c. A.	9	jusqu'à l'ascensien.	
Schwytz	1	Vesoul. le 18, et tous	
Seewen c. Soleure	17	les samedi jusqu'à	
Seewis c. Grisons	6	l'ascension.	
Seignelégier Berne	15	Vius en Saillaz Sav.	4
Seillères	6	Waldenbourg c. B.	22
Sidwald c. S. Gall	25	Waldshut (forêt n.)	5
Sierre c. Valais	21	Wangen c. Berne	11
Tervai le Château	11	Weinfelden c. Th.	17
Thann h. rhin	24	Willisau c. Luc.	22
Thiengen	3	Wyl c. St. Gall	12
Thun c. Berne	27	Vercel	26
Unterhallau c. Sch.	8	Zoffingen c. Arg.	25
Uznach c. S. Gall	20	Zweisimmen c. Bern.	3

Statistique.

Il résulte d'une statistique récente dressée par Mr. Héricart de Thury, qu'aux environs de Paris les terres qui sont cultivées en jardins potagers rapportent 30 millions de francs et font vivre cinq cent mille personnes. Les fleurs et les fruits donnent aussi un produit de plusieurs millions. Environ deux cents jardins fleuristes existent à Paris et aux environs, et fournissent les marchés de la capitale. Il y a des jours, la veille des grandes fêtes, par exemple, où la vente est vraiment considérable. Croiroit-on que le 14 août 1859 il se soit vendu à Paris pour 50,000 fr. de francs de fleurs? Mr. Héricart de Thury nous l'assure, comme aussi il affirme qu'en plein hiver certaines soirées somptueuses sont l'occasion de ventes qui s'élèvent de 5 à 20,000 frs.!

III MOIS.		MARS.	ELECTIONS.		LUNAIS.
1	Lundi	s Aubin, évêque		19	☾ ♀ ♃, ♀ ♃, * ♃, Pleine Lune le 7, à 2 h. 9 m.
2	Mardi	4 Temps Simplicie, p.		6	△♂, □♀ vent ap. m. se voue à de l'agréable.
3	Mercure	s Marin.		18	△☉, ♃ clair Dernier quart, le 15, à 2 h. 51 m.
4	Jeudi	s Adrien.		3	♀ en ♋ △♂ (Périg) m. av. m. amène de l'humide.
5	Vendre	s Eusèbe.		17	☾ ☽, △♃, △♃, *♂, △♀, frais Nouvelle Lune le 23, à 3 h. 9 m.
6	Samedi	s Fridolin.		2	Coucher du sol. 5 h. 32 m. à 2 h. 9 m. ap. m.
10.		Lever du soleil 6 h. 28 m.			
7	Diman	C Rezs Thomas d'Aq.		16	☾ à 2 h. 9 m. ap. m. se voue à de l'agréable.
8	Lundi	s Jonathan		0	☾ *♀♀□♃, nuage Premier quart, le 30, à 3 h. 31 m.
9	Mardi	40 Martyrs.		14	□☉♀, ♃ ret. *♀ app. amène de la pluie.
10	Mercure	s Françoise.		27	*♃, ☽☉
11	Jeudi	s Cunibert.		10	♂♂♀♂♀, ♂♀, △☉, ♃☉ gresil
12	Vendre	s Grégoire ; pape.		23	△☉, ♃☉ gresil
13	Samedi	s Nicephore, évêque.		5	Voulons-nous ♃☉ Coucher du sol. 5 h. 48 m.
11.		Lever du soleil 6 h. 12 m.			
14	Diman	C Ocs Mathilde, reine.		17	☾ être heu- △♀ vent le premier mois de l'année martiale.
15	Lundi	s Longin.		29	☾ 2 h. 51 m. av. m. Le 21 de ce mois le soleil entrera au signe du Bélier.
16	Mardi	s Heribert, évêque.		11	☾ *♂, (Apog)
17	Mercure	s Gertrude .		23	□☉♃ *☉, frais reux? □♂, hnmide
18	Jeudi	s Gabriel, archange.		5	☾ ♀, *♀ trouble
19	Vendre	s Joseph .		17	☾ ♀, *♀ trouble
20	Samedi	s Joachim.		29	☉ en ♋ J. et N. ég Lever et coucher de la Lune.
12.		Lever du soleil 6 h. 0 m.			
21	Diman	C Lætare Benoit, abbé.		10	♂☉♀, △♂, *♀ Modé- □♀, doux Le 7, lever 5 h. 29 m. du soir.
22	Lundi	s Nicolas de Flue		24	☾ à 3 h. 9 m. av. m. Coucher 6 h. 6 m. du mat.
23	Mardi	s Théodore.		7	☾ à 3 h. 9 m. av. m.
24	Mercure	s Siméon, enfant mart.		20	☾ □♃♀△♃. △♀ rons ♂♂, ☉☉ clair Le 14, lever 0 h. 41 m. du mat.
25	Jeudi	Annouciation N. D.		4	♂♀, nos ☉, □ vent Coucher à 8 h. 6 m. du mat.
26	Vendre	N. D. de Compassion.		18	désirs. *♀ variable Le 21, lever 5 h. 7 m. du m.
27	Samedi	s César.		2	Coucher du sol. 6 h. 14 m. Coucher 3 h. 58 m. du soir.
15.		Lever du soleil 5 h. 46 m.			
28	Diman	C Judis Ruppert.		16	♂♀, ☉ pluie Le 28, lever 7 h. 52 m. du m.
29	Lundi	s Eustache.		0	☾ ♀♃, △♂ (Périg) Coucher 12 h. 46 m. du soir.
30	Mardi	s Quirin, tribun.		14	☾ à 3 h. 31 m. av. m.
31	Mercure	s Balbine.		28	☾ △♀, ☉ trouble

Premier labour des jardins ; on sème toutes espèces de légumes, si le temps n'est pas trop froid. Provigner la vigne et commencer son premier labour, semer les blés du printemps. Semer les fleurs annuelles. Acheter des bœufs maigres.




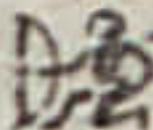









Du 1 au 31 de ce mois les jours ont cru de 111 minutes.

Foires du mois de MARS 1841.



Aarbourg c. Arg.	19	Delle h. rhin	15	Monbozon les lundis	S. Aubin c. Neuch.	26	
Abbevillers Doubs	16	Elgg c. Zurich.	3	de carême.	S. Claude	8	
Aigle canton Vaud	10	Erlenbach c. Berne	9	Montmélian	26	S. Genis	12
Altkirch h. r.	4	Erstein b. r.	15	Morat c. Fribourg.	3	S. Julien Savoye	4
Altorf c. d'Uri.	18	Faucogney h. S.	4	Motiers-travers	16	S. Lupicin	2
Ambéricaux Ain	24	Fenin c Neuch.	2	Moudon c. Vaud	3	S. Trivier de C.	15
Anet c. Berne.	17	Ferrette h. r. 2 et	16	Moutier en Tar.	31	S Ursanne c. Berne	1
Appenzell	17	Feuernthalen c. Z.	30	Mulhausen h. rhin	2	Salanche en Savoye	2
Arbon Thurgau	31	Flawyl c. S. Gall	17	Munster G. T. h. r.	12	Schaffhausen.	2
Arwangen c. Berne	18	Fontaines c. Neuch.	18	Mutzen c. Basle	24	Schinznach c. Arg.	9
Aubonne c. Vaud	23	Frauenfeld c. Th.	22	Neu-Brisach.	19	Schleitheim	29
Ballon	19	Gaillard en Savoye	24	Neustadt forêt n.	22	Schlestadt h. r.	2
Belfort h. rhin	1	Gais c. Appenzell	2	Neuveville c. Berne	30	Schwitz	17
Belvoye	1	Gebweiler h. rh.	15	Nidau c. Berne	25	Seengen c. Argovie	9
Berchier c. Vaud	12	Gelterkinden c. Ba.	5	Niedersept h. rhin	3	Seewis c. Grisons	4
Berthoud c. Berne	18	Gex Ain 1 et	25	Nyon c. Vaud	4	Selongey c. d'or	16
Bex c. Vaud	26	Giromagny h. rhin	9	Olten c. Soleure	15	Signau c. Berne	18
Bienne c. Berne	4	Grandson Vaud	10	Orchamp.	20	Soleure 2 et	25
Blamont Doubs	6	Granvillard h. rh.	9	Orgelet Jura	24	Stæfa c Zurich	18
Bolzano Tyrol	15	Habsheim h. r.	1	Ornans Doubs	16	Stein am rhein	31
Bonneville Savoye	15	Horgen c. Zurich	11	Petites Chiettes	10	Sulz (h. r.)	5
Bons en Savoye	2	Herzogenbnchsee	31	Pontarlier Doubs	25	Summiswald c. B.	12
Breitenbach c. Sol.	9	Huthwyl c. Berne	10	Pont de Roide	1	Tagninge	6
Bourg (Ain)	4	Ilanz c. Grisons	16	Pont du Bourg	16	Tassenières	29
Bulle c. Fribourg	30	Jougne Doubs	17	Porentrui c. Berne	15	Teuffen c. Schaf.	29
Bulach c. Zurich.	2	Klingnau c. Argov.	19	Port s. S.	31	Ueberlingen.	3
Candel	2	Kœlliken c. Argov.	17	Ragatz c. S. Gall	22	Unterseen c. Berne	3
Carouge c. Genève	11	Kulm c. Argovie	12	Rahon	8	Utnach c. S. Gall	20
Chalon s. S.	1	Kyburg c. Zurich	24	Regensberg c. Zur.	16	Verrières c. Neuch.	22
Champagne	27	Lagniee	8	Reichensee c. Luc.	17	Vilmergen c. Arg.	22
Chaumergi	9	Landeron c. Neuch.	8	Romainmôtier c. V.	26	Villerfarlai	20
Chaussin	10	Landser (h. r.)	5	Romont c. Frib.	2	Waldshut f. u.	17 31
Chaux de fonds	9	La Sarraz c. Vaud	2	Rue c. Fribourg	10	Wegenstetten c. A.	15
Chesne-Thônex	3	La Ferté	1	Sæckingen c. Arg.	6	Weiningen c. Zur.	1
Chiètresc. Frib.	26	Levier	13	Saillans Drôme	18	Wilchingen c. Sch.	22
Clerval Doubs	9	Lignièrès c. Neuch.	23	S. Amour.	4	Zurzach c. Argovie	6
Cluses en Savoye	26	Loclc c. Neuchâtel	23				
Coligni Ain	18	Lons-le-Saunier	15				
Colmar h. r.	2	Lucerne	23				
Coppet c. Vaud	30	Maillerai c. Berne	11				
Cortailod c. Neuch	10	Marignat.	23				
Cossonai Vaud	11	Massevaux h. rhin	22				
Courrendlin c. Ber.	17	Mayence	23				
Courtemaiche c. B.	15	Mirccourt Vosges	2				
Dannemarie h. r.	30	Montbéliard Doubs	8				
Delémont c. Berne	17	Montfaucon c. Ber.	22				

IV MOIS. | AVRIL.  | ELECTIONS | LUNAISON

1	Jeudi	s Hugues, évêque		15	△ ☉, ☿ pluie	
2	Vendre	s François de Paule.		27	△ ♄, △ ♃, * ♀, L'amour ☾ ☽, var.	Pleine Lune le 5, à 2 h. 3 m. du matin, amène du beau.
3	Samedi	s Richard, évêque.		11	Coucher du sol. 6 h. 26 m.	Dernier quart. le 13, à 10 h. 37 m. du soir, se voue à des nuages pluvieux.
14.		Lever du soleil, 5 h. 34 m.				
4	Diman	C Rameau s Isidore, év.		25	□ ♄, □ ♃, △ ♀, de ☿ ☽ ☽, vent	Nouvelle Lune le 21, à 3 h. 4 m. du soir, est aussi destinée à de l'humide.
5	Lundi	s Christian.		9	à 2 h. 3 m. av. m.	Premier quart. le 28, à 9 h. 30 m. du mat, promet du chaud.
6	Mardi	s Sixte, Celse.		22	☿ ♀, ☽ serein	
7	Mercre	s Alexandre.		5	△ ♀, ☽ vent	
8	Jeudi	Sainte Cens Prochore.		18	△ ☽ ♃; trouble	
9	Vendre	Vendre, sains Dionisius		1	Dieu ♀ ♀, * humide	
10	Samedi	s Ezechiel.		13	Coucher du sol. 6 h. 38 m.	
15.		Lever du soleil, 5 h. 22 m.				
11	Diman	CPAQUES , Léon, P.		25	♀ en ☿ ☽ ♄, ☽ ♃, ♃ ret. ☾ Apogée	
12	Lundi	Lundi s Jules I. Pape		7	☾ 10 h. 37 m. ap. m.	
13	Mardi	s Justin, martyr.		19	☾ ☽, △ ♀, troub. conduit ☽ ☽ ☽,	AVRIL, vient d'aperire qui signifie ouvrir. Les germes et les plantes commençant en ce mois à ouvrir le sein de la terre. Le 20, le soleil entrera au signe du Taureau.
14	Mercre	s Tiburce, martyr.		1	☾ ☽, * ☽, * ♃, ♀ en ☽ ☽ ☽ beau t.	
15	Jeudi	s Olympe.		13	Coucher du sol. 6 h. 47 m.	
16	Vendre	s Daniel.		25	△ ☽ ♄, □ ♃ soleil	
17	Samedi	s Rodolph.		7	□ ♄, * ♀, ☽ ♀, ☽ en ☽ ☽ ☽ nuageux	
16.		Lever du soleil 5 h. 13 m.				
18	Diman	C Quasimode Apoline.		20	☽ à 3 h. 4 m. ap. m.	Lever et coucher de la Lune. Le 4, lever 4 h. 37 m. du soir. Couch, 4 h. 35 m. du mat. Le 11, lever minuit. Couch. 6 h. 50 m. du matin. Le 18, lever 3 h. 35 m. du mat. Couch 2 h. 59 m. du soir. Le 25, lever 6 h. 45 m. du mat. Couch à minuit
19	Lundi	s Sévère. Léon.		3	☽ * ♀ ♀, ☽ clair	
20	Mardi	s Sulpice.		16	☽ ♀, à la ☽ trouble	
21	Mercre	s Anselme.		9	sages- * ♀, ☽ troub.	
22	Jeudi	s Soter et Cajus, Pap.		14	Coucher du sol. 6 h. 59 m.	
23	Vendre	s Georges.		28	☽ ♄, ☽ ♃, ☾ Périg.	
24	Samedi	s Albert.		12	☽ * ☽, □ ♀, doux	
17.		Lever du sol. 5 h. 1 m.				
25	Diman	C Miser. s Mare;		27	☽ ♄, ☽ ♃, ☽ ♀, * ☽, ☽ ♀, ♀ ret. □ ♄, * ♀,	
26	Lundi	s Amélie.		11	☽ à 9 h. 30 m. av. m.	
27	Mardi	s Anastase.		25	△ ♄, △ ♃, □ ♀	
28	Mercre	s Vital, martyr.		10	△ ☽, se. ☽ beau	
29	Jeudi	s Robert.		24		
30	Vendre	s Sigismond, martyr.		8		

On continue de semer toutes espèces de légumes; on fait la seconde taille des pêchers; recourir les fraisiers. Il ne faut pas arroser le soir, à cause des gelées dont on est encore menacé, mais seulement après le lever du soleil.

Depuis le 1 jusqu'au 30 Avril les jours ont cru de 104 minutes.

Foires du mois d'Avril 1841.

Aarberg c. Berne	28	Faucogney (h. S.)	1
Aigle canton Vaud	21	Ferney Voltaire	19
Albert-Ville Sav.	1	Ferrette h. rhin	13
Albeuve c. Frib.	26	Fideris c. Grisons	15
Altkireh h. r.	1	Francfort s. Mein	18
Ancey en Sav.	5	Fribourg Brig:	26
Annemace, Savoye	5	Gais c. Appenzol	6
Arbois Jura.	9	Gendrey	16
Attalens c. Frib.	26	Gessenai c. Berne	2
Baden c. d'Arg.	23	Gex (Ain)	26
Bauma c. Zurich	2	Gigny Jura	10
Belfort h. rhin	5	Girromagny h. rhin	15
Berne	20	Glaris	23
Berneck S. G	27	Grandson c. Vaud	26
Besançon (Doubs)	19	Grandvillard h. rh.	13
Bevaix c. Neuch.	1	Gross-Hochstetten	14
Bienne c. Berne	29	Gruyères c. Frib.	7
Blamont (Doubs)	5	Habère-Lullin Sa.	14
Bletterans	12	Heiden c. Appenz.	30
Boetzen c. Argovie	26	Herisau	30
Bons en Savoye	5	Hermance c. Gen.	26
Bourg (Ain)	20	Ilanz c. Grisons	16
Bremgarten c. Ar.	13	Jussi	26
Brigite c. Valais	15	Kaisersberg h. rh.	5
Chapelle d'Abond.	26	Kloten c. Zurich	13
Charmey c. Fr.	30	Knonau c. Zurich	26
Châtel St. Denis	19	Kœstenholz h. r.	23
Clairvaux (Jura)	20	Kublis	3
Clerval Doubs	13	Lachen c. Schwitz	13
Cluses en Savoye	15	Langenbruck c. Ba.	28
Coffrane c. Neuch.	28	Langnau c. Berne	28
Collonges (Ain)	25	Lasagne c. Neuch.	6
Constance	19	Lasarraz c. Vaud	27
Cruseilles	12	Lauffenbourg Arg.	15
Dagmersellen c. L.	12	Laupen c. Berne	15
Dannemarie h. rh.	25	Les Bois c. Berne	5
Delémont c. Berne	21	Les Rousses (Jura)	26
Delle h. rhin	26	Liechtensteig S. Ga.	19
Diessenhofen c. T.	13	Lindau	31
Divonne (Jura)	20	Lons le Saunier	15
Dole (Jura)	19	Lucens c. de Vaud	2
Durnten c. Zurich	6	Lucerne	13
Echallens c. Vaud	15	Megève en Savoye	2
Eglisau c. Zurich	27	Meilen c. Zurich	29
Elgg c. Zurich	28	Mirecourt (Vosg.)	9
Erlinsbach c. Sol.	20	Montbeillard (D.)	19
Ermatingen c. T.	15	Mouthey c. Valais	14
Estavayer c. Frib.	7	Morges c. Vaud	14



Morteau (Doubs)	6	Säckingen c. Arg.	26
Mossnang c. s. Gall	28	Samoens en Savoye	5
Moutherot Doubs	5	Schwitz	26
Mulhausen h. rh.	13	Seewis c. Grisons	1
Mumliswyl c. Sol.	19	Sempach c. Lucerne	5
Neuenkirch c. Sch	19	Serre-les-sapins D.	12
Oensingen c. Sol.	26	Sidwald c. S. Gall	29
Orbe c. Vaud	5	Sisach c. Basle	21
Orgelet (Jura)	24	Soleure	13
Ornans Doubs	20	Sonceboz c. Berne	10
Oron c. de Vaud	7	Sonvillers c. Berne	26
Payerne c. Vaud	15	Stantz c. Unterw.	15
Planfayon c. Frib.	21	Steckborn c. Th.	29
Poligni (Jura)	3	Stein am Rhein c. S.	28
Pontarlier (Doubs)	22	Strasbourg	14
Porentrui c. Berne	12	Sursée c. Lucerne	26
Rapperschwyls. G.	14	Süs c. Glaris	12
Rehetobel c. App.	2	Tagninge	23
Reichenau	26	Tamins c. Grisons	6
Reinach c. Argovie	1	Tavannes c. Berne	28
Rheinau c. Zurich	14	Thaingen c. Schaf.	23
Richterswyl c. zur.	27	Thoirette	17
Romont c. Frib.	15	Thonon en Savoie	7
Rougemont c. V.	1	Tour-ronde en Sav.	14
Rue c. Fribourg	28	Tramelan c. Berne	7
Rumilly en Sav.	8	Urnäschen c. App.	29
S. Amarin h. rhin	27	Uster c. zurich	29
S. Amour	2	Uznach c. S. G.	10
S. Claude (Jura)	7	Vesoul	24
S. Croix G. T. (h. r.)	2	Vevey c. Vaud	27
S. Gervais en Sav.	7	Wädenschweil c. Z.	1
S. Gingolph (Sav.)	6	Weggis c. Lucerne	25
S. Jear. d'Aulph (S.)	14	Wiedlisbach c. B.	25
S. Joire en Sav.	1	Yverdon c. Vaud	6
S. Laurent	7	Zoffingen c. Arg.	13
S. Lupicin	21	Zug	13
S. Ursanne c. Berne	19	Zweisimmen c. B.	15

1 Samedi 18.	s Philippe et Jaques Lever du soleil 4 h. 50 m.	♌ 21	Ver- ☐ ♃ chaud Coucher du sol. 7 h. 10 m.	Plene L. le 5, à 2 h. 37 m. ap. m.
2 Diman	C Jus Athanase, évêque.	♌ 4	☐ ♃, △ ♀, beau	se voue à la pluie.
3 Lundi	Invention s Croix.	♌ 18	* ♃, ♂ ♀, ♂ ♀,	Dern Q. 23
4 Mardi	s Florian	♌ 1	♂ ♀ * ♃, vent	4 h. 54 m.
5 Mercre	s Pie V. pape	♌ 14	à 2 h. 57 m. ap. m.	ap. m., est au beau.
6 Jeudi	s Jean de la porte lat.	♌ 26	tu! ♂ ♀, ☼ pluie	Nouv. Lu- 21, 0 h. 15
7 Vendre	s Stanislas, évêque.	♌ 9	fille ☽ ☉ humide	m. av. m.
8 Samedi 19.	Apparition S. Michel. Lever du soleil 4 h. 40 m.	♌ 21	△ ♃ ♀ ♂ ♀, * ♀, Coucher du sol. 7 h. 20 m.	entretient le beau.
9 Diman	C Cant. s Nicolas s B.	♌ 3	☾ ♂ ♃, △ ♀, chaud	Prem. Q. le 27, à 3 h.
10 Lundi	s Sophie.	♌ 15	♀ en ☽ △ ☉, ☐	42 m ap. m.
11 Mardi	s Mammert, évêque.	♌ 27	du ☾ ☽ △ ♀ C Apog.	promet une belle tem- pérature.
12 Mercre	s Gengoul, mart.	♌ 8	☐ ♀, ☼ trouble	
13 Jeudi	s Gervais, évêque.	♌ 20	à 4 h. 51 m. ap. m.	MAI vient de Majus ; il était dé- dié aux plus anciens ci- toiens ro- mains nom- més Majo- res ; il étoit le 3 ^e mois.
14 Vendre	s Boniface, martyr.	♌ 2	☾ ciel, ☽ ☉ serein	Lever et coucher de la Lune.
15 Samedi 20.	s Isidore, laboureur. Lever du soleil 4 h. 31 m.	♌ 15	☐ ♀, ☼, vent Coucher du sol. 7 h. 29 m.	Le 2 lever 3 h. 45 m.
16 Diman	C Rog. s Pérégrin.	♌ 28	* ☉, ☐ ♃, * ♀	h. 45 m.
17 Lundi	s Pascal Bayl.	♌ 11	épu- ☽ ☉ ☼, pluie	du soir.
18 Mardi	s Théodote, cabaretier.	♌ 24	△ ♃, △ ♀, sombre	Couch. 3 h. 2 m, m.
19 Mercre	s Potentiane	♌ 8	re ☽ ☼, nuageux	Le 9 l. à 11 h. 32 m. s.
20 Jeudi	Ascension N. s Bernard.	♌ 22	♂ ♀, ♂ ♀, trouble	Coucher 5 h. 37 m. m.
21 Vendre	s Félix, capucin.	♌ 7	à 0 h. 15 m. av. m.	Le 16 l. 1 h 57 m. m.
22 Samedi 21.	s Julie, vierge m. Lever du soleil 4 h. 25 m.	♌ 21	☉ en ☽ C Peri.	Couch. 2 h. du soir.
23 Diman	C Exaud. s Samuel.	♌ 7	no- ☽ ☉, beau	Le 23 l. 5 h. 36 m. m. C.
24 Lundi	s Jeanne	♌ 21	☐ ♂, * ♀, chaud	11 h. 28 m. s.
25 Mardi	s Urban.	♌ 6	☾ ☽, * ☉, serein	Le 30 l. 2 h. 47 m. s. C.
26 Mercre	s Philippe de N.	♌ 20	△ ♂ ♀ △ ♀, * ♂,	1 h. 21 m. m.
27 Jeudi	s Lucien	♌ 4	à 5 h. 42 m. ap. m.	
28 Vendre	s Germain	♌ 18	tre ☐ ♀, ☼ beau	
29 Samedi 22.	s Maximin, év. Lever du soleil 4 h. 16 m.	♌ 1	cœur. ☐ ♃, ☉ chaud Coucher du sol. 7 h. 44 m.	
30 Diman	C PENTECOTE s Felix, pr.	♌ 15	♂ dir. △ ☉, * ♀ ;	
31 Lundi	s Pétronille, vierge.	♌ 27	* ♃, ☼ agréable	

Planter des chapons dans les vignes qui ont été attachées pendant l'hiver. Semer du céleri, planter les cardons, les choux-fleurs, les choux de milan les artichauts et œilletonner ceux qui sont forts Semer des navets, de la chicorée et des choux blonds. Palisser les arbres en espalliers. Semer diverses fleurs, pour en avoir pendant l'été. Sarcler la pépinière.

Du 1^{er} au 31. les jours ont augmenté de 79 minutes.

Faires du mois de Mai 1841.

Aarau c. Argovie	26	Chambave Val d'A.	26	Kaisersthal c. Arg.	24	Rheinfelden c. Ar.	5
Aarbourg c. Arg.	24	Champvent	11	Kublis c. Grisons	51	Rechefort c. Neuch.	7
Abondance N.D.	27	Château d'Œx c. V.	19	Langenthal	25	Rolle c. Vaud	28
Aix en Savoye	3	Chatillon	5	La Roche c. Frib.	1	Romainmôtier V.	28
Abbevillers D.	18	Chaumergi	27	Lauffen c. Berne	3	Ruffach h. rh.	21
Albert-ville en Sav.	1 et 10	Chaux-de-fonds	25	Lausanne c. Vaud	1	Rumilly en S.	19
Allinges en Sav.	28	Chesne Thôn. Sav.	25	Leipzig	2	Saillans Drôme	3
Altorf c. Uri	27	Cité d'Aoste Piém.	15	Lenzburg c. Arg.	5	S. Amour	16
Altkirch h. rh.	24	Clerval Doubs	11	Liestal c. Bâle	26	St. Blaize c. Neuch.	10
Altstätten S. Gal	19	Coire c. Grisons	12	Lieu (le) c. Vaud	18	St. Braucher c. V.	1
Ambérieux Ain	26	Coligny Ain	18	Locche c. Valais	1	St. Claude Jura	7
Ancey en Savoye	17	Concise c. Vaud	8	Lons-le-Saunier	15	Ste Croix c. Vaud	26
Aoste en Savoye	15	Cornol c. Berne	24	Lottstetten d. d. B.	10	St. Gall	12
Appenzel	5	Cortailod c. Neuc.	19	Lucerne	10 18	St. Hilaire Doubs	5
Arbois Jura	21	Cossonay c. Vaud	27	Marthalen c. Z.	3	Ste Marie aux M.	5
Arbon c. Thurg.	26	Couvet c. Neuch.	51	Martigny c. Valais	10	St. Maurice c. V.	25
Arinthod Jura	28	Cudrefin c. Vaud	3	Massevaux h. rh.	26	St. Vit	27
Aubonne c. Vaud	11	Davos c. Grisons	22	Massonger c. Val.	11	Salins Jura	3
Audeux Doubs	8	Delle h. rh.	24	Meyringue c. Be.	18	Sallanches en Sa v.	3
Avenches c. Vaud	14	Dole Jura	29	Mezières c. Vaud	5	Sarnen c. Uterw.	17
Bagnes c. Valais	21	Dombresson c. N.	17	Mirecourt Vosges	31	Schwarzenbourg B.	15
Bassécourt c. Berne	18	Einsisheim h. rhin	1	Moirans Isère	4	Sciez en Savoye	21
Beaufort en Sav.	25	Erlenbach c. Ber.	2	Montbéliard D.	24	Seignelégier c. B.	3
Beaulmes c. Vaud	6	Erschweil c. Sol.	10	Montfaucon c. B.	19	Sentier (le) c. V.	21
Belfort h. rh.	3	Eschalmatt c. Luc.	16	Montriché c. Vaud	7	Signau c. Berne	6
Begnins c. Vaud	17	Evian en Savoye	10	Morez Jura	3	Sion c. Valais 3 et 51	
Berthoud c. Berne	27	Faverge en Sav.	26	Moudon c. Vaud	19	Soleure	11
Besançon Doubs	24	Faucogney h. S.	6	Moustiers en Tar.	5	Stein am Rhein	26
Bevaix c. Neuch.	28	Flumet en Sav.	24	Munster c. Luc.	15	Summiswald c. B.	14
Bex c. Vaud	6	Frangi en Savoye	5	Neu Breisach h. r.	1	Sursee c. Lucerne	6
Bischofzell c. Th.	17	Fribourg en Suisse	3	Neustadt f. n.	24	Thann h. rhin	8
Blamont Doubs	5	Frick c. Argovie	3	Neuveville c. Bern.	25	Thône en Savoye	10
Bois d'Amont Jura	17	Gersau c. Schwitz	24	Niedersept h. r.	5	Thun c. Berne	12
Bons en Sav.	1 et 15	Gex Ain	1	Nyon c. Vaud	6	Troitorrens	3
Bornand gr. Sa.	7 27	Gimel c. Vaud	31	Ollon c. Vaud	21	Unterhallau c. Sch.	17
Bourg Ain	6	Giromagny h. rh.	11	Olten c. Soleure	10	Unterseen c. Berne	5
Bésingen c. Berne	10	Glaris	3	Orbe c. Vaud	5	Uznach c. s. Gall	11
Bremgarten c. Ar.	26	Glise c. Valais	19	Orgelet Jura	24	Vallorbes c. V.	25
Breuleux c. Neuch.	27	Gossau c. s. Gall	3	Ormont dessous	11	Verrières c. Neuc.	18
Brevine c. Neuch.	19	Gottlieben c. Th.	3	— dessus	18	Villisau c. Lucerne	3
Briançon	1	Grandfontaine c. B.	11	Ornans Doubs	18	Vionnaz	3
Brugg c. Argovie	11	Grandval c. Berne	6	Payerne c. Vaud	27	Vius en Sallaz Sa.	21
Bulle c. Fribourg	13	Grandvillard h. r.	11	Pfaffikon c. Zurich	4	Vouxvri c. Val.	13
Buren c. Berne	5	Grangue c. Zu.	18	Poligny Jura	22	Waldshut f. n.	1
Buttes c. Neuch.	13	Grayères c. Frib.	5	Pont de Mart. c. N.	18	Wangen c. Berne	6
Carouge c. Genève	12	Hericourt Doubs	3	Porentroi c. Berne	17	Weinfelden c. Th.	5
Cerlier c. Berne	12	Huthwyl c. Berne	5	Port sur Saone D.	15	Wildhaus s. G.	18 25
Chablessous Salève	1	Hundwyl c. App.		Provence c. Vaud	17	Winterthur c. Z.	15
Chaindon c. Berne	12	Ilanz c. Grisons	18	Renan c. Berne	10	Wyl c. s. Gall	4
		Ienatz c. Gris.	34	Rheineck c. S. G.	10	Zurzach c. Arg.	29

VI Mois.	JUIN. (♋)	ELECTIONS.	LUNAIS.
1 Mardi	s Pothin, évêque.	♋ 10	Homme ♁ ☉, chaud
2 Mercredi	s Marcellin, martyr.	♋ 23	♂ ♀, ✂ beau
3 Jeudi	s Erasme.	♋ 5	sans ⊕ ☉, chaud
4 Vendredi	s Edouard.	♋ 17	☉ à 4 h. 14 m. av. m.
5 Samedi	s Boniface, martyr.	♋ 29	♀ dir. ☾ vent
23.	Lever du soleil 4 h. 11 m.		Coucher du sol. 7 h. 49 m.
6 Diman	C Trinis Claude, évêq.	♋ 11	♂ ☉ ♀ ☽ Δ ♀ beau
7 Lundi	s Norbert.	♋ 25	♀ en ☉ ⊕ ☾ Apog.
8 Mardi	Médard - évêque.	♋ 5	♁ ☉ ☽ ☉ chaud
9 Mercredi	s Felicien, martyr.	♋ 17	* ☉ ♂ * ♀, Δ ♂,
10 Jeudi	Fête Dieu Marguerite,	♋ 29	ser, * ☽, ☽ vent
11 Vendredi	s Barnabé, apôtre.	♋ 11	☾ en ☉ ☐ ♀,
12 Samedi	s Léon III, pape.	♋ 23	☉ à 8 h. 31 m. av. m.
24.	Lever du soleil 4 h. 9 m.		Coucher du sol. 7 h. 51 m.
13 Diman	C 1. s Antoine de Pa.	♋ 6	♁ ☐ ☽, ⊕ serein
14 Lundi	s Basile, évêque.	♋ 19	* ☉, Δ ♀, ♂ ♂,
15 Mardi	s Bernard de Menthon.	♋ 2	Δ ☽, ✂, variable
16 Mercredi	s Justine, martyre.	♋ 16	♂ ♀, * ♀, nuages
17 Jeudi	s Montan, martyr.	♋ 1	* ♀ ♀ l'hom- pluie
18 Vendredi	s Marc, martyr.	♋ 16	☾ ☉ ♀, ☾ Périg.
19 Samedi	s Gervais.	♋ 1	☉ à 7 h. 49 m. av. m.
25.	Lever du soleil 4 h. 7 m.		Coucher du sol. 7 h. 53 m.
20 Diman	C 2. s Sylvère, pape, m.	♋ 16	☐ ♂, * ♀, beau
21 Lundi	s Louis de Gonz.	♋ 1	☉ en ☉ plus long jour
22 Mardi	s Paulin, évêque.	♋ 16	♂ ☉ ☽, ☾ ☽, Δ ♀
23 Mercredi	s Basile.	♋ 0	* ☉, Δ ☽, trouble
24 Jeudi	s Jean Baptiste.	♋ 14	me ☐ ♀ ☽ désa réab.
25 Vendredi	s Eloi s. Prosper.	♋ 28	☾ à 9 h. 10 m. ap. m.
26 Samedi	s Jean et Paul, martyrs.	♋ 11	☾ en ☉ * chaud
26.	Lever du soleil 4 h. 8 m.		Coucher du sol. 7 h. 52 m.
27 Diman	C 3. 7 dormeurs.	♋ 25	* ☽, ♂ ♂, chaud
28 Lundi	s Léon II, pape.	♋ 7	Δ ☉, ☐ ♀ tonnerre
29 Mardi	s Pierre et Paul.	♋ 20	sois ♂ ♀, ✂ beau
30 Mercredi	Commém. de s. Paul.	♋ 2	* ♀, ✂ utile. beau

Pleine Lune le 4, à 4 h. 14 m. du matin, montre des nuages orageux.
 Dernier quart. le 12, à 8 h. 31 m. du matin, se voue à de nuageux.
 Nouvelle Lune le 19, à 7 h. 49 m. du matin fait voir du chaud.
 Premier quart. le 25, à 9 h. 10 m. du soir, occasionne de la pluie.
 JUIN a prison nom de Juvenibus, les jeunes gens, parce qu'il était dédié à la jeunesse.
 Le 21 du mois, le soleil entrera au signe de l'écrevisse, en marquant ainsi le jour le plus long de l'année.
 Lever et coucher de la Lune.
 Le 6, lever 10 h. 12 m. du soir. Coucher 4 h. 21 m. du mat.
 Le 13 lever 0 h. 13 m. du mat. Coucher 0 h. 59 m. du soir.
 Le 20, lever 4 h. 23 m. du mat. Coucher 9 h. 52 m. du soir.
 Le 27, lever 1 h. 40 m. du soir. Coucher 11 h. 46 m. du soir

Ebourgeonner, lier, sarcler ou retercer les vignes; faucher et faner le loin. Semer des grosses raves, des radis long gris et noirs. Sarcler proprement le potager après la pluie. Greffer en écusson les fruits à noyau, ainsi que les jasmins, oranges et rosiers.

De 1 au 22 les jours ont era de 19 min., et du 23 au 30 ils ont diminué de 2 min.

Foires du mois de Juin 1841.



Aarbourg c. Arg.	24	Ettiswyl c. Luc.	1	Morbier	5	S. Trivier de C.	7
Abondance N. D.	7	Evian en Savoye	7	Morges c. Vaud	5	S. Ursanne c. B.	28
Aiguebelle Savoye	7	Faucogney (h. S.)	5	Morteau (Doubs)	1	Salez c. s. Gall	24
Aime en Savoye	8	Favergeres en S.	5	Morzine en Sa.	8	Samoens en Savoye	4
Aix en Savoye	7	Feldkirch Voralb.	25	Motiers-travers	22	Sancey le grand	25
Altorf c. Uri	4 et 17	Ferrette h. rh.	1	Moûtiers en Tar.	28	Salux c. Grisons	1
Appenzell	30	Fourg	9	Moutherot Doubs	14	Schaffhausen	1
Balstall c. Sol.	7	Fraisans	17	Mulhausen h. r.	1	Sempach c. Luc.	7
Beaufort	11	Gaillard en Savoye	11	Neu-Breisach h.r.	24	Serre les sapins D.	9
Belfort (h. rhin)	7	Gendré	21	Niedersept h. rh.	2	Sidwald c. s. Gall	3
Bienne c. Berne	3	Gigny (Jura)	10	Noirmont c. Berne	1	Sion c. Valais	5
Biot en Savoye	15	Giromagny h. rh.	8	Orchamp	5	Sisach c. Bâle	30
Bichofzell Thurg.	17	Grand dessiat	25	Orgelet (Jura)	24	Soleure	1
Blamont (Doubs)	4	Grandson c. Vaud	26	Ornans Doubs	15	Stein am rhein	30
Bletterans (Jura)	26	Gras (les) Doubs	16	Orsières en Valais	1	Strasbourg	25
Bolzano Tyrol	11	Kœlliken c. Arg.	30	Passavant (Doubs)	25	Sursee c. Lucerne	26
Bouclans (Doubs)	3	Kloten c. Zurich	1	Pontarlier (Doubs)	17	Tervai le Ch.	11
Boudry c. Neuch.	2	Lachassagne (Jura)	14	Porentroi c. Berne	21	Thoirette	19
Bourg (Ain) 4 et	15	Lachen c. Schwitz	4	Port s. Saone D.	14	Thône en Savoye	5
Breitenbach c. S.	8	La Clusaz Savoye	1	Rapperschwyl	2	Tour du mex	17
Brevrai	8	Lagnieu (Ain)	21	Regensberg c. Z.	10	Travers	15
Brugg c. Argovie	15	Lajoux c. Berne	8	Rigney (Doubs)	9	Vallengin c. Neuch.	7
Buren c. Berne	30	Larivière	26	Rixouze	21	Wangen c. Berne	24
Châlons s. Saone	28	La Salle (Val d'A.)	5	Rochevineux	28	Vercel (Doubs)	21
Chamonix en Sav.	15	Laufen c. Berne	14	Romont c. Frib.	15	Vielmergen c. Ar.	22
	et 30	Lauffenburg Arg.	1	Rufsey	12	Wyl s. Gall	8
Champagne c. V.	5	Liechtensteig s. G.	7	Rue c. Frib.	16	Yverdon c. Vaud	1
Champagnole (Ju.)	23	Liliaire	14	Rumilly Sav.	9	Zoffingen c. Arg.	1
Chaumont (haute		Locle c. Neuch.	22	S. Amour (Jura)	2	Zug	1
Marne)	24	Loèche en Valais	24	S. Aubin c. Nench.	14	Zurich	17
Clairveaux (Jura)	21	Lonchamois	26	S. Claude (Jura)	7		
Clerval Doubs	8	Lons-le-Saunier	15	S. Croix G. T. h. r.	11		
Cluses en Sav.	1	Lucerne	1	S. Jean en Maur.	22		
Colmar h. rh. 3 et	17	Lutry c. Vaud	24	S. Imier c. Berne	8		
Compressières	2	Martigny en Val.	14	S. Joire en Savoye	7		
Courchapoix c. Be.	15	Megève en Sa.	7	S. Julien en Sav.	3		
Courtemaiche c. B.	14	Mellingen Arg.	1				
Cruseille en Savoye	1	Moirans (Isère)	30				
Dannemarie h. rh.	1	Montbéliard (D.)	14				
Delémont c. Berne	25	Montfleury	8				
Delle h. rhin	28	Montjustin	30				
Doucier	16	Montmartin	14				
Draillant en Sav.	1	Monthey en Valais	2				
Echallens c. Vaud	2	Mont le C.	24				
Ensisheim h. rhin	8	Mont luy Vaud	28				
Estavayer c. Frib	2	Mora c. Frib.	2				

1	Jeudi	s Théobald <i>Visitation N. D.</i>	♌ 14	♂ ♀, ☉, ☽ app.	Pleine lune le
2	Vendre		♌ 26	☾ ♂ ♄, * ♀, chaud	3, à 7 h. 1 m.
3	Samedi	s Anatole, évêque. <i>Lever du soleil 4 h. 10 m.</i>	♌ 8	☾ à 7 h. 1 m. ap. m.	ap. m. amène du beau temps.
4	<i>27. Diman</i>	s Ulrich, évêque. <i>C 4</i>	♌ 20	☐ ♀ chaud <i>CApog</i>	Dernier quart. le 11, à 9 h. 3 ap. m. amène des nuages.
5	Lundi	s Zoé.	♌ 2	☾ ♀, Δ ♀, tonnerre	Nouvelle lune le 18, à 2 h. 45 m. du soir, se dispose à éclaircir l'air.
6	Mardi	s Goar, solitaire.	♌ 16	+ en ☽ * ♄ nuages	Premier quart. le 25, à 8 h. 53 m. av. m. donne de la pluie.
7	Mercredi	s Elisabeth, reine.	♌ 26	Obser- * ♀, ♀ pluie	
8	Jeudi	s Procope, martyr.	♌ 8	ve ☐ ♀. ☐ ♀, vent	
9	Vendredi	s Zénon, martyr.	♌ 20	ia Δ ☉, & variable	
10	Samedi	<i>7 Freres martyrs.</i> <i>Lever du soleil 4 h. 15 m.</i>	♌ 2	Δ ♀ ♀, ☐ ♄, * ♀,	
11	<i>28. Diman</i>	s Pie I. pape martyr. <i>C 5</i>	♌ 15	Couche du sol. 7 h. 45 m.	
12	Lundi	s Jean Gualbert.	♌ 28	☾ à 9 h. 3 m. ap. m.	
13	Mardi	s Henri, empereur.	♌ 12	Δ ♄, ♀ ♄ trouble	JUILLET tire son nom de la naissance de Jules Cesar arrivée en ce mois. On l'appelait auparavant Quintilis. Le 22, le soleil entrera au signe du Lion.
14	Mercredi	s Bonaventure, cardin. <i>s Marguerite, mart.</i>	♌ 25	Loi sain- ☐ ♀ pluie	
15	Jeudi	<i>Com. de la concorde.</i>	♌ 9	* ♄, * ☉ trouble	
16	Vendredi		♌ 24	* ♄, ♂ ♀, * ♀,	
17	Samedi	s Alexis. <i>Lever du soleil 4 h. 20 m.</i>	♌ 9	♀ ret. ♀ ♄, Δ ♄,	
18	<i>29. Diman</i>	s Camille de L. <i>C 6</i>	♌ 24	te, à vent <i>Perig.</i>	
19	Lundi	s Vincent de P.	♌ 9	Couche du sol. 7 h. 40 m.	
20	Mardi	s Elie, Marg.	♌ 24	☾ à 2 h. 45 m. ap. m.	<i>Lever et coucher de la Lune.</i>
21	Mercredi	s Arbogast. <i>s Marie Madeleine</i>	♌ 9	☾ son & ☉ chaud	Le 4 lever à 8 h 40 m. du soir.
22	Jeudi		♌ 25	Δ ♄, ☐ ♀, * ♄,	Couch. 3 h. 9 m du matin.
23	Vendredi	s Apollinaire.	♌ 7	joug & ☉, tonnerre	Le 11, lever 10 40 m. du soir.
24	Samedi	s Christine, martyre. <i>Lever du soleil 4 h. 28 m.</i>	♌ 20	☾ en ☽ * ☉, ☐ ♄,	Coucher 0 h. 2 m. du soir.
25	<i>30. Diman</i>	<i>C 7 s Jaques.</i>	♌ 4	Δ ♀, ☽ humide	Le 18, lever 3 h. 12 m. du m.
26	Lundi	s Anne.	♌ 17	Couche du sol. 7 h. 52 m.	Coucher 8 h. 11 m. du soir.
27	Mardi	s Pantaléon, medecin.	♌ 29	☾ à 8 h. 53 m. av. m.	Le 25, lever 0 h. 34 m. du soir.
28	Mercredi	s Victor, pape.	♌ 11	sois & ☉ serein	Coucher 10 h. 4 m. du soir.
29	Jeudi	s Marthe, v. et mart.	♌ 25	☐ ♄, ☽, chaud	
30	Vendredi	s Ignace de Loyola.	♌ 5	♂ ☉ ♀, do- Δ ☉,	
31	Samedi	s Germain, évêque.	♌ 17	☾ ♂ ♀, Δ ☉ brouill.	
				cile. nuages. <i>CApog</i>	

Donner le troisième labour à la vigne. Planter des haricots, semer de la laitue royale, de la poirée, de la cibouille pour avoir de ces légumes au commencement de l'hiver. Lier la chicorée par un temps sec. Transplanter les plantes bulbeuses; faire des marcottes d'oeillets.

Depuis le 1 Juillet jusqu'au 31, les jours ont diminué de 56 minutes.

Foires du mois de Juillet 1841.

Aarau c. Argovie	7	Eglisau c. Zurich	7
Aarberg c. Berne	7	Echelles	26
Ablentsch c. Berne	25	Elgg c. Zurich	21
Abbandance N. D.	28	Erschweil c. Sol.	19
Altkirch h. rhin	26	Faucogney h. S.	1
Amancis	27	Ferette h. rhin	20
Andelot	5	Feuerthal c Zurich	6
Appenzell	28	Flumet en Savoye	1
Arlay	50	Gelterkinden c. B.	14
Arwangen c. Berne	15	Gessenai c. Berne	2
Andeux Doubs	8	Gimel c. Vaud	12
Bauma c. Zurich	21	Giromagny h. rh.	13
Beaucaire Gard	22	Heidelberg	19
Belfort h. rhin	5	Héricourt Doubs	15
Bellegarde c. Frib.	26	Herzogenbuchsee c.	
Bellevoys	29	Berne	7
Besançon Doubs	12	Ilanz c. Grisons	27
Bischofzell c. Thu.	22	Kaisersberg h. rhin	5
Blamont Doubs	5	Klingnau c. Arg.	2
Bonneville en Sav.	12	Knonau c. Zurich	26
Bons en Savoye	7	La Chapelle	1
Bornand (grand) en		La Fertés. Jouarre	5
Savoye	29	Langnau c. Berne	21
Böisingen c. Berne	12	Langres	15
Bregenz (Voralb.)	26	Lasarraz c. Vaud	6
Brevine c. Neuch.	14	Lons le Saunier J.	15
Bulach c. Zurich	13	Madelaine p. la r.	22
Bulle c. Fribourg	29	Madelaine pet. d.	20
Buttes c. Neuch.	15	Mayence	26
Château du pré	21	Megève en Savoye	2
Chaumergi	25	Memmingen Wurt.	5
Chaussin	12	Montbéliard Doubs	5
Chauvin	2	Motta montag.	12
Chiavenna	15	Moudon c. Vaud	7
Clerval Doubs	13	Munster c. Lucerne	22
Cluses en Savoye	28	Naisey	12
Concise c. Vaud	10	Neuchâtel	7
Cossonai c. Vaud	8	Neustatt forêt noire	26
Davos c. Grisons	6	Nidau c. Berne	20
Delémont c. Berne	28	Nyon c. Vaud	1
Delle h. rhin	19	Oensingen c. Sol.	5
Deschaud	17	Olten c. Soleure	5



Orbe c. Vaud	12	Thann h. rhin	24
Orchamp.	1	Thonon en Savoye	7
Orgelet Jura	24	Ueberlingen	5
Payerne c. Vaud		Valence	15
marché au bétail	1	Vaudrey	13
Petit bornand	7	Vercel Doubs	19
Pleure	14	Vevey c. Vaud	27
Pontarlier Doubs	15	Vezellicux	20
Porentrui c. Berne	19	Villisau c. Lucerne	5
Pouilli	20	Vinzier	1
Rheinache c. Arg.	1	Vius - en - Sallaz en	
Rheims	20	Savoye	1
Rheineck c. St. G.	26	Waldenbourg c.	
Romont c Frib.	13	Bâle	19
Rue c. Fribourg	28	Waldshut forêt n.	26
Säckingen c. Arg.	26	Weinfelden canton	
S. Amour	16	Thurgovie	14
S. Claude	7		
S. Genis	20		
S. Hilaire Doubs	2		
S. Lupicin	6		
S. Paul de V.	26		
Sallenoves	1		
Schleitheim c. Sch.	5		
Seignelégier c. Ber.	19		
Selongey c. J'or	2		
Sempach c. Lucern	9		
Sisach. c. Basle	28		
Soleure	13		
Taguinge en Sav.	23		

31.	Lever du soleil 4 h. 37 m.			Coucher du sol. 7 h. 23 m.	Pleine Lune le 2, à 10 h. 34 m.
1 Diman	C 8 s Pierre aux liens.	♂	29	☐ ☉ ♂ ♀, vent	du matin, vent du beau.
2 Lundi	s Etienne, pape.	♂	11	☉ à 10 h. 34 m. av. m.	Dernier quart le 10, à 6 h. 51 m.
3 Mardi	Invent. S. Etienne.	♂	22	☉ Que * ♄, b. tems	du matin, vent le tems trouble.
4 Mercredi	s Dominique, pr.	♂	4	☐ ♃, ☐ ♂ nébuleux	
5 Jeudi	s Oswald.	♂	18	ton ☉ beau tems	
6 Vendre	Transfiguration T S.	♂	29	☐ ♄, ☐ ♀, chaud	Nouvelle Lune le 16, à 10 h. 6 m.
7 Samedi	s Gaëtan.	♂	11	☉ dir. ☐ ☉, vent	du soir, amène de la pluie.
32.	Lever du soleil 4 h. 47 m.			Coucher du sol 7 h. 13 m.	Premier quart le 23, à 9 h. 43 m.
8 Diman	C 9 s Cyriaque, martyr.	♂	24	☉ ☉ ☉ ☉ nuage	du soir, pour de l'humide.
9 Lundi	s Romain, martyr.	♂	7	☐ ♄, ☉ ♂, * ♀,	
10 Mardi	s Laurent, martyr.	♂	20	☉ à 6 h. 51 m. av. m.	
11 Mercredi	s Susanne.	♂	4	☉ cœur * ♀, vent	
12 Jeudi	s Claire, vierge.	♂	18	adou- * ☉ variable	
13 Vendre	s Hippolite	♂	5	☉ ☉ ♄, ☉ ♀, pluie	
14 Samedi	s Eusèbe.	♂	18	ci, ☐ ♂, ☉ vent	
33.	Lever du soleil 4 h. 56 m.			Coucher du sol. 7 h. 4 m.	
15 Diman	C 10 Assomption N. D.	♂	3	☐ ♃, ☉ ♀ ☉ frais	
16 Lundi	s Roch, capitaine.	♂	18	☉ à 10 h. 6 m. ap. m.	
17 Mardi	s Sévère.	♂	3	☉ ☉ ☉, ☐ ☉, * ☉,	
18 Mercredi	s Hélène, impér.	♂	17	lous * ♄, ☉ trouble	
19 Jeudi	s Donat, prêtre.	♂	2	* ♃, * ♀, trouble	
20 Vendre	s Bernard, abbé.	♂	16	☐ ♃ ☉ ☉ ☐ ♀, pluie	
21 Samedi	s Jeanne Chantal.	♂	0	* ☉, * ♄, variable	
34.	Lever du soleil 3 h. 8 m.			Coucher du sol. 6 h. 52 m.	
22 Diman	C 11 s Symphorien, m.	♂	13	☉ ☉, ☐ ♀, brouillard	
23 Lundi	s Philippe Beniti.	♂	25	☉ à 9 h. 43 m. ap. m	
24 Mardi	s Barthélemy, a. ôtre.	♂	8	☉ en ☉ sercin	
25 Mercredi	s Louis, roi.	♂	20	☐ ☉ ☉ ☉ ☉ ☉ ☉ ☉	
26 Jeudi	s Zéphirin, pape,	♂	2	☉ ☉ ☉, ☉ ♄, variab.	
27 Vendre	fin de la Canicule.	♂	14	Dieu ☉ ☉, vent	
28 Samedi	s Augustin, évêque.	♂	26	à ☉ ♀ b. t. ☉ Périg.	
35.	Lever du sol. 5 h. 19 m.			Coucher du sol. 6 h. 41 m.	
29 Diman	C 12 Décollation S. J.	♂	8	☐ ☉ ☉ ☉ ☉, * ♃,	
30 Lundi	s Benjamin.	♂	19	☐ ☉ ☉ ja- ☉ tonner.	
31 Mardi	s Raimond.	♂	1	mais. * ♄, pluie	

Arracher le chanvre, battre le seigle pour la semaille. Dans le jardin, semer des raves pour l'automne et des épinards; semer de la chicorée et de la laitue. Cueillir le fruit mûr. Le fleuriste plante les anémones simples pour avoir des fleurs en automne et en hiver; à la fin du mois, on met en terre les jacinthes, anémones, renoncules, jonquilles, etc.

Depuis le 1 jusqu'au 31 août, les jours ont diminué de 99 minutes.

Foires du mois d'Août 1841.



Aarau c. Argovie	4	Felinge	12	Neu-Breisach h. r.	24	St. Felix	29
Aiguebelle	25	Féterne en Savoye	17	Neuveville c. Ber.	51	St. Jean d'Aulph	29
Allinges en Sav.	17	Frick c. d'Argovie	16	Noirmont c. Berne	5	St. Imier c. Berne	20
Altstædten s. Gall	16	Gaillard c. Genève	50	Ormont dessous	25	St. Triviers (Ain)	16
Andilly	25	Gigny (Jura)	10	Orgelet (Jura)	24	St. Ursanne c. Ber.	16
Annecy en Sav.	25	Giromagny h. rh.	10	Passavant (Doubs)	27	Salins Jura	13
Anet c. Berne	25	Glaris	10	Pellionex	17	Sallanches en Sav.	3
Annoire	20	Glise en Valais	16	Pesige	30	Samoens en Sav.	17
Appenzell	25	Grandson c. Vaud	11	Pleure	9	Sarnen c. Unterw	16
Arbois (Jura)	6	Grandval c. Ber.	51	Plot en Savoye	16	Schaffhausen	24
Arinthod (Jura)	19	Huthwyl c. Berne	4	Poligny (Jura)	2	Schwellbrunn c. A.	17
Aubois	25	Ignny	50	Pont du bourg	21	Sciez en Savoye	25
Beaume (Doubs)	15	Jougne (Doubs)	25	Porentroi c. Berne	9	Semoneel	4
Bagnins c. Vaud	16	Lachen c. Schw.	17	Port s. Saone D.	4	Soleure	10
Belfort (h. rhin)	2	Laferté s. Jouare	27	Provence c. Vaud	17	Sornetan c. Berne	30
Besançon (Doubs)	30	Lagnieu (Ain)	50	Rapperswyl c. s. G.	18	Steckhorn c. Th.	19
Bienne c. Berne	12	Lamanche	6	Regensberg c. Zu.	12	Sursee c. Lucern	28
Bischofzell c. Th.	30	Landeron c. Neuc.	9	Reichenau	16	Tagninge en Sav.	25
Blamout (Doubs)	3	Landser h. rhin	16	Reichensee c. Luc.	10	Tassenières	30
Boège	25	Larixouse (Jura)	16	Renan c. Berne	2	Tervai le château	19
Bons en Savoye	9	Les Bois c. Berne	25	Rheinfelden c. d' A.	25	Toirette	21
Bouclans	16	Les Bouchoux (J.)	16	Rigney (Doubs)	9	Ueberlingen	25
Bourg Ain	5	Le Muys	27	Rochevineux	30	Unterhallau c. Sc.	16
Bremgarten c. Arg.	25	Les Fourgs	20	Rolle c. Vaud	27	Urnäschen c. Ap.	9
Brugg c. Argovie	10	Les Rousses (Jura)	9	Romont c. Frib.	17	Val d' Illiez	18
Cerlier c. Berne	11	Liestall c. Basle	11	Ronchaud (D.)	50	Vallengin c. Neuc.	16
Champagny	28	Lignièrès c. Neu.	25	Rue c. Fribourg	26	Valleri	14
Chaux de crotenay	30	Lons-le-Saunier	16	Ruffach h. rhin	16	Ville du pont	15
Chesne Thônex Sa.	2	Marlioz	2	Ruffey	17	Villisau c. Lucern	10
Chilli	30	Massevaux h. rh.	9	Rumilly en Savoie	24	Wattwyl c. S. Gall	11
Clairvaux (Jura)	20	Mellingen c. d' Ar	16	Saillans (Drôme)	12	Wyl c. s. Gall	17
Clerval Doubs	10	Melz c. s. Gall	26	St. Amour (Jura)	27	Zoffingen c. d' Arg.	24
Coligny Ain	18	Mienzi	21	St. Cergue c. Vaud	10	Zurzach c. Argovi	28
Cossonai c. Vaud	26	Montbéliard	9	St. Claude (Jura)	7	Zweisimmen c. B.	25
Courendlin c. Bern	11	Montmourol	4	Ste Croix c. Vaud	25		
Dannemarie h. r.	31	Mont s V.	24				
Delle h. rhin	16	Morat c. Frib.	18				
Diessenhofen c. Th.	10	Morez (Jura)	16				
Dole Jura	31	Morteau (Doubs)	5				
Douvaine en Sav.	2	Morbier	5				
Echallens c. Vaud	18	Moudon c. Vaud	25				
Einsideln c. Schw.	30	Moussier	10				
Einsisheim h. rh.	24	Moutherot Doubs	50				
Epoisses c. d' or	18	Moutier g. val	2				
Eternos (Doubs)	12	Munster G. T. h. r.	24				
Faucogney (h. S.)	5	Murgenthal c. Ber.	11				








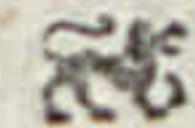


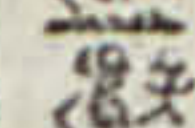
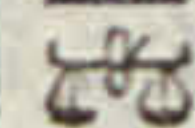
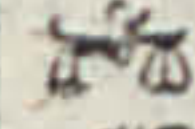


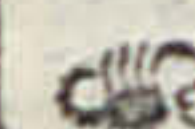
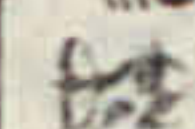



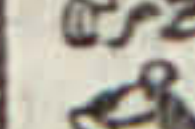








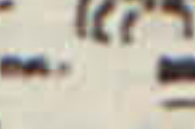
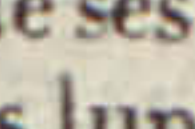
IX Mois.	SEPTEMBRE.	ELECTION	LUNAIS
	s Gilles Véréne:		
1 Mercredi	s Juste	14	à 2 h. 6 m. av. m. Pleine lune
2 Jeudi	s Rosalie.	26	le 1, à 2 h. 6 min. du mat.
3 Vendredi	s Ether.	8	est humide.
4 Samedi	s Ether.	21	Dem. quart. le 8, à 2 h. 45 m. du soir,
5 Dimanche	C 13 s Laurent Justin.	4	éclaircit l'air.
6 Lundi	s Magnus, abbé.	17	Nouv. lune le 15, à 6 h. 34 m. du ma.
7 Mardi	s Grat, évêque d'Aoste.	1	est au beau.
8 Mercredi	Nativité N. D.	14	Prem. quart. le 12, à 2 h. 4 m. apr. m. h.
9 Jeudi	s Gorgon, martyr.	28	temps.
10 Vendredi	s Nicolas de Tolentin.	12	Pleine lune le 30.
11 Samedi	s Felix et Ste Régule	27	
12 Dimanche	C 14 s Tobie. Guide.	11	SEPTEMBRE lui vient de ce
13 Lundi	s Materne.	26	que ce mois é-
14 Mardi	Exaltation Ste Croix.	11	lait e septiè-
15 Mercredi	4 Temps. s Nicomède,	26	me de l'année
16 Jeudi	s Corneille. P.	10	martiale.
17 Vendredi	Stigmate de St. Franc.	24	Lever et Cou-
18 Samedi	s Ferréol.	8	cher de la
19 Dimanche	C 15 s Janvier, évêq.	21	Lune.
20 Lundi	s Eustache.	4	Le 1, lever 10
21 Mardi	s Matthieu évangéliste.	16	h. 47 m. du
22 Mercredi	s Maurice, martyr.	29	soir. Couch.
23 Jeudi	s Lin, Pape.	10	1 h. 40 m. du
24 Vendredi	s Gamaliel.	22	soir.
25 Samedi	s Cyprien, martyr.	4	Le 5, lever à
26 Dimanche	C 16 s Justine, mart.	15	7 h 39 m. du
27 Lundi	s Côme et Damien.	27	soir. Couch.
28 Mardi	s Venceslas, martyr.	10	10 h. 28 m.
29 Mercredi	Michel archange.	22	du mat. Le
30 Jeudi	s Jérôme, doct.	5	12, lever 1 h.

Labourer; semer le seigle et le méteil; mettre les cochons maigres à la glandée. Semer des épinards, du persil, des oignons, des carottes, de la chicorée, des raves et de gros radis blancs. Lier le céleri et le butter. Cueillir le fruit mur par un temps sec. Semer la graine d'oreille d'ours, de renoncule, d'iris, de tulipes, de pavots et autres plantes annuelles.

Depuis le 1 jusqu'au 30 Septembre, les jours ont diminué de 106 minutes.

Faires du Mois de Septembre 1841.

Abondance cha. 20	Constance 12	Malleray c. Berne 28	S. Trivier (Ain) 13
Adelboden c. B. 21	Courth. c. Bern 24	Megève Sav. 1. 6. 24	S. Vit 9
Aix en Savoye 14	Cruseille 9	Mels c. s. Gall 27	Salez c. s. Gall 29
Altkirch h. rh. 29	Dagnersellen c. L. 15	Meyenberg c. Arg. 29	Salins Jura. 9
Appenzell 27	Davos c. Grisons 27	Mirecourt [Vosges] 8	Samoens en Sav. 29
Aarburg c. Arg. 22	Delémont c. Berne 22	Montbéliard [D.] 15	Schœftland c. Arg. 1
Arlau 14	Delle h. rhin 20	Montfaucon c. Ber 13	Schwartzembourg 30
Aromas 27	Diesse c. Berne 21	Monthey c. Valais 8	Sellières 11
Aubonne c. Vaud 15	Echallens c. Val 29	Montmélian. lech. 9	Selongey (c. d'or) 27
Audeux (Doubs) 10	Enolberg c. Unt. 14	Morgens c. Valais 18	Serre-les-Sapins D. 20
Avenches c. Vaud 24	Erlenbach c. Ber. 14	Morges c. Vaud 1	Sidwald c. s. Gall 16
Bagnes c. Valais 28	Erlinsbach c. S. 14	Morteau [Doubs] 28	Siebnen c. Schw. 27
Beaufort en Sav. 29	Estavayer c. Frib. 1	Motiers travers 3	Simplon c. Valais 28
Belfort (h. r.) 6	Ettiswyl c. Lucern 7	Moutiers en Tar. 14	Soleure 21
Bellegarde c. Frib. 22	Faucogney (h. S.) 2	Mulhausen h. r. 14	Sonceboz c. Berne 20
Bellinzona c. Tessin 7	Feldkirch (Voral.) 30	Munster c. Luc. 27	Sonviller c. Berne 2
Berne 7	Ferrette h. rhin 14	Muttens c. Basle 1	Speicher c. App. 20
Bernex en Savoye 30	Francfort s. Mein 14	Neu-Breisach 29	Spiringen c. Uri 25
Bienné c. Berne 16	Fribourg en Brisg. 1	Neukirch c. Sch. 27	Sieg c. Uri 27
Blamont Doubs 2	Fribourg Suisse 14	Niedersept (h. r.) 1	Stein am Rhein 29
Bletterans 10	Frutigen c. Berne 10	Nyon c. Vaud 30	Sulz h. rhin 22
Boège en Savoye 25	Gex (Ain) 9	Oensingen c. Sol. 20	Summiswald c. B. 24
Boisd'Amont Jura 20	Giromagny h. r. 14	Olten c. Soleure 6	Termignon en Sa. 30
Bolzano Tyrol 8	Glaris c. Glaris 21	Orgelet Jura) 16 24	Thaingen c. Schaf. 14
Bonadutz c. Gris. 29	Grabs c. s. Gall 20	Ormont dessus 14	Thann h. rhin 8
Bonneville en Sav. 11	Grandfontaine Be. 14	Ornans (Doubs) 21	Thône en Savoye 23
Bornand (gr.) 21	Grandvillard h. r. 14	Payerne c. Vaud 16	Thonon en Sa. 1 16
Bourg (Ain) 2 et 14	Gras (les) Doubs 21	Plansayon c. Frib. 9	Thun c. Berne 29
Breitenbach c. So. 21	Gruyères c. Frib. 27	Pontarlier (Doubs) 2	Unterseen c. Bern 10
Brevine c. Neuch. 14	Hundwyl c. App. 7	Ponts de Martel 7	Va'd'illiez c. Valais 27
Bulle c. Fribourg 9	Jenatz c. Grisons 25	Porentroi c. Berne 20	Vallengin c. Neuc. 21
Burdignin en Sav. 9	Jussi 4	Rehetobel c. App. 24	Vercel (Doubs) 27
Châindon c. Berne 6	Kœlliken c. Arg. 17	Reichenbach c. B. 28	Verrières (les) c. N. 16
Chambériat 6	La Clusaz en Sav. 15	Reichensee c. Luc. 15	Versoix c. Genève 1
Chamonix en Sav. 30	Langenbruck c. B. 28	Rue c. Fribourg 22	Vesoul 1 et 22
Chapelle d'Ab. 20	Langenthal c. Ber. 21	Ruffach h. rhin 9	Vius en Sale 10
Charmey c. Frib. 21	Langnau c. Berne 21	S. Amour Jura 25	Vouxvri en Valais 30
Château d'Œx c. V. 14	Langwies c. Gris. 27	S. Blaize c. Neuch 27	Wädenswyl c. Z. 30
Châtellet au Gess. 25	Lauffenburg c. Ar. 29	S. Brancher c. Val. 21	Waldshut for. n. 21
Chatillon 15	Lausanne 10	S. Cergue c. Vaud 22	Wegenstetten c. A. 20
Chambergi 24	Lentzbourg c. Arg. 30	S. Claude (Jura) 7	Weinfelden c. Z. 22
Chausin 4	Les Rousses Jura) 25	S. Gervais en Sav. 14	Wildhaus c. s. G. 7
Chaux de fonds 13	Lisle sur le Doubs 14	S. Hilaire Doubs 4	Yverdon c. Vaud 7
Coeuvres c. Frib. 2	Loèche c. Valais 29	S. Jean d'Aulph 27	Zurich 9
Cité d'Aoste en Piém. 6	Lœrrach Baden 15	S. Jorre en Savoye 2	
Clerval (Doubs) 13	Lons le Saunier 15	S. Julien en Sav. 2	
Cluse en Savoye 20	Luceus c. Vaud 10	S. Lupicin 11	
Colmar h. rh. 15	Lucerne 25	S. Marie aux Mines 4	


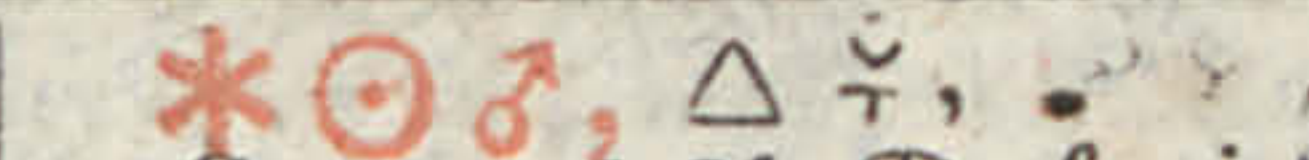

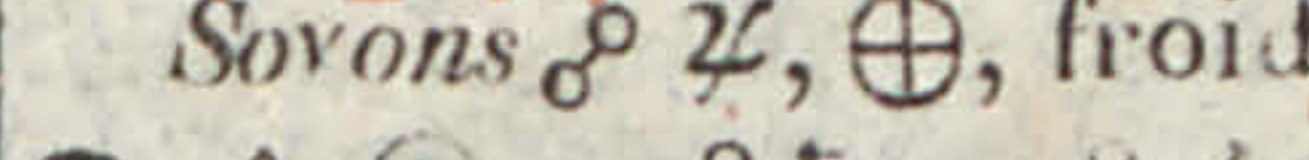



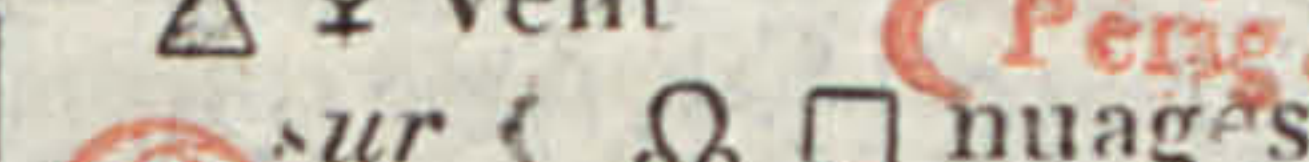
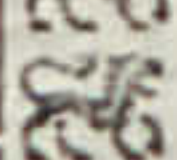
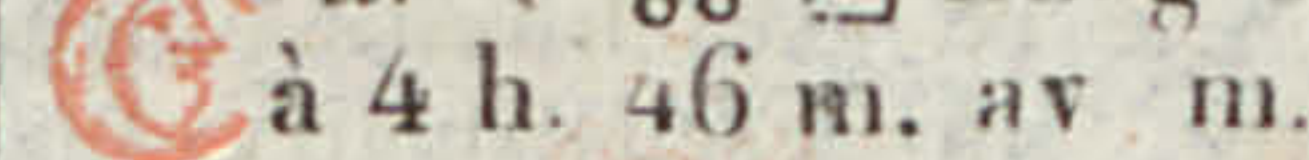

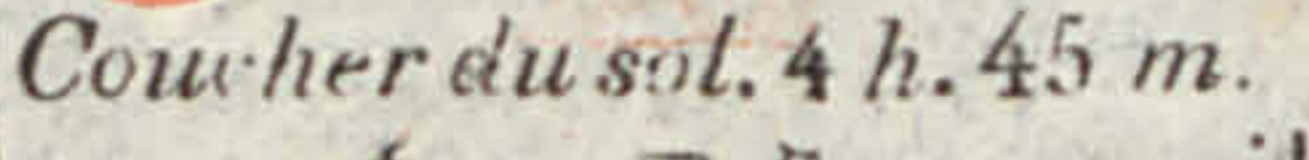
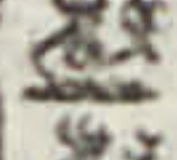

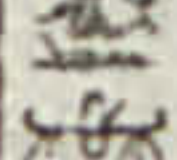
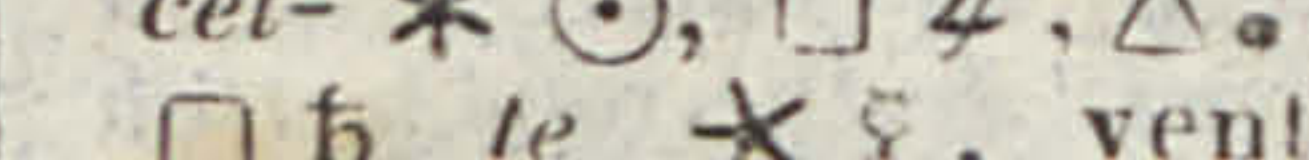



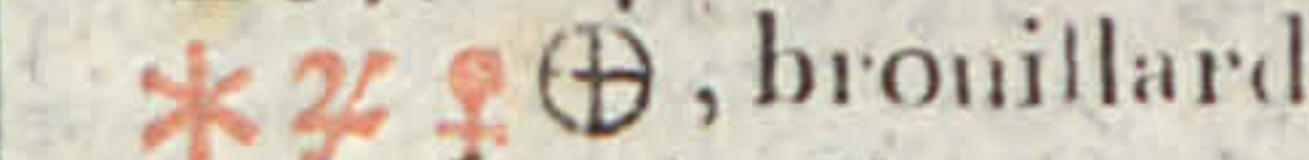



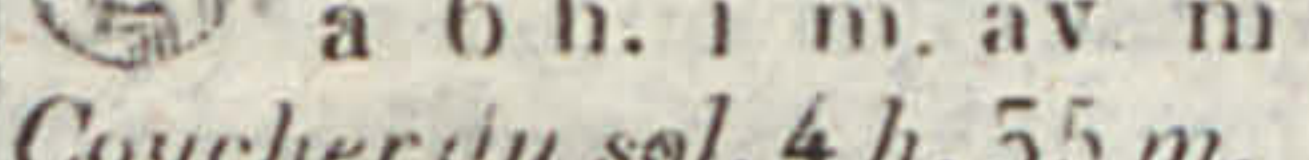
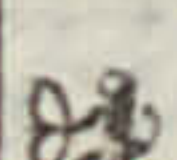
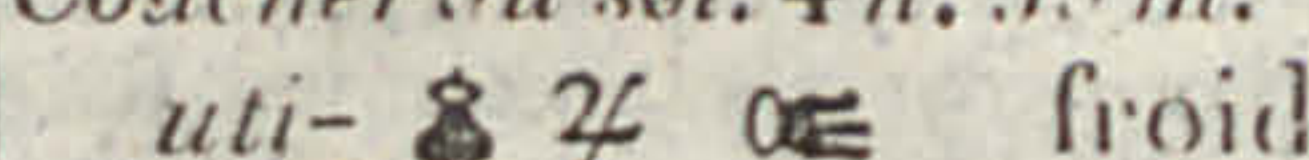

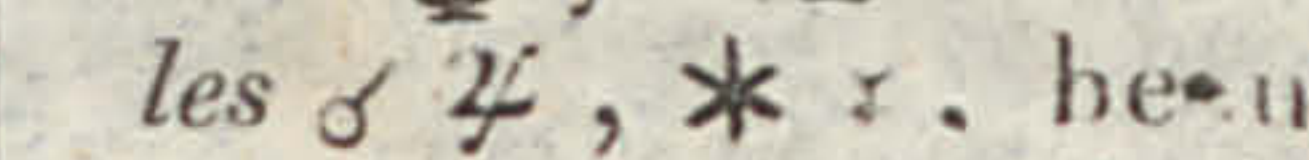

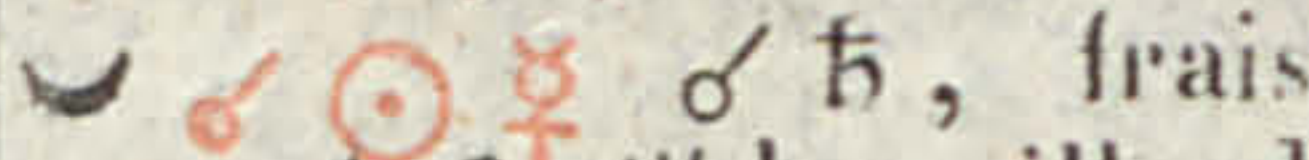



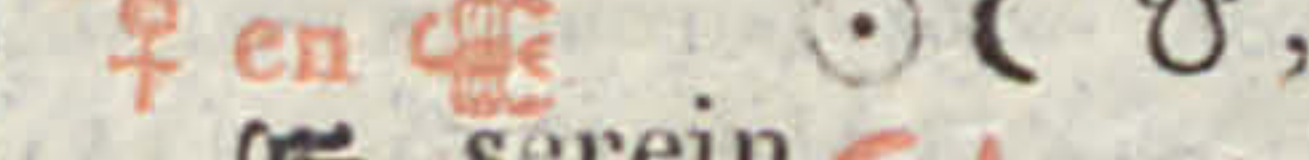


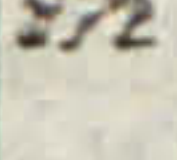
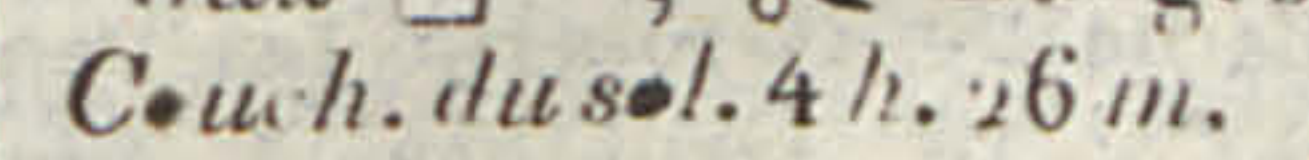

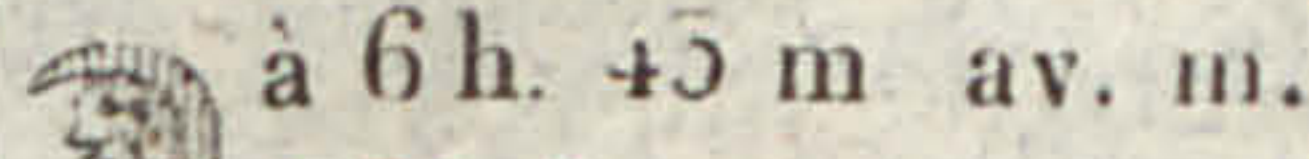







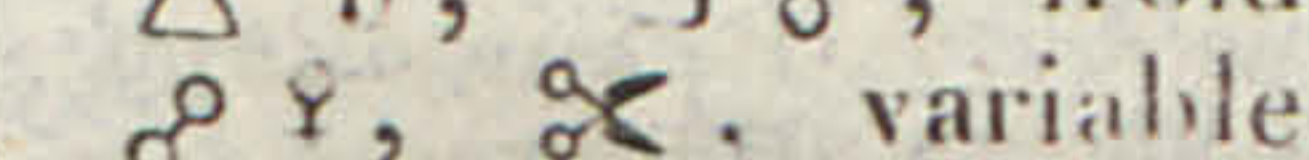

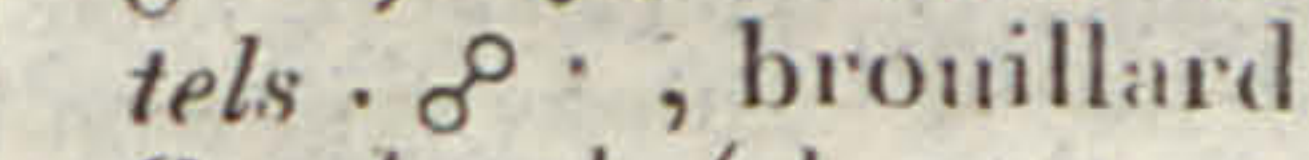

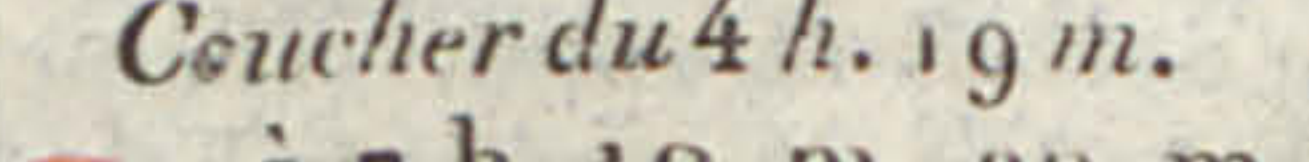

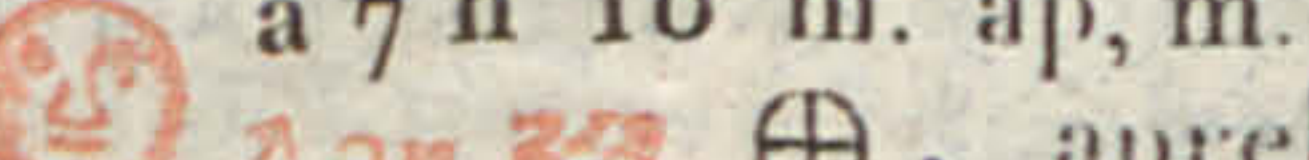
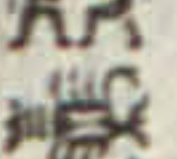





X Mois.	OCTOBRE.			
1	Vendre	<i>Le saint Rosaire.</i>	 18	$\Delta \text{♃}, \Delta \text{♄}, \text{♂} \text{♀}$, Dern. quart. le 7, à 9 h.
2	Samedi	<i>Anges gardiens.</i>	 1	$\Delta \text{♁} \text{♀}, \Delta \text{♁}, \Delta \text{♁}$, le 7, à 9 h. 44 m. du soir, rafraichit l'air.
3	<i>Diman</i>	<i>C 17 s Gérard, abbe.</i>	 14	Où $\text{♁} \text{♁}$ vent
4	Lundi	<i>s François.</i>	 28	$\oplus \text{♁}$ le nuageux
5	Mardi	<i>s Placide, martyr.</i>	 11	$\text{♀} \text{en} \text{♁} \text{♂} \text{♃}, \square \text{♀}$, le 14, à 4 h. 58 m. du soir. est nuageux.
6	Mercre	<i>s Bruno, chartr.</i>	 25	$\text{♂} \text{♄}, \Delta \text{♁}$, serein
7	Jeudi	<i>s Judith.</i>	 9	à 9 h. 44 m. ap. m.
8	Vendre	<i>s Brigitte, veuve.</i>	 20	$\text{♁} * \text{♁} \text{♃} \text{♁}$ frais
9	Samedi	<i>s Denis.</i>	 7	re- $\text{♁} \text{♁}, \square \text{♀}$, vent
10	<i>Diman</i>	<i>C 18 s Gedeon</i>	 22	$* \text{♁}, \Delta \text{♃}, \text{♁} \text{♁}$, Pleine lune le 30, à 6 h. 50 m. du mat. est nébuleux.
11	Lundi	<i>s Firmin</i>	 6	mords $\Delta \text{♁}, \text{♁}$ trouble
12	Mardi	<i>s Maximilien</i>	 20	$\square \text{♃}, \square \text{♄}, \text{♂} \text{♀}$, OCTOBRE tire son nom de ce qu'en comptant du mois de Mars, il était le huitième de l'année martiale.
13	Mercre	<i>s Edouard.</i>	 4	e- $\square \text{♁}, \text{♁}$ variable
14	Jeudi	<i>s Calixte, martyr.</i>	 19	à 4 h. 58 m. ap. m.
15	Vendre	<i>s Thérèse, vierge.</i>	 5	$\text{♁} * \text{♁} \text{♃}, \text{♁}$, b. tems
16	Samedi	<i>s Gall, abbe.</i>	 16	te, $* \text{♀}, \text{♂} \text{♀}$ troub.
17	<i>Diman</i>	<i>C 19 s Hedvige, veu.</i>	 29	le vrai $\text{♁} \text{♁}$, vent
18	Lundi	<i>s Luc, evangeliste.</i>	 12	$\text{♂} \text{♃}, \text{♂} \text{♄}$, serein
19	Mardi	<i>s Pierre d'Alcantara</i>	 24	$\text{♁} * \text{♁}, \square \text{♀}$, frais
20	Mercre	<i>s Vendelin.</i>	 6	$\text{♁} \text{en} \text{♁} \text{♁} \text{♃}$, vent
21	Jeudi	<i>s Ursule, vierge.</i>	 18	$\text{♁} \text{♁}, \text{bon} * \text{♁}$, clai
22	Vendre	<i>s Colomb.</i>	 0	à 9 h. 54 m. av. m.
23	Samedi	<i>s Séverin, évêque.</i>	 12	$\text{♁} \text{en} \text{♁} \text{♃} \text{♁}$ sombre
24	<i>Diman</i>	<i>C 20 s Salomé.</i>	 24	$\text{♁} \text{♃}, \square \text{♀}$, pluie
25	Lundi	<i>s Crépin, cordon.</i>	 6	$* \text{♁} \text{♁}, \text{♁} \text{en} \text{♁}$
26	Mardi	<i>s Amand, évêque.</i>	 18	heur $\square \text{♃}, \text{♁}$, vent
27	Mercre	<i>s Frumence, évêque.</i>	 0	$\square \text{♁}, \Delta \text{♄}, \text{♂} \text{♀}$, Le 24, lever 2 h. 42 m. du s. Couch. à mi- nuit.
28	Jeudi	<i>s Simon Jude.</i>	 15	$\text{♀} \text{en} \text{♁} \text{♁} \Delta \text{♃}$ nuages
29	Vendre	<i>s Narcisse.</i>	 27	$\text{♁} * \text{♁} \text{♃} \text{♁}$ fui. pluie
30	Samedi	<i>s Lucain, martyr.</i>	 10	à 6 h. 50 m. av. m.
31	<i>Diman</i>	<i>s Quentin, Vig. Jeune</i>	 24	Couch. du sol. 4 h. 55 m. $\text{♁} \text{♃} \text{♁}$ temps frais

Dans ce mois, le vigneron retire le fruit de ses labours selon le degré d'intelligence qu'il a mis dans la culture de ses vignes. On sème les lupins, les pois, les feverolles, l'orge carrée, de la laitue crêpe pour janvier et de la romaine hâtive pour avril. Au milieu du mois, planter les tulipes et autres oignons à fleurs qu'on n'a pas encore mis en terre.

Depuis le 1 jusqu'au 31 Octobre, les jours ont diminué de 108 minutes.

Faires du mois d'Octobre 1841.

Aarau c. Argovie	20	Delle (h. rh.)	11	Lenck (an der)	8	Romainmot. c. V.	22
Abondance N.D.	4	Douvaine en Sav.	23	Leyzin c. Vaud	11	Romont c. Frib.	12
Adelboden c. B.	5	Draillant en Sav.	28	Lichtensteig. S.G.	11	Rougemont c. V.	11
Ægeri c. Zug	11	Einsiedeln c. Zur.	4	Liestall c. Basle	19	Rue c. Fribourg	28
Aigle c. Vaud	27	Emmendingen c. B.	26	Lieu (le) c. Vaud	14	Russwyl c. Luc.	4
Aime en Savoye	4	Erlenbach c. Berne	12	Lindau, lac de C.	30	Saillans Drôme	13
Albert-V, en S.	18	Erschweil c. Soleure	4	Locle c. de Neuch.	19	S. Amarin h. rh.	28
Albeuve c. Frib.	25	Eschalmatt c. Lu.	11	Loèche c. Val.	13 28	S. Amour Jura	25
Altorf c. d'Uri	14	Estavayer c. Frib.	27	Lonsle Saunier (J.)	15	S. Claude Jura	7
Ambérieux (Ain)	29	Evian en Savoye	4	Lottstetten d. B.	18	S. Croix c. Vaud	7
Annemace en Sav.	26	Faverge en S.	6 20	Lucerne	4	S. Gall c. s. Gall	20
Aoste en Piémont	28	Ferrette h. rhin	19	Lugano Tessin	16 28	S. Gervais en Savoye	4
Appenzell	20	Feuernthalen Zu.	26	Martigny c. Valais	18	S. Gingolph en Sav.	21
Bagnes c. Valais	25	Flawyl c. S. Gall	28	Massevaux h. rh.	4	S. Joire en Savoye	18
Basle	27	Flumet en Savoye	5	Mayenfeld Gris.	29	Sallanches en Savoye	29
Banma c. Zur.	1	Frauenfeld c. Th.	18	Megève en Savoye	1	Samoens en Savoye	21
Beaulme c. Vaud	14	Frutigen c. Berne	19	Menzingen c. Zug	18	Sarnen c. Unterwald	18
Belfort h. rhin	4	Gais c. Appenzell	4	Mettmenstetten	28	Schwarzenbourg c. Be.	28
Bellevaux en Sav.	9	Gelterkinden Bâle	6	Mézières c. Vaud	6	Schwitz	16
Bercher c. Vaud	22	Gessenai c. Berne	1	Montbéliard Doubs	4	Schöpfheim c. Lucern	5
Berne	26	Gex (Ain)	16	Monthey c. Valais	13	Seewen c. Soleure	13
Berthoud c. Berne	20	Gigny (Jura)	11	Montreux c. Vaud	29	Seewis c. Grisons	28
Bex c. Vaud	15	Gimel c. Vaud	4	Montricher c. V.	15	Seignelégier c. Berne	4
Biot en Savoye	25	Giromagny h. rh.	12	Mœrell c. Val.	15 30	Sempach c. Lucerne	28
Boège en Savoye	29	Glaris	11 27	Morgex val d'Aoste	4	Sentier (le) c. Vaud	1
Boltigen c. Berne	5	Gossau c. s. Gall	4	Morzine en Savoye	1	Sidwald c. S. Gall	21
Bœsingen c. Berne	25	Gross Hœchstetten	27	Mossnang s. Gall	15	Sierre c. Valais	25
Bourg (Ain)	19	Gruningen c. Zur.	26	Motierstraver c. N.	26	Signau c. Berne	21
Bregenz (Vorarlb.)	18	Gruyères c. Frib.	20	Moudon c. Vaud	20	Sion c. Valais	25
Brevine c. Neuch.	27	Gryon c. Vaud	11	Moutier gr. Val	16	Soleure	19
Brigue c. Valais	16	Habsheim h. rh.	28	Mümliswyl c. Sol.	20	Stantz c. Unterwald	20
Brugg c. Argovie	26	Heiden c. App.	8	Munster c. Lucerne	21	Stein am Rhein	27
Bulle c. Fribourg	14	Héricourt Doubs	28	Neustadt f. n.	28	Tamins c. Grisons	30
Buren c. Berne	6 27	Herisau c. App.	4	Nidau c. Berne	26	Tavannes c. Berne	27
Buttes c. Neuchât.	5	Hermance c. Gen.	25	Olten c. Soleure	18	Teuffen c. App.	25
Chables s. Saleive	2	Hundwyl c. App.	18	Orbe c. Vaud	4	Tour ronde en Sav.	20
Chamonix en Sav.	25	Huthwyl c. Berne	20	Ormont-dessous	20	Tramelan c. Berne	13
Château d'Œx	18	Kaisersberg h. rh.	4	et dessus	15	Unterhallau c. Schaff.	18
Châtel d'Abond.	8	Knouau c. Zurich	4	Orsières c. Valais	4	Untersee c. Berne	13 29
Châtel St. Denis	25	Kulm c. Argovie	29	Palézieux c. Vaud	28	Urnäsch c. App.	26
Chaux de fonds	26	Kybourg c. Zur.	27	Planfayon c. Frib.	20	Uznach c. s. Gall	23
Coligny (Ain)	18	Lachen c. Schw.	5	Pontarlier (Doubs)	21	Vacheresse en Savoye	12
Cluses en Savoye	18	La Joux c. Berne	11	Porentrui c. Berne	18	Val d'Illiez c. Vallais	21
Collombay	25	La Roche c. Frib.	18	Ragatz s. Gall	18	Vallorbes c. Vaud	19
Cornol c. Berne	6	La Sagne c. Neuch.	12	Ramsen c. Sch.	7	Valpeline	5
Courendlin c. Ber.	27	La Sarraz c. Vaud	12	Bapperswyl c. S.G.	6	Verrières c. Neuchâte.	14
Cudrefin c. Vaud	25	Laufen c. Berne	25	Reichenbach c. B.	26	Villisan c. Lucerne	18
Dannemarie h. r.	19	Lauffenbourg c. A.	28	Reinach c. Argovie	14	Vionnaz c. Vallais	25
Davos c. Gris.	11	Leipzig (Saxe)	9	Rochefort c. Neu.	29	Waldenbourg	11
						Waldshut forêt noire	16
						Wangen c. Berne	21
						Wattenwyl c. Berne	13
						Wiedlisbach c. Berne	28
						Winterthur c. Zurich	14
						Wyl c. S. Gall	5
						Yverdon c. Vaud	26
						Zoffingen c. Argovie	6
						Zug	19
						Zweisimmen c. Berne	21

1 Lundi	TOUSSAINTS.		8		
2 Mardi	Les Trépassés:		22	<i>Soyons</i> 	Dern. quart. 1-6, à 4 h. 46 m. du matin, nuageux.
3 Mercredi	s Hubert, évêque.		6		
4 Jeudi	s Charles Boromé.		23		
5 Vendredi	s Zacharie prêtre.		4		
6 Samedi	s Léonard, solitaire.		18		
45.	<i>Lever du sol. 7 h. 15 m.</i>				
7 Diman	C 22 s Florentin, évêq.		2		
8 Lundi	Vénération des reliq.		16		
9 Mardi	s Théodore, martyr		0		
10 Mercredi	s Triphon, martyr.		14		
11 Jeudi	s Martin, évêque.		28		
12 Vendredi	s Imier, évêque.		11		
13 Samedi	s Stanislas Kostka.		24		
46.	<i>Lever du sol. 7 h. 25 m.</i>				
14 Diman	C 23 s Fréderich.		7		
15 Lundi	s Léopold.		20		
16 Mardi	s Othmar, abbé.		2		
17 Mercredi	s Grégoire, taumat.		14		
18 Jeudi	s Odon, abbé.		26		
19 Vendredi	s Elizabeth.		8		
20 Samedi	s Félix de Valois.		20		
47.	<i>Lever du sol. 7 h. 34 m.</i>				
21 Diman	C 24 Présentation N. D.		2		
22 Lundi	s Cécile, vierge.		14		
23 Mardi	s. Clément, pape et mart.		26		
24 Mercredi	s Chrysogone, mart.		8		
25 Jeudi	s Catherine.		21		
26 Vendredi	s Conrad, évêque.		5		
27 Samedi	s Jérémie.		18		
48.	<i>Lever du sol. 7 h. 41 m.</i>				
28 Diman	C 1 adv s Sostène.		2		
29 Lundi	s Saturnin.		17		
30 Mardi	s André, apôtre.		1		

Serrer les fruits d'automne; émonder les arbres, couper le bois à bâtir. Semer des raves pour janvier et février; planter des laitues, des asperges, de l'oseille, de l'estragon. Planter des rosiers, des lilas et autres arbustes qui ne craignent pas les gelées.

Depuis le 1 jusqu'au 30 Novembre, les jours ont diminué de 83 minutes

Lieux du Mois de Novembre 1841

Aarau c. d'Argovie	10	Cossonai c. Vaud	4	Lucens c. Vaud	10	S. Imier c. Berne	22
Aarberg c. Berne	10	Couvet c. Neuch.	10	Lutry c. Vaud	25	S. Julien en Savoye	4
Aarbourg Arg.	25	Cruseille en Sav.	15	Massevaux h. r.	15	S. Léger c. Vaud	17
Abondance N. D.	4	Delémont c. Berne	10	Massonger c. Val.	25	S. Marie aux Min.	3
Aeschi c. Berne	5	Delle h. rhin	8	Mellingen c. Arg.	26	S. Maurice c. Valais	8
Aiguebelle en Sav.	11	Diessenhofen c. T.	22	Meyenberg c. Arg.	16	S. Triviers (Ain)	2
Altkirch. (h. r.)	25	Divonne (Jura)	16	Moirans (Isère)	2	S. Ursanne c. Berne	1
Altorf c. Uri	4	Echallens c. Vaud	18	Montbéliard D.	15	S. Vit	25
Andelfingen c. Zu.	8	Ein-siedeln c. Sch.	8	Montmélian en S.	25	Säckingen c. Arg	30
Appenzel	17	Elgg c. Zurich	17	Morez c. Frib.	17	Salins (Jura)	6
Arbon c. Thurg.	15	Ensisheim h. rhin	25	Morez Jura)	1	Sarnen c. Unterw.	17
Arwangen c. Berne	9	Erlenbach c. Berne	9	Morges c. Vaud	17	Schaffhausen	16
Attalens c. Frib.	8	Erlinsbach c. Sol.	50	Morteau (Doubs)	9	Schiersch c. Gris.	25
Avenches c. Vaud	19	Erschweil c. Sol.	29	Morzine en Savoye	8	Schleitheim c. Sch.	29
Baar c. Zug	15	Erstein h. rh.	29	Moudon c. Vaud	17	Schwellbrunn Ap.	2
Baden c. Argovie	16	Evian en Sav. 1 et	15	Moutherot (D.)	10	Schwytz	12
Balstall c. Soleure	4	Faougney (h. S.)	4	Mulhausen h. r.	2	Secngen c. Arg.	16
Belfort h. rhin	1	Flumet en Savoye	4	Munster c. Luc.	25	Selongey c. d'or	12
Berne	25	Flums c. s. Gall	2	Mury c. Argovie	11	Sensales c. Frib.	1
Berneck c. s. Gall	16	Fribourg en Suisse	11	Naters c. Valais	9	Sierre c. Valais	26
Berthoud c. Berne	9	Frick c. d'Argovie	50	Neu-Brisach h. r.	22	Sion	15 et 20
Besançon Doubs	15	Frutigen c. Berne	19	Neuchâtel	3	Sissac c. Basle	17
Bex c. Vaud	6	Gaillard c. Gen.	8	Neuveville Ber.	30	Sombacourt	30
Bienne c. Bône	11	Gebweiler h. rhin	30	Nyon c. Vaud	25	Staefa c. Zurich	18
Biot en Savoye	22	Gersau c. Schwitz	11	Oensingen c. Sol.	29	Stammheim c. Z.	1
Bischofzell c. Th.	18	Giromagny h. rhin	9	Ollon c. Vaud	19	Stanz c. Unterw.	17
Blamont (Doubs)	6	Glaris	12 et 22	Olten c. Soleure	15	Steckborn au lac C.	18
Blankenburg c. B.	16	Grandson c. Vaud	17	Orgelet (Jura)	24	Stein am Rhein	24
Bonneville en Sa.	11	Grandvillard h. r.	9	Ormont dessous	26	Sursee c. Lucerne	8
Bons en Sav.	15 29	Grindelwald c. B.	6	Ornans (Doubs)	16	Tagninge en Sav.	3
Bornand (gr.) Sav.	8	Gruyères c. Frib.	24	Oron la ville	3	Teuffen c. Appen.	29
Boudry c. Neuch.	9	Hérisau c. Appen.	19	Passavant	2	Thaingen c. Sch.	1
Bourg (Ain)	12	Herzogenbuchsee	11	Payerne c. Vaud	4	Thône en Savoye	15
Breitenbach c. Sol.	16	Horgen Zurich	18	Pfeffikon c. Zurich	18	Unterseen c. B.	17
Bremgarten c. Ar.	8	Huëmoz c. Vaud	9	Rances c. Vaud	5	Uster c. Zurich	25
Brent c. Vaud	10	Ilanz c. Grisons	15	Renan c. Berne	9	Uznach s. G. 13.	27
Brientz c. Berne	10	Kaysersthul c. Arg.	11	Rheinau c. Zur.	5	Vesoul (h. Saône)	25
Bolach c. Zurich	2	Kaisersberg h. rh.	29	Rheineck c. s. Gall	8	Vevey c. Vaud	50
Bulle march. de bét.	4	Klingnau c. Arg.	26	Rheinfelden c. Ar.	10	Vouxvri c. Valais	11
Carouge c. Genève	2	Küblis c. Grisons	19	Ribauvillers h. r.	30	Waldshut for. n.	6
Champagnole (J.)	26	Lachen Schwitz	30	Richterschwyl Z.	16	Weggis c. Lucerne	11
Chât. d'Exc. V.	25	Landeron c. Neu.	8	Rolle c. Vaud	19	Weinfelden c. Th.	10
Chesne Thonex Sa	16	Langenthal c. Ber.	2	Romont c. Frib.	50	Wilchingen	22
Cité d'Aoste en Pié.	2	Langwies c. Gris.	16	Rorschach c. s. G.	4	Wildhaus	9
Coire c. Grisons	12	La Roche c. Frib.	26	Ruffach h. rhin	29	Winterthur c. Z.	4
Collonges f. l'Ecl.	2	Laupen c. Berne	4	Rumilly en Sav.	25	Wyl c. s. Gall	16
Colmar h. rhin	18	Lausanne	12	S. Claude (Jura)	12	Zoffingen c. Arg.	16
Constance	29	Loèche c. Valais	10	S. Hélène en Sav.	2	Zug	30
Coppet c. Vaud	50	Lonsle Saunier	15	S. Jean de Gonv.	11	Zurich	11

1	Mercre	s Eloi, évêque.	16	△ ♀ froid	Perig	Dern. quart.
2	Jeudi	s François-Xavier.	0	☾ ☽, ♂ ♀ serein		le 5. à 0 h.
3	Vendre	s Lucius, Ap. d. Grisons.	15	△ ☉, □ ♀, âpre		48 m. du soir.
4	Samedi	s Barbe, martyre.	29	Avons △ ☽, vent		amène de la
	49.	Lever du soleil 7 h. 47 m.		Coucher du sol. 4 h. 13 m.		neige.
5	Diman	s Sabbas, abbé.	13	☉ à 0 h. 48 m. ap. m.		Nouv. lune
6	Lundi	s Nicolas	27	□ ♀, * ♀, neige		le 12 à 10 h.
7	Mardi	s Ambroise, docteur.	10	pour * ☉, □ ☽,		7 m. du soir,
8	Mercre	s Immaculée	24	* ☉, ♃ ♃, froid		nuageux.
9	Jeudi	s Joachim.	7	* ☽, □ ♂, vent		Prem. quart.
10	Vendre	s Valerie	20	☽ ♀ ♀ ♃ ♃, sombre		le 21 à 3 h. 21
11	Samedi	s Damase, pape.	5	☽ ♀, ♂ ♀, variable		m. du matin.
	50,	Lever du soleil 7 h. 51 m.		Coucher du sol. 4 h. 9 m.		se voue à de
12	Diman	s Synèse, martyr.	16	☉ à 10 h. 7 m. ap. m.		l'agréable.
13	Lundi	s Luc Otille	28	☾ ☽ ♀, ⊕ clair		Pleine lune
14	Mardi	s Nicaise.	10	but l'or- ☽ ☽, ☽ neige		le 28, à 7 h. 7
15	Mercre	s Abraham	22	* ☽ ♀ dre trouble		m. du mat. en-
16	Jeudi	s Adélaïde.	4	☾ ☽, * ♀, * ♀,		gendre une
17	Vendre	s Lazare	16	♂ ♂ crud	Apog.	froide temp.
18	Samedi	s Galien.	28	* ☉, ♃ ♃, froid		DÉCEMBRE
	51.	Lever du soleil 7 h. 53 m.		Coucher du sol. 4 h. 7 m.		tire son nom
19	Diman	s Némèse.	10	* ☽, * ♀, □ ♀.		de ce qu'il é-
20	Lundi	s Théophile, mart.	21	moral, ☽ ⊕ serein		tait le dixiè-
21	Mardi	s Thomas, apôtre.	4	☽ à 3 h. 21 m. av. m.		me mois de
22	Mercre	s Flavien.	16	☽ en pl. e. jour		l'année mar-
23	Jeudi	s Dagobert.	29	△ ☉, ☽, froid		tiale.
24	Vendre	s Adam.	12	△ ☽, pour △ ♀, tr.		Lever et
25	Samedi	NOEL	26	□ ♀ ♀ □ ♂, neige		coucher de la
	52.	Lever du soleil 7 h. 53 m.		Coucher du sol. 4 h. 7 m.		lune.
26	Diman	s Etienne, martyr.	10	☽ ☉ ☽ loi la venteux		Le 5, lever à
27	Lundi	s Jean, évangéliste.	25	☽ △ ♂, ♂ ♀, ♂ ♀,		minuit.
28	Mardi	Les Innocens.	10	☽ à 7 h. 7 m. av. m.		Couch. 0 h. 27
29	Mercre	s Thomas, martyr.	25	☾ ☽ Perig.		m. du soir.
30	Jeudi	s David	10	vérité. ⊕ ☽, nuage		Le 12, lever 7
31	Vendre	s Sylvestre	24	♂ ♂, △ ♀, doux		h. 20 m. du
						matin.
						Couch. 10 h
						12 m. du s.
						Le 26, lever 1
						h. 48 m. du
						soir.
						Coucher 6 h.
						11 m. du ma-
						tin.

Fumer et marnier les terres ; battre en grange ; réparer et mettre en état les divers instrumens de la ferme et du labour, les utensiles du jardin, etc. mais sur toutes choses, implorer l'assistance de Dieu pour qu'il veuille bien nous continuer ses bénédictions.

Du 1 au 21 les jours ont diminué de 22 min: et du 21 au 31 ils ont cru de 4 minutes.

Foires du mois de Decembre 1841.

Aarau c. Argovie	15	Ferney-Voltaire	5 21
Aigle c. Vaud	15	Ferrette h. rhin	7
Altorf c. Uri	2 23	Flums c. S. Gall	14
Altstædten c. s. Gall	9	Fraisans	7
Ambéricux (Ain)	6	Frauenfeld c. Th.	15
Annecy en Savoye	6	Fribourg en Brisg.	21
Appenzell	8	Gais c. Appenzell	21
Arbois (Jura)	3	Gendrey (Jura)	18
Arcey	21	Gessenai c. Berne	3
Aromas (Jura) 3 et	22	Gex (Ain)	1
Aubonne c. Vaud	7	Gigny (Jura)	10
Belforth h. rhin	6	Giromagni h. rh.	14
Belvoye (Doubs)	6	Glaris	11
Berthoud c. Berne	30	Gossau c. s Gall	6
Bex c. Vaud	30	Grenoble (Isère)	4
Bienne c. Berne	30	Hutwyl c. Berne	1
Blamont (Doubs)	6	Ignny (Marne)	22
Bolzano Tyrol	1	Ilanz c. Grisons	13
Bonne en Savoye	7	Kayserstuhl c. Ar.	6
Bourg (Ain)	6		et 29
Bregentz Voralb.	6	Klingnau c. Arg.	28
Bremgarten c. Arg.	13	Küblis c. Grisons	17
Brugg c. Argovie	7	Lagnieu (Ain)	13
Bulle c. Fribourg	9	Langnau c. Berne	8
Buren c. Berne	8	La Roche en Sav.	13
Cerlier c. Berne	1	Lauffen c. Berne	13
Chable s. Salève	18	Lentzbouurg c. Arg.	9
Chaumergi	18	Lisle sur le D.	22
Clairvaux [jura]	20	Lons le Saunier	15
Cterval (Doubs)	14	Lucerne	21
Cluses en Savoye	1	Martigny c. Valais	6
Coligny (Ain)	18	Meilen c. Zurich	2
Colmar (h. r.)	15	Mirecourt (Vosge)	13
Cully c. Vaud	10	Montbéliard	13
Delémont c. Berne	22	Monthey c. Valais	31
Delle h. rhin	20	Montmélian Sav.	27
Dôle Jura.	4	Morez (Jura)	20
Echandens c. Vaud	27	Moudon c. Vaud	27
Einsideln c. Schwiz	4	Mulhausen	6
Ermatingen c. Th.	1	Neuenkirch. Sch.	15
Eschenz c. Thurgov.	2	Neuveville c. Berne	28
Estavayer c. Frib.	1	Nidau c. Berne	14
Faucogney (h. S.)	2	Olten c. Soleure	13
Feldkirch Voralb.	20	Orbe c. Vaud	13



Orgelet (Jura)	24	Strasbourg	18 et 27
Ornans Doubs	21	Sulz h. rhin	22
Payerne c. Vaud	23	Sursee c. Lucerne	6
Poligny (Jura)	8	Tassenières	22
Pontarlier (Doubs)	9	Teuffen c. Appen.	20
Pont du bourg	2	Thonon en Sav.	6-22
Porentrui c. Berne	6	Thun c. Berne	15
Port s. Saone	15	Troistorrens 2 et	16
Ragatz c. S. Gall	6	Ueberlingen	15
Rapperswyl S. Gall	15	Vercel [Doubs]	24
Recologne (Doubs)	15	Vezellei	9
Reichenbach c. Ber	14	Vielmergen c. Arg.	2
Roulous (Doubs)	27	Villeneuve c. Vaud	2
Rue c. Fribourg	16	Villisau c. Lucerne	20
Saanen c. Berne	3	Vius en Salaz	6
S. Amour (Jura)	2	Waldshut [for. n.]	27
S. Claude [Jura]	7	Winterthur c. Zur.	16
S. Hilaire	4	Yverdon c. Vaud	27
S. Lupicin [Jura]	4	Zweisimmen c. Ber.	9
S. Trivier de C. [Ain]			
	24 et 28		
Salins [Jura]	23		
Samoens en Savoye	15		
Sancey le gr. [D.]	27		
Sarnen c. Unterw.	1		
Schwitz	4		
Seewis c. Grisons	13		
Seillères	18		
Selongey [côte d.]	22		
Sidwald c. S. Gall	9		
Soleure	14		

E

Souverains de l'Europe.

Nés.	S. S. LE P A P E.	Élus
1765	GRÉGOIRE XVI, Maure Capellari	1831
EMPEREURS.		
1793	Autriche FERDINAND I. roi de Bohême et de Hongrie	1835
1796	Russie NICOLAS I.	1825
1823	Turquie , ABDUL-MEDSCHID-KHAN	1839
R O I S.		
1773	France , LOUIS PHILIPPE I.	1830
1819	Grande Brétagne , ALEXANDRINE VICTOIRE I.	1837
1795	Prusse, FRÉDÉRIC GUILLAUME IV.	1840
1830	Espagne , ISABELLE II.	1835
1792	Hollande GUILLAUME II.	1840
1790	Belgique , LÉOPOLD I.	1831
1798	Sardaigne , CHARLES ALBERT.	1831
1810	Deux-Siciles, FERDINAND II.	1830
1819	Portugal , DONA MARIA da Gloria.	1826
1768	Danemarck , CHRISTIAN VIII.	1839
1786	Bavière , LOUIS CHARLES AUGUSTE	1825
1797	Saxe , FRÉDÉRIC AUGUSTE.	1836
1764	Suède , CHARLES JEAN XIV	1818
1781	Wurtemberg , GUILLAUME	1816
1771	Hanovre , Ernest Auguste	1837
1815	Grèce , OTHON I.	1832

GRANDS DUCS ET DUCS.

1790	Bade , Charles Léopold Frédéric	1830
1804	Brunswick, Auguste Louis Guilt.	1814
1794	Anhalt-Dessau , Léopold Frédéric	1817
1778	Anhalt-Cæthen , Henri	1830
1797	Toscane , Léopold II.	1824
1791	Parme , Marie Louise.	1814
1771	Saxe-Gotha , Caroline Amélie	1825
1800	Saxe-Meiningen , Bernard Erich	1803
1784	Saxe-Cobourg , Ernest	1806

Nés.		Élus.
1783	Saxe-Weimar , Charles Frédéric	1828
1792	Nassau , Guillaume Georges	1816
1777	Hesse-Darmstadt , Louis II.	1830
1800	Mecklenbourg-Schwerin , Paul Frédéric	1837
1779	Mecklenbourg-Strélitz , Georges Frédéric	1816
1779	Modène, François IV, Ar: d'Aut.	1814

PRINCES.

1789	Waldeck, Georges Frédéric Henri	1813
1796	Lichtenstein, Aloïs Joseph	1836
1783	Oldenbourg , Paul Fréd. Auguste.	1829
1776	Honhenzollern , Frédéric Herman.	1810
1796	Lippe , Paul Alexandre Léopold.	1802
1799	Lucques , Charles Louis	1824
1794	Reuss-Greiz , Henri XX.	1836
1785	Reuss-Schleiz , Henri LXII	1818
1797	Reuss-Ebersdorf, Henri LXXII.	1822
1801	Schwarzbourg , Gunther Frédéric	1827

ELECTEUR.

1777	Hesse-Cassel , Guillaume II.	1821
------	--------------------------------------	------

LANDGRAVE

1771	Hesse-Philipsthal , Ernest Const.	1819
------	-----------------------------------	------

SUISSE.

Divisée en XXII Cantons souverains, réunis en Confédération sous une Diète et un Président. (Canton directeur Berne.)

FRANCFORT SUR LE MEIN.

Un Sénat.

VILLES ANSEATIQUES.

Hambourg , Lubeck et Brême.

Un Bourgmaitre et un Conseil.



EPHEMERIDES

DE MDCCCXLI.

DESCRIPTION des Quatre Saisons.

De l'hiver.

Ce triste quartier a pris son commencement le 21 Décembre de l'année 1840, à 5 heures 41 m. du soir, alors que le soleil faisait son entrée au signe du Capricorne. Dans ce même moment la Lune étoit au 5 degré du Sagittaire, Saturne au 25 deg. du même signe; Jupiter au 6 degré du même signe; Venus 7 degré du Verseau; Mercure au 8 degré du Sagittaire; la tête du Dragon au 20 degré du Verseau, et la queue du Dragon au 20 degré du Lion.

Janvier. Le commencement de Janvier est passablement froid; le milieu du mois donne du variable; et la fin promet des jours plus doux.

Février s'introduit avec une température désagréable; bientôt après il se signale par quelques beaux momens. Depuis le milieu du mois jusqu'à la fin il y a une alternative de jours sombres et de jours clairs.

Mars s'annonce d'abord désagréablement et pourroit bien donner beaucoup de neige, pourtant bientôt après de la pluie; le milieu du mois et sa fin amènent bien des beaux jours.

Du Printemps.

Le quartier du Printemps prend naissance le 20 Mars, à 6 heures 56 minutes du soir, avec l'entrée du soleil au signe du Bélier; lorsque la Lune est au 3 degré du Verseau; Saturne au 27 degré du Sagittaire; Jupiter au 19 degré du même signe; Mars au 6 degré du Scorpion; Venus au 15 degré du Taureau; Mercure au 1 degré du Bélier; la tête du dragon au 16 degré du Verseau et la queue du dragon au 16 degré du Lion.

Avril. Ses premiers jours sont pluvieux; le milieu du mois nous montre beaucoup de brouillards sombres, suivis de quelques jours passables et de rechef jusqu'à la fin du mois des journées sombres et nébuleuses.

Mai entre accompagné d'une température réable, mais de peu de durée; le milieu du mois est passablement frais et trouble; les derniers jours promettent de nous amener les premières chaleurs fructifiantes du Printemps.

Juin. Dans les premiers jours se montrent des nuages orageux qui se résolvent en fortes ondées de pluie; le milieu du mois a plus de jours clairs que de jours troubles et finit par des chaleurs.

De l'Été.

Cette belle et féconde saison fait son entrée le 21 Juin à 4 heures 2 minutes du soir, lorsque le soleil entrera au signe de l'*Écrevisse*. La *Lune* sera alors au 4 degré du *Lion*; *Saturne* au 0 degré du *Capricorne*, *Jupiter* au 13 degré du *Sagittaire*; *Mars* au 22 degré de la *Balance*; *Venus* au 20 degré du *Taureau*; *Mercur*e au 22 degré de l'*Écrevisse*; la tête du dragon au 11 degré du *Verseau* et la queue du dragon au 11 degré du *Lion*.

Juillet. Ses premiers jours sont éclairés par le plus beau soleil; les suivans paroissent vouloir être, en majeure partie, couverts; la dernière partie du mois procure beaucoup de nuages chargés d'orages et de tonnerres.

Août débute par une température fructifiante quoique variable; le milieu du mois pourroit bien avoir quelque tracasserie; il se termine cependant de la manière la plus désirable.

Septembre est pur et agréable dans ses premiers jours, bientôt après survient un grand changement, et le mois se termine par plus de jours couverts que de jours clairs et sereins.

De l'Automne.

Le quartier d'automne commence le 23 septembre à 6 heures 3 minutes du matin, lorsque le soleil entre au signe de la *Balance* et nous montre la *Lune* au 6 degré du *Capricorne*: *Saturne* au 3 degré du même signe; *Jupiter* au 13 degré du *Sagittaire*; *Mars* au 11 degré du même signe; *Venus* au 22 degré du *Lion*; *Mercur*e au 11 degré de la *Balance*; la tête du dragon au 6 degré du *Verseau*, et la queue au 6 degré du *Lion*.

Octobre prend un commencement humide et cependant avec une température douce; le milieu du mois est pluvieux et dès lors jusqu'à la fin il n'y a pas à compter sur beaucoup de jours agréables.

Novembre, pour commencer, est très-brumeux; bientôt après s'élèvent de grands coups de vent et le milieu du mois est plus clair; vers la fin le froid pourra bien se déclarer.

Décembre se montre fort désagréablement à son début; vers le milieu du mois la neige se met en train et insensiblement le froid augmente pour clore l'année par une température rigoureuse.

Des Éclipses.

Cette année donnera lieu à six éclipses, savoir: quatre au Soleil et deux à la Lune; seulement une des premières et une des secondes seront visibles chez nous.

La première est une éclipse de Soleil invisible, le 22 Janvier, entre 5 et 6 heures du soir.

La seconde est une éclipse totale de la Lune, le 6 février. Son commencement est à 2 heures du matin; le milieu peu de minutes avant 3 heures; et la fin un peu après 4 heures. Elle pourra être observée dans une grande partie de l'Europe.

La troisième, invisible pour nous, est au Soleil du 20 au 21 février, à l'heure de minuit.

La quatrième est une éclipse de Soleil, visible sur notre horizon, le 18 juillet. Elle commence à 2 heures après midi, est à son milieu vers 3 heures, et la fin à 4 heures et demie. Sa grandeur sera de 17 doigts, et elle sera visible dans toute l'Europe.

La cinquième est à la Lune, et invisible en Suisse, le 22 Août, entre 9 et 11 heures du matin.

La sixième, pareillement invisible, est au Soleil le 16 Août, entre 9 et 11 heures du soir.

Lune Rousse.

La Lune nommée vulgairement *Lune Rousse*, commencera cette année le 21 Avril et finira le 20 Mai.



RELATION HISTORIQUE.

L'Eglise collégiale de Neuchâtel.

La restauration du Mausolée et des statues de nos anciens Comtes, c'est M^r. le Doyen Guillebert qui parle, pour laquelle nous devons beaucoup de remerciemens au Conseil Général de la Ville de Neuchâtel, qui l'a décrétée, et à l'habile artiste, M^r. Frédéric Marthe, qui en a été chargé, attire maintenant l'attention sur un monument qui étoit presque oublié, quoiqu'il eût bien des droits à ne pas l'être. Il nous faudroit aller assez loin pour en trouver un analogue et aussi remarquable, peut-être jusqu'à Bourg en Bresse, dont une des églises appelée le Bron, a acquis de la célébrité par le mausolée et les statues de Philibert de Savoie et de Marguerite d'Autriche. Les quinze statues qui composent le monument de nos Comtes ont toutes quelque chose de remarquable, ne fût-ce que leur ancienneté et la représentation des costumes de l'époque; mais sous le rapport de l'art et de l'exécution les trois moins anciennes, celles des comtes

de Fribourg et de Rodolphe de Hochberg, l'emportent de beaucoup sur les autres; en particulier la statue monochrome (d'une seule couleur), de Rodolphe de Hochberg, ne donneroit guère prise aux critiques du goût le plus difficile: elle contribue à prouver qu'au XV^e. siècle, l'art étoit poussé assez loin.

Il est assez singulier que notre siècle, qui est celui des innovations, soit également, par une espèce de compensation, celui des restaurations. L'esprit humain se plaît aux contrastes; et plus on abandonne le passé sous certains rapports, plus on s'y rattache sous d'autres. On veut absolument innover en politique, en morale, en religion même; mais en revanche, en fait d'objets d'art, depuis les monumens jusqu'aux meubles, jamais on n'a fait autant de cas de l'antique, et n'est-ce point par l'effet d'un principe analogue, qu'on ne s'est jamais autant occupé que de nos jours, de la première formation de notre globe?

Par suite de cette disposition des esprits, peut-être n'y a-t-il jamais eu de moment plus favorable pour faire lire avec quelque intérêt une notice sur le plus antique, comme le plus beau des édifices de ce pays. Il eût appartenu à d'autres de la faire, surtout à l'auteur de *l'histoire de Neuchâtel et Valangin jusqu'à l'avènement de la maison de Prusse*. Peut être cet article provoquera-t-il de la part de plus habiles un travail mieux fait: notre but est de rendre le public plus attentif qu'il ne l'est, à l'une de nos richesses. Plus d'un genre d'intérêt s'attache à cet édifice qui doit à son antiquité celui du mystère. Son origine se perd dans la nuit des temps du moyen âge, qui couvre de son voile et de son obscurité plusieurs des objets qu'il renferme. Pour commencer par le mausolée des comtes, il offre bien des problèmes à résoudre. Ce qui est certain c'est qu'il a été élevé par le comte Louis de Neuchâtel, comme le prouve l'inscription suivante, masquée pendant plusieurs siècles, mais qui vient d'être remise au jour: *Ludovicus - Comes egregius Novicastro domin' - hanc tumbam totamque Machinam ob suor memoriam fabrefecit an: Mccclxxii. Obiit quinta die mensis junii ann dm mill - ccc. xx tertio.* (Louis comte et seigneur de Neuchâtel, a fait faire ce tombeau et toute cette construction pour la mémoire des siens, l'an 1372. Il est mort le 5 du mois de juin de l'an du Seigneur 1373). Mais d'ailleurs on ne sait pas laquelle des statues est celle du comte Louis; assez probablement c'est celle qui est au milieu; ce n'est pourtant là qu'une conjecture. Les seules auxquelles on puisse donner un nom sans crainte de se tromper, sont celles que nous avons mentionnées plus haut, celle de Conrad de Fribourg, celle de son fils Jean de Fribourg et celle de Rodolphe de Hochberg; toutes les autres appartiennent à la première maison ou dynastie de Neuchâtel. On ne sait pas non plus si le mausolée est un cénotaphe ou un vrai tombeau où

auroient été inhumés nos comtes, et si chacun avoit sa tombe à part: on sait seulement, que dans son testament Jean comte de Fribourg et de Neuchâtel, exprime la volonté *d'être enterré dans l'église collégiale de Neuchâtel, devant le grand autel, sous cette grande pierre qui est la plus rapprochée de sa sépulture*, le mausolée, et que Guillaume de Hochberg, père de Rodolphe fut aussi enterré auprès du maître autel. Les armoiries du monument présentent plusieurs difficultés jusqu'ici insolubles: y en avoit-il de fantaisie? quant aux deux chiens qui sont aux pieds de la statue de Conrad, l'explication la plus simple ne seroit-elle pas ici, comme dans mainte occasion, la plus vraie? Conrad ayant été grand chasseur, ce sont tout simplement ses chiens d'affection: on sait qu'à cette époque on voyoit de ces animaux qui ne quittoient jamais leurs maîtres, et les suivoient jusques dans les cérémonies: cependant on a voulu y voir la marque que le comte avoit été en terre sainte. Les deux figures de femmes, qui font office de cariatides, n'ont reçu des noms que par pure conjecture: ne sont-elles pas plutôt des figures de fantaisie? on peut faire aussi avec plus de vraisemblance cette conjecture à l'égard des figurines, au nombre de douze, qui sont au pied des statues, ou qui y étoient; car la plupart sont complètement mutilées: représentoient-elles des chefs et patrons d'ordres religieux? comme celles qui sont autour du magnifique Mausolée des ducs de Bourgogne, à Dijon.

D'autres figures de l'église, les mascarons ou figures grotesques, quoiqu'en parfait état de conservation, ont un côté inexplicable et mystérieux. Un savant allemand a cru pouvoir expliquer ces figures diaboliques et monstrueuses en profusion dans les églises gothiques, contemporaines de la nôtre, par la supposition qu'elles étoient des symboles énigmatiques d'un culte idolâtre des Templiers; mais cette supposition mérite à peine l'examen. En voici une plus satis-

faisante; c'est que ces diables, qui figurent peut-être le serpent ancien, sous diverses formes, font d'horribles grimaces, parce que le temple du vrai Dieu pèse sur eux et les écrase: mais cette explication n'est pas complètement satisfaisante; car plusieurs têtes sont simplement des figures humaines, en particulier celles que l'on voit au dessous des colonnes arquées en ogives de l'ancien portail, sont très-régulières et d'une expression très calmé: de petites têtes grimaçantes sont au sommet de plusieurs des arceaux; il y a d'horribles figures de singes sur les chapiteaux de plusieurs pilastres; et près de l'orgue, une figure étrange d'homme accroupi, qui tient, avec des bras d'une longueur démesurée une tour sur sa tête.

L'ensemble même de l'édifice donne lieu à bien des questions difficiles à résoudre: a-t-il été construit dès l'origine sur le plan actuel? Ou est-il composé de pièces rapportées? il y a eu des adjonctions à l'édifice primitif, cela est incontestable: la chapelle St. Guillaume, celle des deux petites chapelles latérales, et la partie supérieure de la tour. On voit du côté de l'occident la forme de l'ancienne tour, qui étoit beaucoup moins élevée, et du côté du midi la date de l'exhaussement postérieur: *je fus fait en l'an Milcccc vgt huit*. Mais la partie où est actuellement le chœur est-elle aussi ancienne que la nef? la plupart de ceux qui se sont occupés de cette question, croient que cette partie là a été la dernière construite, et on pourroit leur soutenir qu'elle l'a été la première; car c'est la plus achevée, tandis que dans la nef il y a bien des choses inachevées, les chapiteaux des deux grandes colonnes au centre de la nef, la partie inférieure de plusieurs arceaux, ceux des colonnettes à demi engagées etc. Ce qui contribue à rendre la question embarrassante, c'est le mélange du style byzantin et du style gothique, du système de plein cintre et du système ogival: ils sont en confusion dans notre église, comme pour

dérouter les recherches des amateurs d'antiquités. La fenêtre en ogive qui ouvre du côté du château, et qui est évidemment une pièce rapportée, ne semble-t elle pas être là pour ajouter aux incertitudes? La balance pencheroit en faveur de l'unité de plan pour ceux qui, sans faire trop de recherches, s'en rapportent à leur coup d'œil, soit que, pour avoir une vue d'ensemble de cet édifice si bien proportionné dans toutes ses parties, ils se placent au chœur, ou sous l'ancien portail.

Mais si cette église a été bâtie, comme il n'est guère possible d'en douter, à plusieurs époques, quelle a été celle de sa première construction? et qui a été son premier fondateur? Le Chancelier de Montmollin, d'accord avec le chartulaire du Chapitre cité par le chanoine Baillods, en fait remonter la construction jusqu'au X^{em}. siècle. M^r. le baron de Chambrier, se fondant sur un acte de 1209, ne la fait remonter qu'au XII^e. siècle. Ce qui est certain c'est qu'un Ulrich et une Berthe en ont été les fondateurs; ces deux noms se trouvent dans l'inscription suivante, qu'on lisoit avant l'an 1530, sur une pierre votive placée au dessus de la grande porte du chœur:

Respice Virgo pia me Bertha
 Sca Maria et simul Ulrichus. it
 Fugiens inimic dat dom
 Honoris id facientibus et Paradis.

Berthe présentoit le plan de l'édifice à la Vierge Marie, à laquelle il étoit dédié: derrière elle étoit à genoux un ecclésiastique mitré et crossé, figure qui a donné lieu à plusieurs conjectures non appuyées de preuves. En 1149, Berthe, par un acte daté de Novum castrum, confirme une donation d'Ulrich en faveur de l'Abbaye d'Hauterive: peut-être est-ce l'époque du commencement de la construction de l'église collégiale.

Mais qui étoient cette Berthe et cet Ulrich? Si on le savoit positivement, il n'y auroit plus d'incertitude sur l'époque de la construction; mais on l'ignore. On a fait à ce

égard quatre conjectures, dont deux doivent être, sans aucune hésitation, rangées au nombre des fables, savoir celle qui attribue la fondation de l'église de Neuchâtel à l'impératrice Berthe, femme de l'empereur Henri IV, et celle qui l'attribue à une Berthe, fille d'un comte de Samarie, qu'aurait épousée, dans la Terre Sainte, un Ulrich, seigneur de Neuchâtel. On ne peut donc choisir qu'entre l'opinion du Chancelier de Montmollin, qui regarde décidément la reine Berthe de Bourgogne, comme fondatrice de notre collégiale, et celle de M^r. de Chambrier, qui ne veut admettre d'autre fondateur de cette église que Ulrich d'Arconcié et sa femme Berthe, de la maison de Glane; à moins qu'on ne réunît, ce qui ne seroit pas sans quelque vraisemblance, ces deux opinions, en regardant la reine Berthe comme première fondatrice, et la femme de Ulrich d'Arconcié comme seconde fondatrice. Les recherches de M^r. de Caumont, dans son histoire de l'architecture religieuse, militaire et civile du moyen âge, sembleroient plus favorables à l'opinion du Chancelier de Montmollin, car il dit, qu'à l'époque de l'architecture romane primitive, qui va jusqu'au XI^e. siècle, les églises n'avoient pas de clochers, qu'à l'époque de l'architecture romane secondaire, qui fleurit au XI^{em} siècle, les corbeaux ou modillons dans les églises figurèrent des têtes d'hommes grotesques ou grimaçantes, des têtes d'animaux etc. et qu'on commença à voir des tours sur les églises. Quand on examine bien la partie extérieure de notre église, qui est à droite de la grande porte du chœur, on est porté à croire que dans l'origine il n'y avoit pas de tour, car il y a une différence notable entre l'ouvrage de maçonnerie qui est au-dessous du cordon en moulure, et celui qui est au dessus; et au dessus on ne voit plus les marques des maçons (triangles, flèches etc.) Or, si dans l'origine cette église n'étoit pas destinée à avoir de tour, elle date de l'époque de l'ar-

chitecture romane primitive, M^r. de Caumont indique comme un des caractères de l'architecture religieuse du XI. siècle, les cryptes: et n'en seroit-ce point une peut-être, que le caveau qui est derrière le mausolée, et sur lequel on s'est bien souvent adressé cette question: à quoi pouvoit-il servir? les degrés par lesquels on y descend, extrêmement usés par le frottement, ne permettent pas de douter qu'il n'y ait eu une époque où cette partie de l'église étoit très-fréquentée. Ne pourroit-on pas aussi citer en faveur de l'opinion de M^r. de Montmollin, le fait qu'en 1030, il y avoit à l'emplacement où est bâti Neuchâtel, un castrum bourguignon, (place de guerre) assez considérable, et la ressemblance frappante qu'il y a entre notre église et celle de Payerne?

Si le voile du mystère couvre l'époque de la fondation de cet édifice, il couvre aussi celle de la cessation des travaux. L'opinion très-généralement reçue est que notre église, comme la plupart de celles du moyen âge, n'a pas été achevée; elle n'a qu'une tour; elle devoit en avoir deux: on voit les pierres d'attente de la seconde. Quelques-uns expliquent ce fait, commun à un si grand nombre d'anciennes cathédrales, par la supposition que les prêtres étoient bien aises d'avoir dans un ouvrage inachevé un motif pour quêter toujours en faveur de l'église; mais il semble qu'il faille d'autant moins accueillir une explication aussi peu charitable, que c'est à ceux sur qui elle pèseroit que nous devons d'aussi beaux édifices. Pourquoi ne pas admettre que l'argent a manqué pour achever ces constructions plus ou moins colossales? Puis, qui sait s'il n'y avoit pas dans ces édifices inachevés un symbole de la vie chrétienne? ou si l'on ne voyoit pas dans ces ruines anticipées quelque chose qui parloit à l'imagination? Et peut-être ici, comme en maintes occasions, la meilleure explication à donner du fait est de dire qu'il n'est pas vrai. Il manque une tour à l'église, cela n'est pas douteux; mais ne peut-on pas soutenir que celle

qui manque maintenant n'a pas toujours manqué. Le sceau de la Compagnie des pasteurs, qui paroît être celui de l'ancien Chapitre, porte deux tours; est-il probable que ce fût par anticipation? Les pierres qu'on a cru devoir prendre pour des pierres d'attente, ne seroient-elles point plutôt demeurées là après la chute de la tour, qui auroit eu lieu lors de l'incendie de 1450? Cet incendie consuma une partie de l'église, assez considérable, pour que le Pape Nicolas V. promît des indulgences aux bienfaiteurs de l'église. Les personnes qui examineront bien le pan de mur dont il s'agit, y verront plutôt, nous le pensons, l'indice de quelque chose de ruiné, que de quelque chose de commencé.

La chapelle adossée à la collégiale donne elle-même lieu à une question très problématique: elle est appelée de S^t. Guillaume; mais qui étoit ce saint? Etoit-ce un Saint purement local, comme il y en a eu plusieurs en Suisse, c'est-à-dire canonisé simplement par le vœu et les respects du peuple? ou a-t-il été canonisé par le Pape même? C'est ce qu'il est impossible de dire. Quand vint-il à Neuchâtel? même incertitude. Une notice que cite M^r. de Chambrier, mais dont il ne garantit point l'exactitude, dit qu'il étoit Anglois d'origine, que desirant de s'instruire dans les sciences, principalement dans la théologie, il se rendit à Paris, où il s'appliqua à l'étude avec tant de succès, qu'il pût se vouer lui-même à l'instruction des autres. Au nombre de ses élèves étoient deux fils d'un comte de Neuchâtel, alors à Paris pour suivre leur éducation; ils furent tellement satisfaits des soins que Guillaume prenoit d'eux, de sa douceur, de ses moeurs et de sa conduite, qu'ils desirèrent se l'attacher, et l'emmenèrent avec eux à Neuchâtel, desir que partagea leur père. Guillaume céda à leurs vives instances. Il est fait mention dans le chartulaire de Lausanne, d'un maître Guillaume de Neuchâtel; c'est certainement notre Saint Guil-

laume; au moins M^r. de Chambrier n'en doute pas. L'on ne peut douter de sa science, de la pureté de ses moeurs, et de ses vertus, quand on voit que dans le siècle même de sa mort, il lui fut érigé une chapelle et un autel dans l'église: il mourut à Neuchâtel; mais où fut-il enterré? on l'ignore. La tradition lui donnoit pour tout monument une pierre taillée, ornée d'une seule croix, entre la grande porte qui est près de la chapelle et l'arbre qu'on appelle l'Y. Une grande pierre brute qu'on voyoit encore au commencement de ce siècle dans le même emplacement, passoit pour recouvrir le corps d'un autre Guillaume, plus célèbre que le précédent, et qui a exercé une bien plus grande influence. Il seroit assez remarquable que ces deux Guillaume, qui s'appeloient tous deux Maîtres Guillaume, selon l'usage du temps, qui établirent tous deux une règle dans l'église de Neuchâtel; mais dont l'un éle^va la sienne à une distance de trois siècles de celle de son prédécesseur, reposassent à côté l'un de l'autre. Cela est possible, mais il est assez probable que Farel a été enterré sans aucune espèce de distinction funéraire, qu'il n'y eut aucune pierre monumentale mise sur son tombeau, qu'on ne fit rien pour marquer la place de sa sépulture, et cela par crainte de la superstition. (A Genève on ne sait pas même dans quelle partie de la ville a été enterré Calvin, l'ami de Farel).

Quelques unes de ces obscurités seront peut-être éclaircies avec le temps; comme l'ont été deux de celles qui existoient encore pour M^r. Samuel de Chambrier, un des hommes qui avoient le plus étudié notre collégiale: on lit ce qui suit dans *sa description topographique et économique de la Mairie de Neuchâtel*, ouvrage qui va être publié: „au-
„dessous de la frise sculptée à jour que cou-
„ronne cette construction, (de la tour),
„régne en forme de cordon, une inscription
„en caractères gothiques, dont on n'a point

„la transcription, sans doute par la difficulté
 „de parvenir, avec quelque commodité à
 „cette hauteur.“ Eh bien ! M^r. le profes-
 seur Matile y est parvenu, et il en a rapporté
 cette *salutation angélique*, que l'on peut
 voir dans notre Musée archéologique, re-
 produite sur le papier, en caractères cal-
 qués : Ave : Maria : graciâ : plena : dus : te-
 cum : benedicta : tu : in : mulieribus : et be-
 nedictus fructus.

Ave : Maria : graciâ : plena : dus : tecu :
 I. H. S. (Je te salue, Marie, pleine de grâce ;
 le Seigneur soit avec toi ; tu es bénie entre les
 femmes etc.) (Les lettres I. H. S. mono-
 gramme, signifiant Jesus, Sauveur des
 hommes).

M^r. de Chambrier rapportant les paroles
 écrites sur une espèce de table que S^t. Paul
 tient à la main, statue placée à la grande
 porte du chœur, du côté droit, se exprime
 ainsi : „il est difficile de comprendre le sens
 „de ces paroles, qui sans doute avoient une
 „application au temps du moment.“ Or, on
 sait très-bien aujourd'hui que ces paroles
 sont un passage de la seconde épître aux
 Corinthiens. Ch. XII. vers : 7 : le passage
 entier dans la Vulgate est : *ne magnitudo
 revelationum extollat me, datus est mihi
 stimulus carnis meae, Angelus Satanae.*
 (de peur que la grandeur de mes révé-
 lations ne m'enflât d'orgueil, un ange
 de Satan m'a été donné). Dans l'écriteau
 que tient S^t. Paul on a supprimé les mots.
Stimulus carnis meae : l'ange de Satan est
 figuré à côté de l'Apôtre.

Dans ce premier article sur notre église
 collégiale, je m'en suis tenu aux obscurités
 qui se trouvent dans son histoire, et aux
 questions problématiques auxquelles elle
 donne lieu : dans un second article j'en vi-
 sagerai cet édifice remarquable sous trois
 rapports essentiels, comme monument his-
 torique et national, comme monument artis-
 tique, comme monument religieux.

Nous devons à l'obligeance de Monsieur Du Bois
 de Montperreux quelques intéressans détails
 sur la découverte inattendue d'antiquités romai-
 nes dans notre pays ; ils nous paroissent bien
 propres à piquer la curiosité des lecteurs du
 messenger boiteux, en attendant que les fouilles
 qui se poursuivent avec succès, puissent plus
 tard la satisfaire.

Le 8, Août 1840, un particulier de Colombier,
 chargé de creuser au pied de la tour des oubliet-
 tes du château, un réservoir pour écouler les
 eaux des nouvelles cuisines, découvrit en tra-
 vaillant, une colonne romaine, enterrée sous un
 monceau de débris de tuiles romaines : la nou-
 velle de cette découverte s'étant répandue dans
 le village, M^r. Du Bois en fut aussitôt informé
 et, se rendit immédiatement sur les lieux pour
 constater le fait : il étoit vrai : des antiquités ro-
 maines se trouvoient à Colombier ! Dès le len-
 demain il en informa Monsieur le président du
 Conseil d'Etat ; qui le chargea de veiller à la
 découverte des antiquités que le hasard avoit
 fait paroître, de continuer les fouilles, et d'en
 faire connoître les résultats au Conseil : les tra-
 vaux ont commencé le 13 du mois d'août et
 continuent sans interruption.

En suivant les indices de la première colonne
 découverte, on trouva qu'elle avoit été placée
 à l'angle d'un portique long de 59 1/2 pieds,
 et large de 12, dont on découvrit successive-
 ment toute l'ordonnance : trois fortes murailles
 le fermoient du côté des allées : il étoit ouvert
 en regard du château, et quatre colonnes d'un
 ordre toscan bâtard, usité par les Romains,
 dans leurs autres constructions en Helvétie, le
 décoreoient dans sa longueur, et supportoient un
 entablement, selon toute apparence, en bois.

De droite et de gauche se prolongeoit une mu-
 raille qui fermoit un *Castrum* romain en regard
 des allées actuelles : deux autres murailles, plus
 fortes et beaucoup plus longues que la première,
 la coupoient à angles droits, et suivant à-peu-
 près les deux talus très-visibles, qui se prolongent,
 d'une part, le long de l'ancien jardin du
 château, de l'autre, le long de la tonnellerie et
 de la cure : elles alloient aboutir au centre du
 village, vraisemblablement près de la fontaine,

à une quatrième muraille, qui formait le second côté étroit du *Castrum*, et le quatrième du parallélogramme.

Aucune fouille n'a encore été faite dans l'intérieur même du *Castrum*: il n'a été reconnu qu'une muraille qui sert de fondation à la galerie de Henri II. et qui, avec quelques restes d'anciens édifices, marque l'alignement d'une rue qui longeait le portique.

Le front de la muraille du *Castrum* en regard des allées, s'appuyait par ses extrémités sur deux grands corps de bâtimens, qui laissoient une saillie de 40 pieds, comme les deux ailes d'une immense construction.

Celui de l'angle sud-est, tout près du coin de la muraille, étoit percé par une grande porte de 13 pieds de largeur: attendant à la porte étoit sur la même ligne la façade ornée des thermes publics, dont on a découvert le grand pavé et l'*hypocauste*, ou bain souterrain: le pavé en mortier étendu sur de grandes tuiles romaines, est supporté par un grand nombre de petits piliers en briques; le feu s'allumoit dessous; la chaleur et la fumée s'échappoient par des soupiraux en tuiles appliqués contre les murailles, qui se chauffoient, ainsi que le pavé.

En parfaite symétrie avec ce corps de bâtiment s'élevoit le second, en avant de l'angle sud-ouest: à la grande porte déjà décrite en correspondoit une plus petite, percée dans une muraille de 6 pieds d'épaisseur. Cette petite porte extérieure du *Castrum* répondoit à une porte ou poterne intérieure, à laquelle on montoit, comme au Capitole, par de larges degrés. L'entre-deux portes, long de $56\frac{1}{2}$ pieds, large de $11\frac{1}{2}$, s'appuyait sur une espèce de corps de garde.

La partie du bâtiment, qui répondoit aux thermes, ne présente plus que sa principale muraille, de 40 pieds de façade: elle servoit de base à une colonnade en briques recouvertes de stuc, dont les restes jonchent le sol: un énorme noyer est implanté et s'étend sur les restes de l'édifice.

Il paroît que cette ligne de corps de bâtimens, qui a plus de 250 pieds de face, for-

moit l'un des côtés d'une place extérieure du *Castrum*: le côté sud-ouest étoit fermé par un grand palais romain, dont la distribution intérieure presque tout entière se révèle aux regards.

On entre du côté de la place, par une grande porte à deux battans, dans l'*atrium*, ou galerie couverte: sa longueur est de 70 pieds, et l'un de ses côtés borde la place. De l'*atrium* d'autres portes s'ouvroient dans toutes les pièces de l'intérieur, parmi lesquelles on distingue un *triclinium*, ou salle à manger, avec une petite scène pour des représentations de pantomimes, des chœurs de musiciens etc. un *hypocaustum*, ou bain à vapeur, comme les premiers thermes, mais beaucoup plus petit; une chambre à coucher d'hiver, avec un petit âtre en briques pour y mettre un brasier; une chambre d'été, des cuisines et d'autres pièces dont il est difficile de reconnoître l'usage.

Toutes ces pièces avoient pour plancher des pavés à la romaine, *estrich*, aire de repous, en terme de maçonnerie, c'est une espèce de mosaïque grossière; quelques-uns sont fort bien conservés. Ces pièces étoient aussi toutes peintes en fresques encaustiques: celles de l'*atrium*, à fond blanc, étoient décorées d'arabesques de différentes couleurs. Dans d'autres pièces la peinture avoit fait usage d'un rouge et d'un bleu éclatans, distribués par compartimens avec de larges bordures. On avoit employé aussi pour décors un marbre blanc coquilleux, dont les fragmens et les moulures sans nombre décelent la richesse et le goût du propriétaire. De petits morceaux de marbre de différentes couleurs, taillés à l'équerre, avoient servi à des mosaïques. En fouillant on a trouvé aussi quelques dés en verre, et des fragmens de pavés à la mosaïque.

Trois côtés de ce palais étoient circonscrits par un grand égoût, ou conduit souterrain supérieurement muré, large de près de 3 pieds, haut de 5. La voûte de ce conduit servoit de trottoir tout autour de l'édifice: sur une certaine longueur elle s'est enfoncée; quelques tronçons sont intacts, et on a pu s'y promener à l'aise: ces

goûts dont il existe encore plusieurs aux alentours du château actuel, sont célèbres dans les légendes de Colombier, qui en les attribuant aux seigneurs du moyen âge, leur donnoient une destination toute romanesque.

Cet ensemble de découvertes ne laisse plus aucun doute sur l'existence d'un *Castrum* romain et d'une ville: le palais prouve qu'elle étoit habitée par des personnages considérables: d'autres fouilles et une foule d'indices indiquent que cette ville extérieure s'étendoit d'une part, jusques vers Sombacour, de l'autre, jusqu'aux anciens rivages du lac marqués par un talus.

Des traces évidentes de môles et de jetées sous l'eau du lac indiquent aussi l'existence d'un port important.

Enfin, nous avons château, bourg, portes, rues, bains, portiques, maisons, il ne manquoit plus que le cimetière: il a été retrouvé tout entier; et vingt tombes béantes dans lesquelles on a reconnu plus de trente squelettes, se sont ouvertes à côté les unes des autres pour attester le fait: douze de ces tombes sont murées à la romaine, en pierre jaune: ce sont des carrés longs de différentes dimensions: le plus grand à 6 1/2 pieds de long, et 2 1/2 de largeur. celui-ci renfermoit plusieurs corps, le dernier qui y fut placé, avoit les pieds tournés vers l'orient, comme dans toutes les autres tombes, la tête à l'occident, couché sur le côté, le visage regardant le nord: les autres corps enlevés pour lui faire place, avoient été déposés au pied de la tombe.

Quelques agrafes romaines ont été le seul résultat de ces fouilles funéraires; mais des transports de terrain opérés par un propriétaire dans la partie de son jardin attenant à celle où sont ces tombes, ont fait découvrir un médaillon de Martia, femme de l'Empereur Titus, des médailles de Constantin, de son fils Constance etc. on doit aussi au hasard quelques médailles de Néron, de Lucius Verus etc. trouvées à Colombier. Des monnoyes de XI et XII siècles sont de précieux documents, qui prou-

vent qu'à cette époque reculée Colombier n'étoit pas abandonné et désert.

Nulle inscription, seulement le nom du potier RVSCVS, sur un vase; deux *fibulae* ou agrafes, des restes et des débris d'amphores et d'autres vases, des cloux et gonds en fer, quelques petits objets de ce métal, le cou d'une phiole en verre etc. sont presque les seuls ustenciles découverts jusqu'à présent. Aucune trace d'autel votif. La richesse des fouilles consiste en tuiles d'excellente qualité, briques, creneaux, mortier, ciment, mastic, pavés, fresques, moulures en marbre, fragmens de colonnes: tous ces objets ont été réunis dans une salle de l'ancien château de Colombier, où chacun pourra les voir pour satisfaire sa curiosité, ou pour méditer sur l'art antique. Voilà ce que le hasard a révélé et ce que l'appui généreux du Gouvernement a fait découvrir à Colombier. Sous cet antique château, sous ces magnifiques allées; monument de la touchante bonté d'un de nos souverains, au milieu de ces rians vergers, une ville romaine, de vastes constructions, des colonades! et cependant jamais ville, jamais population ne furent plus complètement oubliées de l'histoire et de la tradition que celles dont nous recherchons aujourd'hui quelques traces.

Les Grisettes punies.

(Voyez la planche.)

Un événement des plus singuliers causait dans le mois d'août 1839, un accès de folle gaieté dans le quartier des écoles, à Paris. Deux étudiants de première année nourrisaient secrètement depuis quelque temps une profonde rancune contre deux grisettes du quartier latin. Les trop légères grisettes avoient sans doute fait des traits aux deux amis; aussi tous deux avoient-ils résolu de se venger, et pour eux il n'y avait pas de temps à perdre. L'heure des vacances sonnait par anticipation pour ces heureux

Les Grisettes punies.



étudiants; leurs correspondans d'après l'ordre venu des parens, avaient retenu pour eux des places pour la diligence du lundi 12 août. Par bonheur, la veille ils faisaient rencontre à la *chaumière* des deux traîtresses.

Sans récriminations, sans reproches, on gaillopa comme aux meilleurs jours; puis, le bal champêtre terminé, on revint lentement sous le frais ombrage des boulevards extérieurs. Enfin, lorsqu'on arriva au domicile des deux jeunes filles, au coin de la rue des Fossés Saint Victor, l'horloge de la paroisse sonnait la première heure après minuit.

Il n'y avait pas espoir de se faire ouvrir, et les étudiants le savaient bien. Un inflexible portier avait déjà maintes fois refusé la porte aux deux jeunes filles oublieuses et à des heures bien moins avancées de la nuit. Il fallait cependant aller se coucher mais où aller? les étudiants partant le lendemain, avaient dès la veille quitté leur hôtel. Leur correspondant, riche boulanger du quartier de l'Estrapade, après avoir payé en grondant le mémoire supplémentaire qu'ils avaient laissé amasser, avait fait porter leurs malles chez lui, et leur avait fait disposer dans sa maison, une petite chambre au troisième, pour être bien sûr qu'ils partissent le lendemain.

Tout à coup une idée se présente à l'un des deux étudiants, qui sur-le-champ la proposa aux grisettes: « Nous allons rentrer, Alfred et moi, dit-il, et nous monterons tranquillement à notre chambre. M. N..., notre correspondant, loge au rez-de-chaussée, et ronfle certainement comme son four. Vous attendrez silencieusement dans l'embrasure de la porte. Une fois arrivés au troisième étage, nous monterons au grenier où s'ouvre en saillie une fenêtre garnie d'une forte poulie, à l'aide de laquelle on hisse les sacs; de là nous vous descendrons un large panier où vous pourrez vous placer toutes deux à l'aise. Alors et sur votre signal, nous élèverons le panier jusqu'à la hauteur du premier étage, où l'un de nous se placera pour vous recevoir et vous faire entrer par la fenêtre de l'escalier. Vous

parviendrez ensuite sans risque et sans encombre à notre chambre, où nous attendrons le jour en tout bien tout honneur, en faisant du punch et en fumant. »

Après quelque résistance, les jeunes filles consentirent à se prêter à l'expédient; tout s'exécuta comme il était dit, avec cette variante toutefois, que les deux grisettes, une fois placées dans le panier, s'élevèrent avec une étonnante facilité, passant le premier étage, puis le second, le troisième, et ne voyant enfin leur nacelle ascendante s'arrêter, au bruit de quelques éclats de rire étouffés, qu'entre le quatrième et cinquième.

Qu'on juge de la nuit que durent passer les deux pauvres filles. Après avoir fortement fixé la corde et leur avoir souhaité le bonsoir, les deux garnemens s'étaient paisiblement couchés, et déjà ils avaient été réveillés par leur correspondant, étaient partis, et roulaient sans doute dans la diligence, lorsqu'à six heures, en ouvrant sa boutique, l'épicier voisin aperçut le couple aérien qui, grace au vent qu'il faisait depuis quelques jours, ressemblait moins à Psyché enlevée par Zéphir qu'à Orythie emportée par Borée.

Quel crime avaient donc commis les grisettes du quartier latin? Il faut que le reproche qu'elles ont à se faire soit bien grave; car, malgré les sollicitations de voisins, elles ont refusé de porter plainte et de nommer même au commissaire de police les auteurs de cette extravagante mystification.

Le club des Beef-Steaks.

Il existe en Angleterre, depuis 1688, différens clubs, ayant chacun un nom particulier d'homme ou de chose. Il y en a un, par exemple, le club des *Beef-steaks*, qui remonte à 1735. « Cette société conserve encadré » le gril sur le quel fut préparé (en 1735) » son premier *Beef-steak*; précieux emblème » me que tous les yeux regardent avec l'orgueil qu'inspirait une vieille bannière féodale conquise dans les combats; noble

» image gravée sur le bouton de métal, com-
 » me dans le cœur de tous les membres, a-
 » vec la devise sacramentelle : *Beef-and-li-*
 » *berty* (le bœuf et la liberté).

» Le *porter* et le *punch* sont les seules
 » liqueurs dont les membres du club des
 » *Beef-staeks* puissent arroser ce met natio-
 » nal aussi cher aux anglais que leur glori-
 » euse constitution, et auquel ils attribuent
 » tant d'influence sur leur tempérament. »

» Le fameux acteur Garrick fut un des pre-
 » miers élus de cette société. « La théorie
 » culinaire du *Beef-staek* est au nombre des
 » traditions de ce club, dont le président
 » (*Chairman*), choisi parmi ceux dont la
 » digestion est la plus facile, porte à sa
 » boutonnière un ruban orange avec une
 » médaille en forme de gril.

» Le roi Georges IV était du club des *Beef-*
 » *staeks*.

» Ce culte du *Beef-staek* ne saurait étonner
 » chez un peuple qui aime à se personnifier
 » sous le nom de *John Bull* (Jean Taureau),
 » et qui respecte religieusement le titre de
 » noblesse donné par un de ses rois à l'*aloyau*.
 » Ce fut Charles II qui trouva un jour que cet-
 » te partie du bœuf était chose si délicieuse,
 » qu'il lui conféra les honneurs de la *cheva-*
 » *lerie*. Depuis ce temps, l'*aloyau* s'appelle
 » *Sir loin*, et les deux longes du bœuf réunies
 » forment un *baron* (*a baron of beef*). »

Jules Potanquin.

Jules Potanquin, utile et modeste sur-
 veillant dans un collège de province, avait
 pendant trois années d'une administration
 irréprochable, amassé non sans quelques
 détails parcimonieux, huit millions et quel-
 ques cent mille vers latins de *pensum*, con-
 tributions forcées sur les loisirs de ses élèves;
 et sept cent francs d'économies, bénévo-
 lement quoique lentement sortis de la caisse
 du proviseur.

Alors il se prit à rêver que son âme était
 grande et sa sphère étroite ! Il devait réussir :

il avait quelque chose là.. dans le cœur, dans
 la tête, dans le sang.

Mais où réussir ? Et pourquoi le demander ?
 Il avait consulté une devineresse ; et ces dou-
 ces paroles s'étaient glissées dans son oreille
 tout le long du cornet de la sybille :

« Tu es beau, Potanquin, ta chevelure est
 belle. Ta famille tient, par la main gauche,
 à Potanquin de Russie, et comme lui tu par-
 viendras par les femmes. A Paris, beau ca-
 valier, à Paris ! » - Sur l'objection fort judi-
 cieusement faite que lui écrivait *tanq*, et
 l'autre *temk*, l'oracle plus érudit que d'obli-
 gation, répondit : « Ce sont les finesses de la
 langue russe. » A quoi le modeste Potan-
 quin : « Je sais le latin et un peu de grec,
 mais je ne sais pas le russe. — Tu l'appren-
 dras » Retourné dans sa cellule, il con-
 sulta son miroir à barbe, et comme ses che-
 veux étaient blonds à tire-bouchons, et com-
 me il était doux de croire, il crut. Et s'étant
 vainement enquis d'une grammaire russe chez
 tous les libraires de la ville, il se persuada plus
 fort encore. Ajoutez ce motif à son sourire.

A Paris, de fort jolies femmes l'ayant
 appelé *bel homme*, il se fanatisa tout-à-fait
 dans l'opinion que sa filiation venait de Po-
 temkin. Restait à trouver la Catherine qui
 devait compléter le parallèle avec son aïeul.
 Mais républicain, en dépit du sang d'es-
 clave hyperboréen qui coulait dans ses veines,
 une bourgeoise de mille écus de rente lui
 semblait préférable à toutes les czarines du
 monde : mais chaste de cœur, il ne conce-
 vait pas ces unions peu légales et encore
 moins sacramentelles que Voltaire reproche
 assez cyniquement aux Catherines du nord
 d'avoir trop affectionnés. Avec cette double
 modification, il filait dans sa tête le roman
 dont sa Sybille foraine lui avait fourni le
 texte.

A son arrivée, un ami l'attendait. Il avait é-
 crit à cet ami qui l'avait précédé de quelques
 années à Paris, son arrivée avec son sac de
 sept cent francs. Il lui confia son secret et

ses projets d'avenir. Il lui confia de plus cinquante francs que l'ami lui emprunta; et cinquante francs dépensés dans les cafés, où complaisamment il s'était laissé conduire, ne pouvant parler de mariage dans la rue.

Des connaissances acquises dans cette instructive conversation et de ses idées premières, Jules Potanquin retira la conviction profonde que les dots et les femmes à marier devaient se trouver au Tivoli d'été. Et toujours dévoué, l'ami le suivit au Tivoli d'été.

Prodige! la femme de ses rêves passés, la femme de son avenir dansait au Tivoli; son ami la connaît, le présente; on lui sourit; on parle admirablement; on se laisse approcher; on accepte un bras frémissant et gauche; on ne veut plus danser parce que Jules Potanquin ne sait pas danser.

Et quand les trésors de cette belle âme se déroulent dans sa conversation rapide, trop rapide peut-être, c'est à faire oublier qu'elle est jolie.

Sa fortune... Jules rougit de s'être laissé suggérer cet argument si simple, et qui tout naturellement devait se présenter: Une femme, chez lui, ne portait pas de chapeau, si elle n'avait pas mille écus de rente, chapeau qui ne valait pas vingt cinq à trente francs. Celui d'Héloïse, dû qu'il était à la meilleure faiseuse de Paris, avait coûté quarante cinq francs sans les fleurs, concluez. Jules Potanquin, dis-moi, que te sert-il d'avoir fait l'étude à des écoliers de philosophie?

De plain-pied, Jules osa parler de mariage; de plain-pied Héloïse écouta. Il est vrai que l'ami se fit interprète. Héloïse était bien un peu baronne; mais après tout, si cela contrariait les principes de son amant, elle pouvait donner sa démission.

Ils s'aimèrent tant et si vite que la tante, car il y avait une tante, les pressa de terminer. C'était une femme terriblement sévère que la tante. N'en disons pas trop de mal; car l'excellente dame voulut bien se contenter, malgré la disproportion des fortunes, d'une modeste somme de cinq cents francs

pour les cadeaux de nocce dont le choix lui fut confié.

Cependant le jour approchait, et la pudeur de la jeune fille de plus en plus alarmée, et la rigidité de la tante exigeaient un voyage de trois jours à S. Germain. C'était un usage de la capitale, qu'on apprit au bouillant provincial. On a tant de pudeur, de rigidité, à Paris.

Trois jours se passent qu'il emploie à détailler pour toute sa province des lettres que, dans son délire, il signe, non pas Potanquin, mais Potemkin, Héloïse ne revient pas. Huit jours: Potanquin se mourait et dinait à douze sous par tête. Enfin une lettre arriva:

« Mosieu, Mosieu Julle Pantanquen rus Jaques, 75. Paris. Scène.

« Mon chair Julle,

« La plu désolai des tentes, vous aprent
» que la meigeure des niaises et des futurs
» épouse n'ai plu. Elle a péri guère soar
» de la colik du misairéré, que sa vous em-
» port an un cardeure, dont je sui inqon-
» solable. La povre file a voulue que vos ca-
» dot fut enfaïrmé dans sa tumbé avez aille.
» La povre vierze vous bényé la ô.

» Ne cherchés pas à me vouair: votre vut
» me tûrais. Gen moureré.

» LA MARCISE DE SEIN-CHARLE.»

Potanquin ne pleura pas: les grandes douleurs sont muettes. Que fera-t-il? Il aurait bien des ressources encore. Mais il n'ira pas violer la tombe.

En huit jours, pendant lesquels ses diners à 60 centimes pouvaient soutenir encore son existence précaire, il fit agir ses grandes protections et devint conducteur d'omnibus, avenir superbe, mais qu'il n'avait pas rêvé.

Un soir, traversant le boulevard, il aperçut sur l'allée une jeune femme qui croisait sa voiture, donnant le bras à une vieille officieuse qui ne ressemblait pas mal à la *marcise de Sein-Charle*. Cette apparition pensa le faire tomber à la renverse. Il saisit convulsive-

ment le dessous de la hanche gauche d'un gros monsieur qui n'était assis qu'aux trois quarts, parce que la voiture était complète, et qui porta plainte à la direction de la familiarité des conducteurs.

Réduit à se disculper d'une aussi mauvaise plaisanterie, le conducteur se justifia complètement en racontant ce que vous venez de lire ; mais ni la vision du boulevard, ni les raiilleries, ni le frottement de la civilisation parisienne n'ont pu détromper le malheureux Potanquin. Il croit encore au décès d'Héloïse. Il croit à l'amitié, à l'amour.

Fidèle à une mémoire chérie, il pense que la sorcière a menti, ou pris sa prédiction à rebours ; il n'attend pas son avenir des femmes, ne signe plus Potemkin. Et incertain qui a raison de l'homme qui court après la fortune, ou de celui qui l'attend, il l'attend, lui, sur le marche-pied de sa voiture qui court après elle pour lui.

Les Lapins de Portugal.

C'était à mi-côte de la montagne, sur le chemin de Badajoz à Villaviciosa, aux confins de l'Estramadure. Assis contre la marge d'une citerne, un jeune élégant de Mérida, drapé d'un long manteau, frôlait du revers de la main les cordes de sa mandoline. Près de lui, sur le banc de gazon, se voyait un petit bagage de Pélerin, des livres noués dans un mouchoir, du linge, et la petite croix de buis d'un rosaire à grain d'ébène. Une escopette était couchée dans le sable. L'étudiant, car ç'en était un, chantait d'une voix forte des cantiques : il célébrait, avant de se mettre en route, les miracles de la sainte et miraculeuse patronne de Badajoz, protectrice des voyageurs qui traversent ces gorges noires pendant la nuit.

En ce moment un lapin s'élança des bruyères : le chanteur se tut, et la détonation de l'escopette fit retentir les cavernes des alentours.

« Bien visé, mon brave, » dit une voix

de Stentor. — L'étudiant se retourna, et reconnut à son costume, à son profil dur et bazané, aux os saillans, à la carnation fiévreuse des pommettes, et surtout à la longue épée qui lui battait les jambes, un gentilhomme portugais.

« Bien visé, » répéta le gentilhomme.

— Et j'ai sur moi des pistolets, dit fièrement l'Espagnol, en faisant voir les pommeaux de cuivre qui ressortaient de sa ceinture. — Tant mieux, dit l'étranger : car la route est malsaine quand on n'a point d'armes, et le chemin est plus agréable lorsque deux hidalgos le font de concert sous la protection des vierges de Badajoz, d'une rapière et de quelques onces de plomb.

— J'ai failli vous prendre pour un voleur, » dit gaiement l'écolier.

Ils se donnèrent une poignée de main.

L'élégant de Mérida prit le lapin par les oreilles, et les deux voyageurs descendirent amicalement la colline pour traverser la Guadiana.

Vous allez en Portugal, dit le gentilhomme, vous n'êtes pas dégoûté, mon ami. C'est le premier pays du monde, une terre favorisée du ciel, le paradis de l'Europe. A bien dire, mon jeune cavalier, c'est le chef-d'œuvre du Père éternel. Dieu fit le Portugal et se reposa. Les femmes y sont des anges, les hommes des diables : tel que vous me voyez, j'ai mis en fuite, dans la Sierra-Morena, quarante Espagnols qui me demandaient la bourse ou la vie. Quittez l'Espagne, croyez-moi, pour ne plus la revoir. Secouez la poudre de vos espadrilles. Tout est maudit autour de nous : tout est chétif et rabougri. Voyez ces bœufs sur le flanc du ravin, ils font pitié. Les nôtres sont huit fois plus gros : nos lapins même sont autre chose que vos lapins, et beaucoup plus forts que les vaches de ce pays.

Vraiment, dit l'Espagnol.

— Vous le verrez, dit le Portugais. J'en ai tué un, l'hiver dernier, dans mes terres il pesait bien cent soixante livres ; je suis sûr

ché d'avoir usé ma poudre pour si peu. Je ne voulus pas le rapporter au logis. Il n'était pas plus fort qu'un petit mulet andalous : on se serait moqué de moi pour cette bévue. Il est juste de dire que c'était par un soir de décembre, et qu'à distance j'avais bien auguré de ma chasse. Mais je réparai très-facilement la chose.

En ce moment l'Espagnol s'agenouilla.

« Mon frère, dit-il, donnez-moi votre bénédiction, je vous prie.

— Je ne suis pas un ecclésiastique.

— C'est égal, insista l'écolier : c'est dans l'intérêt de ma conservation que je vous fais cette prière.

Le Portugais donna sa bénédiction au jeune homme qui se releva, et on continua la route.

« L'intérêt de votre conservation ? dit le gentilhomme en lui prenant le bras : expliquez-moi ceci, car j'y trouve une énigme. »

— Il n'y en a pas, dit l'autre. Vous voyez ce pont sur lequel nous allons passer : il a été bâti par le diable, et quand on se trouve en état de péché mortel, on risque d'être englouti sous les arches qui s'ouvrent. J'ai fait un léger mensonge ce matin, et je me hâte d'en faire l'aveu pour ne pas risquer mon salut.

Le Portugais demeura rêveur.

Au bout de quelques secondes :

« Quand je dis que nos lapins sont gros comme des vaches d'Espagne, j'exagère un peu, » murmura-t-il.

On fit encore quelques pas. L'Espagnol ne disait mot.

— J'exagère beaucoup, reprit l'autre. Nos lapins sont de bonne taille, comme de gros lapins. »

Et sur le point de mettre le pied sur le pont : Je crois même, dit-il avec un soupir, que vos lapins sont beaucoup plus gros que les nôtres.

Le Marquis sans nom.

Un homme se présente à l'une des barrières de Paris, en 1793 ; on lui demande son nom : « Monsieur le marquis de Saint-Cyr. — Citoyen, le mot *monsieur* n'est plus français. — Ah ! pardon ! le marquis de Saint-Cyr. — Citoyen, la nation a aboli les *marquisats*. — C'est juste ; je m'appelle de Saint-Cyr. — Nous ne connaissons plus aujourd'hui ces *de* avant les noms. — En ce cas, mon ami, mettez Saint-Cyr tout court. — La nation a destitué tous les *saints*. — Eh bien ! alors je suis Cyr. — Il n'y a point de *sire* en France, il n'y a que des frères. — Alors je suis votre frère. — A la bonne heure, cela se peut, du moins, car j'ai été élevé aux *Enfans trouvés*.

Les Cancans suspects.

Dans une société où l'on parlait du brave général de Caen, une personne qui l'avait connu à l'époque où il n'était encore qu'aide-de-camp de son frère, fit ce petit conte assez comique :

En se rendant à l'armée, *de Caen* fut arrêté par la gendarmerie. « Comment vous nommez-vous ? lui demanda le brigadier. — *De Caen*. — D'où êtes-vous ? — *De Caen*. — D'où venez-vous ? — *De Caen*. — Qui êtes-vous ? — *Aide de camp*. — De qui ? — Du général *de Caen*. — Où allez-vous ? — *Au camp*. — Oh ! dit le brigadier, qui était un faiseur de mauvais calembours, il y a là bien des *cancans*. Je vous arrête comme suspect. — *De Caen* passa la nuit sur le *lit de camp* de la caserne, et fut le lendemain mis en prison ; pour n'en sortir je ne sais quand.

L'ordre bien exécuté.

(Anecdote.)

« Chez mon tailleur, va bien vite, Lucas,
Me chercher mon spencer, s'il pleut, par aventure,
En revenant, ne manque pas,
Pour ne point le mouiller, de prendre une voiture,

51
— Cela suffit ; je vous assure
Que tout ira selon votre souhait. »
Le voilà parti comme un trait.
Une heure après, Lucas rapporte
Le spencer tout trempé, la maîtresse s'emporte :
« Pauvre cervelle, imbécile maudit !
Tu n'as pas, je le vois, fait ce que je t'ai dit :
Ma bonne dame, ah ! point, point de colère !
Mon zèle fut toujours pour vous des plus ardens ;
J'ai pris un fiacre ; mais, ainsi qu'à l'ordinaire,
Au lieu d'occuper le dedans,
Je me suis tenu par derrière.

La Fougère et la Luzerne.

A la fin de la campagne de 1761, où MM. les comtes de Fougères et de Luzerne, Lieutenans-généraux, commandaient la maison du roi à l'armée, un Garde-du-corps, que des affaires pressantes appelaient dans sa province, vint leur présenter sa démission et les prier de lui accorder son congé et ses certificats de service.

« Quoi, monsieur, lui dirent ces deux généraux, qui, se trouvant en gaité, crurent pouvoir le plaisanter avec amertume, vous quittez le service du roi pour aller planter vos choux ? — Oui, messieurs, répondit froidement le militaire ; je vais bêcher mon jardin, et je le cultiverai de manière à ce qu'il n'y vienne ni luzerne ni fougère. »

Le nouveau Robinson.

A 29 mille nord-ouest de Nooahevah, l'une des îles Marquises, M. Powel, commandant la *Reine-Charlotte* a retiré de dessus un rocher un homme qui y était demeuré pendant près de trois ans. Cet homme a raconté que dans le commencement de 1829, il s'y rendit de Nooahevah avec quatre autres, qui tous avaient quitté un bâtiment américain, afin de se procurer des plumes qui sont fort estimées des habitans de Nooahevah ; mais leur chaloupe s'étant brisée sur le rocher, trois de ses compagnons étaient morts en peu de temps de faim et surtout de soif, n'ayant pour toute boisson que la pluie du ciel. Le quatrième n'était demeuré avec lui

que quelques semaines, à la suite desquelles il résolut de gagner l'île à la nage, à l'aide d'une pièce de bois qui restait de la chaloupe ; mais il avait inévitablement péri. Il avait cherché lui-même à sortir de sa situation désespérée, en construisant un radeau ; mais il avait échoué dans son entreprise et perdu tous les moyens d'en faire de nouvelles.

Dans le principe, ils avaient emporté du feu de Nooahevah, et il avait toujours eu soin de l'alimenter ; mais un jour, s'étant éloigné, le feu s'éteignit, et il n'aurait jamais pu le rallumer, s'il n'eût conservé quelques grains de poudre, et la batterie d'un fusil qu'il avait brisé pour faire son radeau. Il n'avait eu pour nourriture que la chair et le sang des oiseaux sauvages ; le sang lui servait pour étancher sa soif dans les temps de sécheresse, et les crânes de ses camarades morts lui servaient de vases. Ce n'est que par hasard que la *Reine-Charlotte* l'a découvert ; on savait que le rocher était désert et stérile : un soir on aperçut du feu en longeant la côte, et il fut fait aussitôt une recherche qui fut heureuse pour l'infortuné solitaire, puisqu'on lui procura les moyens de retourner à Nooahevah. M. Powel l'y conduisit et le confia aux soins d'un Européen, nommé Wilson, qui habitait cette île depuis plusieurs années, et qui avait précisément connu cet homme avant son aventure.

Je ne rentre pas.

Le comte de C... qui connaît beaucoup Vienne, racontait un fait qui prouverait la simplicité des soldats de police de la capitale de l'Autriche.

La consigne leur avait été donnée d'arrêter tous ceux qui, après une certaine heure, feraient du tapage ou chanteraient trop bruyamment en rentrant chez eux.

Le comte revenait de l'opéra et fredonnait assez haut un des airs qui lui avaient plu. Une patrouille le rencontre, lui défend de chanter ainsi, et lui rappelle qu'il faut rentrer chez soi paisiblement et sans bruit.

« C'est juste ! dit le comte ; mais je ne rentre pas. »

— Oh ! alors , c'est différent , dit le chef ; et *Votre Excellence* peut faire ce qu'elle voudra. »

Effroi d'une famille causé par un Ours.

(Voyez la Planche.)

Au commencement du mois de septembre, à Digne, un Ours énorme, principal sujet d'une de ces troupes ambulantes d'animaux féroces qui vont de contrée en contrée, insoucieux artistes, accompagnés d'un nombre toujours considérable de singes et de joueurs de cornemuse, cheminait tranquillement dans une des rues les plus fréquentées de notre ville. Inutile d'ajouter qu'une foule de personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition, composaient un imposant cortège à tous ces paisibles acteurs, lorsque le cornac ordonna une halte générale et entra dans le cabaret voisin avec ses musiciens. Il parait que dans son empressement à satisfaire la vélocité soudaine d'une légère libation, le directeur n'avait pas noué avec la précaution convenable, aux barreaux d'une fenêtre, le bout de la chaîne qui retenait l'ours par un de ses naseaux, car peu d'instants après, tandis que l'attention du public était distraite, par les gentilles des singes, l'ours disparut.

Cet incident, comme on le pense, causa une sensation fort vive parmi les spectateurs et qu'on se figure surtout le désespoir du cornac, qui, après avoir reçu la nouvelle de cette soudaine disparition, vint la constater de ses propres yeux.

Mais que faisait l'Ours dans ces instans d'angoisses ? l'animal avait trouvé une porte ouverte, et il s'y était bonnement introduit. Il avait ensuite trouvé des escaliers et il était monté. Arrivé sur le pallier du premier étage de la maison, ce singulier visiteur s'appuya sur une porte entrebâillée qui céda, et le voilà dans une chambre où jouaient trois petits enfans.

A son aspect, ceux-ci furent d'abord fort épouvantés et allèrent se blotir muets dans un coin de la chambre, attentifs à tous les mouvemens de celui qui arrivait ainsi inopinément pour déranger leurs jeux. Mais, rassurés bientôt par la douceur des manières de l'animal, ils hasardèrent à avancer vers lui avec la confiance innocente de leur âge, et de carresses en carresses, de privautés en privautés, la familiarité devint bientôt si grande entre eux, que l'ours fut accepté comme un bon camarade et embrassé comme tel. Alors ce furent des rires, des rires de joie sans fin, mêlés de grognemens aussi doux qu'un ours peut en formuler dans ses momens d'expansion sympathique.

Mais soit que tout ce bruit et la joie immodérée des enfans aient paru suspects à leur jeune mère, Mme B..., que se trouvait avec son mari à l'étage supérieur, soit que les époux d'un commun accord aient voulu se donner le plaisir de voir de près les jeux de leurs enfans, ils descendirent, et le tableau le plus effrayant s'offrit à leurs yeux.

L'ours, au milieu de la chambre, était couché sur le dos frétilant comme une chatte qu'on caresse, tenant entre ses pattes les trois enfans, dont les têtes blondes se perdaient dans sa fourrure fauve et épaisse. C'était un groupe admirable, mais une mère ne devait en voir que le côté effrayant; aussi M^{me} B..., poussa-t-elle un cri déchirant, à peine arrivée sur le seuil de la porte, elle allait s'élancer à tous risques, vers ses enfans, lorsqu'elle s'arrêta en réfléchissant qu'une intervention trop brusque pouvait devenir funeste. Toutefois, le cri de la mère parut faire impression sur l'ours, qui, après quelques nouveaux ébats, et s'être de nouveau roulé et pelotonné avec ses imprudens amis, se remit sur ses pattes et se dirigea tranquillement vers la porte en traînant sa chaîne après lui. Il passa devant M. et M^{me} B..., redescendit l'escalier et alla de son propre mouvement se mettre sous les ordres de son cornac éperdu.

Fraveur causée par un Ours



Mort de S. M. Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse.

Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III, est mort le 7 Juin, (jour de Pentecôte) 1840, à trois heures de l'après midi.

Déjà, depuis nombre de semaines, l'auguste malade donnait de grandes inquiétudes, mêlées cependant de quelques lucurs d'espérance pour son rétablissement, lorsque le 7 au matin tout espoir de conserver la vie de S.M. disparut. Tous les membres de la maison royale s'assemblèrent dans le palais pour assister au service divin, afin d'implorer d'en haut des forces pour le triste moment dont on voyait l'imminence. Relevée et préparée par les paroles consolatrices de la foi, la famille royale se rendit dans les chambres contiguës de l'appartement du malade.

Là parvint au prince héréditaire, la triste nouvelle que le moment douloureux de la séparation approchait. Tous les membres de la maison royale se rendirent alors dans la chambre de l'auguste malade, et avec eux l'empereur de Russie arrivé depuis peu d'instans au grand galop dans une petite voiture de voyage et suivi d'un seul aide-camp. Dans les salons l'empereur embrassa son épouse et ses parents; puis à l'instant il s'est rendu près du lit du mourant qui avait déjà perdu la parole, mais qui a reconnu son gendre. L'empereur a mis un genou en terre, et il a baisé à plusieurs reprises la main de son beau père. Ainsi au milieu des siens, donnant une main au prince royal son successeur et l'autre à la sérénissime princesse de Liegnitz, cet excellent monarque rendit le dernier soupir, d'une manière si douce et si tranquille qu'il fallut un signe des médecins pour faire savoir aux personnes présentes que leur royal père appartenait désormais à un monde meilleur.

Le prince royal ferma alors les yeux à son père, et l'empereur de Russie fut le premier qui donna le titre de roi à Guillaume IV.

Le roi ayant succombé le dimanche de la

Pentecôte, et toute la population se trouvant dans les rues, la nouvelle de la mort s'est répandue rapidement. Le deuil était profond, et déjà le soir on voyait jusqu'aux pauvres ouvriers porter un crêpe au bras.

Le nouveau roi s'est rendu un peu après trois heures au château, où il s'est montré au balcon. L'acte de la prestation du serment des ministres a eu lieu presque aussitôt. Les troupes de la garde ont juré sur les drapeaux déployés dans leurs casernes.

Notice sur Frédéric-Guillaume III.

Ce monarque que la mort vient d'enlever à l'amour de ses sujets, était fils de Guillaume II et de Frédérique-Louise de Hesse-Darmstadt, naquit le 3 août 1770. Le grand Frédéric, qui remarqua de bonne heure son goût dominant pour les armes, conçut pour lui beaucoup d'affection. Frédéric-Guillaume, alors prince royal, épousa le 24 décembre 1793, Louise-Auguste-Wilhelmine de Mecklenbourg-Strélitz, princesse qui avoit reçu de la nature deux avantages bien précieux, de l'esprit et de la beauté. En 1792 il avait suivi l'armée prussienne pendant l'expédition de Champagne, et avait assisté à la prise de Francfort, au siège de Mayence et au blocus de Landau. Frédéric-Guillaume monta sur le trône le 16 novembre 1797; il éloigna de la cour plusieurs personnages devenus des objets de haine pour la Prusse entière, et une sage économie apporta quelque remède au mauvais état des finances. Il opéra de grandes réformes dans l'administration et donna une nouvelle organisation à ses états. On a prétendu que dans toutes ces réformes il fut merveilleusement secondé par la reine. En 1805, il était resté calme pendant que l'Angleterre, l'Autriche et la Russie avaient formé leur coalition contre la France. L'empereur Alexandre ayant menacé la Silésie et les bords de la Vistule, et ayant demandé un passage sur les terres de la Prusse, Guillaume se disposa à arrêter par

la force la violation de son territoire ; cependant il finit par céder. Napoléon ne voulant pas s'exposer à une rupture avec ce prince dissimula son ressentiment. On croit que c'est de cette époque que date la haine vouée par Napoléon au cabinet prussien, haine qu'il manifesta plus tard. En vertu d'un traité, les troupes prussiennes occupèrent l'électorat de Hanovre. En échange, la Prusse céda à la France Anspach, Clèves et Neuchâtel, et les souverains se garantirent mutuellement leurs possessions nouvelles. — Napoléon avait conservé une grande méfiance de la conduite passée de Frédéric-Guillaume, et n'attendait qu'une occasion favorable de lui déclarer la guerre. De son côté, le monarque prussien se préparait à la résistance. Les forces de la Prusse, qui venaient d'être augmentées par un corps de 22,000 saxons, étaient formidables, et pouvaient donner des espérances de succès. Le 8 octobre 1806, les Prussiens passèrent la Saale, et dès le lendemain ils eurent une affaire avec le prince de Ponte Corvo. Un corps de leur armée fut complètement battu ; le 10, le prince Louis-Ferdinand fut tué près de Saalfeld en commandant l'avant-garde. Les champs de Iena, où les français triomphèrent le 13, purent être regardés comme le tombeau de la monarchie prussienne. Frédéric-Guillaume montra dans cette journée si funeste de la valeur et du sang-froid ; il eut deux chevaux tués sous lui, et la manche de son habit fut percée d'une balle. Le duc de Brunswick fut tué et des divisions entières furent forcées de se rendre. Bientôt après, les sanglantes batailles d'Eylau et de Friedland dissipèrent toutes les espérances de Frédéric-Guillaume. Le traité de Tilsitt, signé le 8 juillet 1807, lui enleva la moitié de son territoire. Le royaume de Westphalie et le grand duché de Varsovie se formèrent en grande partie des débris de la monarchie prussienne. Enfin Frédéric consentit à ce que ses états fussent traversés par une route militaire, et il s'engagea à inter-

dire aux bâtimens anglais l'entrée de tous ses ports. Rentré dans ses états en 1809, il s'occupa d'apporter quelques remèdes à des plaies si récentes. Le 19 juillet 1810, il perdit son épouse. Cette princesse chérie des Prussiens, succomba aux coups douloureux dont les derniers événemens l'avaient frappée. — Napoléon qui avait alors résolu la grande expédition contre la Russie, exigeait qu'il lui fournit des troupes auxiliaires. A cet effet, une convention fut conclue à Paris, le 24 février 1812. Le contingent prussien fut commandé par le général York. — Après la déroute de Moscou, ce général crut avoir trouvé l'occasion de travailler à l'indépendance de son pays, et abandonna le parti de Napoléon. Ce fut alors que se manifesta l'esprit des Prussiens, et qu'on put connaître toute l'étendue de la haine qu'ils portaient au gouvernement de Napoléon. Le désir de la vengeance fut tel que la population, dès le premier appel qui lui fut fait, se leva presque en masse. En peu de temps le roi de Prusse eut une armée nouvelle qui se rassembla à Breslau, et se réunit avec les troupes de la Russie. Les premières opérations furent désastreuses pour les coalisés qui perdirent les batailles de Lutzen et de Bautzen. Un corps d'armée français marchait sur Berlin et campait déjà sous les murs de cette capitale, quand tout-à-coup le prince royal de Suède arriva avec son armée et releva le courage des Prussiens. La bataille de Dennewitz fut favorable aux alliés. Napoléon, forcé de quitter Dresde, fit un mouvement retrograde sur Leipsik, et là se livra cette bataille si célèbre et si sanglante où pâlit sa fortune — Les français battirent en retraite et se retirèrent sur la rive gauche du Rhin. L'armée prussienne passa ce fleuve sur différens points, et s'avança vers la Lorraine, qu'elle traversa. Elle eut une affaire assez vigoureuse avant d'arriver à Nancy. L'armée de Silésie remporta l'avantage dans un combat livré près de Brienne, mais elle fut complètement battue à Champau-

bert et à Montmirail. Le général Blücher, qui commandait cette armée, parvint cependant à opérer sa retraite. La terreur s'était répandue dans les différens corps d'armée de la coalition, lorsque les souverains tinrent conseil, et, de l'avis de leurs généraux, prirent la résolution de marcher sur Paris. — Arrivées sous les murs de Paris le 30 mars 1814, les armées coalisées en formèrent l'attaque le 31. La garde du roi de Prusse souffrit beaucoup, avant de pouvoir s'emparer de quelques hauteurs qui dominent cette métropole du côté du nord. Frédéric-Guillaume qui avait constamment suivi les mouvemens de l'armée, entra dans la capitale de la France avec l'empereur Alexandre, le 31 mars. Il y séjourna près de trois mois, et, pendant ce temps-là, il visita presque tous les établissemens, et suivit dans leurs détails les négociations dont le traité de Fontainebleau fut la suite. On remarqua en général beaucoup de simplicité et de modestie dans ses discours et dans ses habitudes. Par le traité signé à Paris le 30 mai, il obtint la province du Bas-Rhin, presque la moitié du royaume de Saxe, et une grande partie du duché de Varsovie. Il partit de Paris le 4 juin, et se rendit avec l'empereur de Russie en Angleterre, où tous deux furent reçus avec beaucoup de magnificence. Après avoir quitté Londres, le roi de Prusse repassa par la France et traversa la Suisse, en se rendant au congrès de Vienne. Lorsque Napoléon quitta l'île d'Elbe, Frédéric-Guillaume fut du nombre des souverains qui se réunirent pour renverser son trône avant qu'il put le consolider. Bientôt des armées nombreuses furent rassemblées sur les frontières de la France. Napoléon, qui de son côté avait fait un appel à tous les anciens compagnons de sa gloire, passa la Sambre dans le mois de juin, attaqua les Prussiens et les battit à Ligny. Mais le général Blücher occupa les positions de Wavre, et s'y maintint jusqu'après la bataille de Waterloo, au succès de laquelle il

contribua puissamment ainsi que le général Bulow. Après cette journée fameuse, le roi de Prusse et l'empereur de Russie se rendirent de Francfort à Paris; là furent conclus ces traités qui imposèrent à la France des conditions pareilles à celles que les Français avaient si souvent imposées à Vienne et à Berlin. Frédéric-Guillaume, outre une portion considérable des sommes que le gouvernement français s'obligea de payer, obtint la restitution des monumens précieux et objets d'art qui avaient été transportés de Berlin à Paris, et 30,000 hommes de ses troupes firent partie de l'armée d'occupation. Les souverains quittèrent Paris vers la fin de septembre. — Par le congrès de Vienne, auquel Frédéric-Guillaume assista en personne, la Prusse recouvra ses possessions perdues, et, le 19 octobre 1815, la paix universelle étant rétablie, le roi de Prusse fit sa rentrée à Berlin, où, trois jours après, il célébra le jubilé du gouvernement de sa famille, originaire de Hohenzollern.

Frédéric-Guillaume ayant vu aux eaux de Tœplitz, où il se rendait régulièrement toutes les années, la belle comtesse de Harrach, fille d'une ancienne maison hongroise, en fut épris au point que, le 9 novembre 1824, il s'unirait avec elle par mariagemorganatique (*), au château de Charlottenbourg, et lui conféra le titre de comtesse de Hohenzollern et princesse de Liegnitz.

De son premier mariage, il existe aujourd'hui quatre princes et trois princesses. Il n'a pas eu d'enfans de son second mariage.

Un trait qui caractérise l'élévation et la beauté de l'âme de ce roi, c'est le malheur, au lieu de l'abattre, lui avait donné de nou-

(*) *Mariage Morganatique* ou *Mariage de la main gauche*, le mariage qu'un prince ou seigneur, propriétaire d'un fief relevant immédiatement de l'empire, contracte avec une femme d'un état inférieur, en lui donnant la main gauche au lieu de la droite. Les enfans nés de ce mariage sont légitimes et nobles, mais ils ne succèdent point aux Etats de leur père.

velles forces pour le bien, c'est ainsi que l'ère de la grandeur administrative et intellectuelle de la Prusse et du riche développement de toute la vie publique, date de la bataille d'Iéna, qui avait renversé l'ancienne puissance militaire de la Prusse.

C'est ce mérite si rare d'une grande âme dans une position si difficile par son élévation même, c'est ce dévouement sincère au bonheur de son peuple, en un mot, c'est cet amour d'un père clairvoyant qui avoit concilié à Frédéric-Guillaume, de la part de toutes les classes de ses sujets, une affection sans bornes.

Affreuse catastrophe.

Les abords du pont de Montereau ont été un des premiers jours du mois de novembre 1839 le théâtre d'un sinistre épouvantable.

Le coche d'Auxerre se trouvait encore à quelque distance du pont de Montereau, lorsque le pilote crut devoir avertir le capitaine que la crue des eaux, rendant la navigation assez dangereuse dans ce passage, il serait prudent de quitter le sillage dans lequel il marchait et de se faire *haler* par des chevaux. Le capitaine ne tint pas compte de ce conseil. Mais à peine arrivait-il vers le pont, que le bateau fut jeté violemment par le travers sur une des piles qu'il brisa en même temps qu'il s'entrouvrait.

Soixante deux passagers se trouvaient dans la cabine. Ils furent en un instant submergés par le vin contenu dans les barriques arrimées sur le pont, et que la violence du choc avait défoncées en même temps que le bateau coulait. Huit seulement de ces malheureux furent sauvés par un courageux matelot. Cet homme intrépide, plongeant jusqu'à la fenêtre de la cabine, saisissait un à un les naufragés, qu'il conduisait sur la rive. Huit fois il recommença ce périlleux voyage. Mais ses forces le trahirent et le reste des passagers périt victime de cet affreux accident.

Dans les premiers jours du mois d'octobre 1839 la nommée Marie Marie, veuve Billard, âgée de quatre-vingt-quatre ans, habitant une commune dans l'arrondissement de Saint-Lô, a été dévorée en partie, par deux porcs qui lui avaient mangé le cou, la langue et un des bras; ils allaient probablement finir de la dévorer, lorsque les parents arrivèrent. Occupés dans les champs à battre du sarrasin ils lui avaient recommandé de ne point sortir; mais cette bonne femme, qui était habituée à faire le ménage, voulut soigner les porcs qui grognaient plus que de coutume. On présume qu'au moment où elle leur donnait leur nourriture, ils l'auront renversée, se seront jetés sur elle et l'auront dévorée ainsi que nous venons de le dire.

Intelligence d'un chien.

Mr. Bartlett revenait de Thornford en Angleterre. La route était couverte par les eaux, la rivière ayant débordé à la suite des pluies abondantes. La voiture s'enfonça, le cheval ayant perdu pied. Le chien de Terre-Neuve qui s'étoit mis à nager devant la voiture, s'apercevant qu'il n'était plus suivi, retourna pour plonger. Il saisit son maître au collet et le ramena au bord. Plongeant de nouveau, l'intelligent animal prit le cheval par l'oreille, et, soutenant sa tête au-dessus de l'eau, le ramena également sain et sauf. Mr. Bartlett, revenu de son évanouissement, vit sur le bord le chien qui s'efforçait de détacher à coups de dents les harnais. Le pauvre cheval se débattait; mais le poids de la voiture le retenait dans l'eau. Mr. Bartlett courut à son aide et parvint à dégager le cheval avec l'assistance de son chien.

Le Knout en Russie.

La peine de mort n'existe point en Russie; la législation de ce pays l'a remplacée par le Knout, supplice horrible dont on punit les crimes capitaux et qui entraîne fréquemment la mort du condamné. Dans le

cas où il résiste, celui qui a subi ce châtiment est presque toujours destiné à passer sa vie dans les mines qui, en Russie tiennent lieu de bagnes.

Voici les détails relatifs à cette peine infâmante :

On commence par dépouiller le patient de ses vêtements jusqu'à la ceinture, puis on l'attache au haut d'une échelle par les deux mains, que l'on a précédemment liées l'une à l'autre. Placé ainsi, les pieds pendants, sans cependant toucher à terre, le condamné présente le dos tout entier aux coups du bourreau. L'arme dont celui-ci le frappe est un fouet dont le manche peut avoir dix-huit pouces de long, et dont la corde, composée de fines lanières de cuir blanc fort souple, a environ deux pieds. La veille du supplice, on met cette corde tremper dans du lait, afin de la rendre plus pesante et plus flexible. Chaque coup de ce fouet marque sa place, et fait couler le sang. Un homme qui en a reçu quinze a la peau entièrement enlevée, et ses chairs sont aussi profondément incisées qu'elles pourraient l'être au moyen d'un instrument tranchant. On dit même qu'un exécuteur habile peut, au troisième coup, tuer le coupable, et que des familles riches le payent pour qu'il en soit ainsi, lorsqu'elles veulent sauver un de leurs membres de la honte d'une flétrissure ou du malheur d'être envoyé aux mines. Quand le bourreau a infligé le nombre de coups prescrits par l'arrêt (nombre qui varie suivant l'importance du crime), il détache le supplicié, qui est presque toujours évanoui; puis, aidé par ses valets, il lui coupe le nez, lui ouvre les narines avec un couteau, et le marque au front et sur les joues avec un fer rouge. Ce supplice terminé, on conduit le patient à l'hôpital, où tous les soins nécessaires à sa guérison lui sont prodigués. S'il se rétablit, on le transporte en Sibérie; on le descend dans les mines du gouvernement, et il ne revoit plus la lumière du jour.

Taxes que supporte un Anglais.

Lord Brougham, dans un discours sur les impôts d'Angleterre prononcé avant sa nomination à la chancellerie, énumérait ainsi les diverses taxes anglaises :

« Nous payons des taxes sur tout ce qui entre dans la bouche, couvre le dos ou est placé sous nos pieds ;

« Des taxes sur tout ce qui est agréable à voir, à entendre, à éprouver, à sentir et à goûter ;

« Des taxes sur tout ce qui est sur la terre, dans l'eau et sous la terre ;

« Des taxes sur tout ce qui vient de l'étranger ou croît chez nous ;

« Des taxes sur les matières brutes, et sur la valeur que donne l'industrie de l'homme ;

« Des taxes sur les sautes qui provoquent l'appétit de l'homme, et sur les drogues qui le rendent à la santé ;

« Des taxes sur le bouquet de la mariée, et sur les clous du cercueil ;

« Au lit, à bord d'un vaisseau, au couchant, au levant, il faut payer.

« L'écolier fouette sa poupée *taxée* avec un fouet *taxé*.

« L'homme adulte conduit son cheval *taxé*, avec une bride *taxée*, sur une route *taxée*.

« Taxes sur l'hermine qui couvre le juge, comme sur la corde qui étrangle le criminel.

Enfin, l'anglais à l'agonie, versant une médecine qu'il a payée 7 p^r 100, dans une cuillère qu'il a payé 15 p^r 100, se rejette sur un lit d'indienne qui a payé 22 p^r 100 ; il fait son testament sur un timbre qui a coûté 8 liv. sterling, et il expire dans les bras d'un apothicaire qui a payé 100 liv. pour avoir le droit de le faire mourir.... Ses propriétés sont taxées de 2 à 10 p^r 100 ; on exige encore des droits énormes pour l'enterrer dans le cimetière ; ses vertus sont transmises à la postérité sur un marbre *taxé* ; et ce n'est enfin que lorsqu'il est réuni à ses ancêtres qu'il ne paie plus de taxes.

Incendie de Sallanches.

(Voyez la grandeplanche.)

Le Dimanche 19 avril 1840, jour de Pâques, un violent incendie a réduit en cendres la ville de Sallanches, province de Faucigny, dans le duché de Savoye. Les détails que nous allons donner sur ce triste événement, sont extraits d'une brochure écrite d'après les documents officiels par Mr. OSCAR, le lancier, dans le but d'appeler la bienfaisance en faveur des infortunés habitants de cette ville.

« Dans l'après-midi du jour de Pâques, à l'instant où les fidèles sortaient de l'Office divin, vers quatre heures et demie, le feu éclata dans une chétive habitation, et avant qu'on put s'opposer à sa propagation, l'incendie, attisé par un vent impétueux qui soufflait des gorges du Mont-Blanc, s'élança avec la rapidité d'une flèche dans la direction d'un vieux château situé à près d'un quart de lieue de distance qui, à l'instant, devint la proie des flammes. Les toits des habitations, pour la plupart couverts en bardeaux (tavillons), qu'une longue sécheresse rendait encore plus combustibles, flambaient en plus de vingt endroits à la fois; la moindre flammèche, l'étincelle la plus imperceptible, suffisaient pour causer un embrasement immédiat. Toutes les maisons placées sur la ligne fatale furent simultanément en feu; en moins de quatre-vingt minutes la ville entière fut embrasée et comme voilée sous un dôme de flammes.

On sonne le tocsin, les gardes-pompiers et la population se portent en foule au point culminant du sinistre, les chaînes s'organisent pour le transport de l'eau, et les pompes sont mises en activité. On avait d'abord espéré garantir en partie le quartier de la rive droite de la Sallanche. Dans ce but on multiplie les efforts sur le lieu où le désastre a pris naissance. Vain effort! Malgré la promptitude de ces secours, ils n'amènent aucun résultat dans l'embrasement général;

les ouvriers vont être victimes de leur zèle; et plusieurs gardes-pompiers qui manœuvrent en désespérés, périssent en accomplissant l'acte du plus héroïque dévouement.

L'hôtel-de-ville, la grande église, et sa tour haute de 200 pieds, surmontée d'un dôme revêtu de fer-blanc, tombent au pouvoir du fléau dévastateur, et l'airain des cloches, entraînant sous son poids sa charpente enflammée, brise le saint parvis qu'il couvre bientôt de ses flots métalliques, fondus comme par l'action du creuset le plus ardent. Cette fusion eut lieu en 45 minutes. Un pareil degré de chaleur échappe à la graduation du pyromètre. Une fois à l'apogée de son intensité, le feu se propagea par rayonnement à des édifices situés même à une grande distance de la ville,

Toute tentative pour éteindre étant devenue inutile, tout secours superflu, les infortunés habitants furent terrifiés par l'impétuosité et la violence de l'incendie. L'épouvante s'empara de toutes les âmes.

C'est alors qu'on entendit de l'intérieur des maisons les cris d'alarmes des malheureuses mères cherchant leurs jeunes enfants pour les soustraire à la mort qui les menaçait. Après s'en être emparées, elles traversaient les rues avec une sorte de frénésie; mais l'hydre les attendait au passage et les anéantisait en les atteignant de ses gigantesques bras flammes.

Les animaux domestiques, abandonnés dans les maisons jetaient des cris affreux qui se mêlaient à la rumeur sourde du vent, ressemblant en quelque sorte au bruit sourd de la lave qui gronde dans son cratère. La chaleur qui dévorait cette malheureuse cité devenait à chaque instant plus intense. La terre, comme l'air, était brûlante et ne permettait plus de considérer cet affreux spectacle qu'à une distance fort éloignée. Des étincelles sillonnaient au loin l'horizon, et menaçait un instant le bourg de Mégève, placé à plus de deux lieues du foyer de l'incendie. La crainte y devint si vive, que les

habitans veillèrent toute la nuit pour se préserver du malheur qu'ils redoutaient. Par suite du vide qui s'était formé au-dessus de cette fournaise ardente, des éclats de bois volèrent dans les airs et ne parurent enflammés qu'après avoir gagné l'atmosphère à une hauteur qu'on peut, sans exagération, évaluer à plus de six cents pieds.

Frappée de toutes les scènes qui apparaissaient, la population crut que la nature obéissait à des lois inconnues; elle se jeta spontanément à genoux, et versa des larmes, elle cria miséricorde et pitié à l'Être-Suprême. Elle passa la nuit au milieu des champs en proie à des angoisses impossibles à décrire.

A l'éclat de l'incendie succédèrent des colonnes de fumée, jetant au loin une odeur nauséabonde qui infectait l'atmosphère, et d'une telle densité, que les rayons solaires qui vinrent le lendemain éclairer de nouveau cette scène de désolation, s'éteignaient dans l'épaisseur de cette matière noirâtre.

Ce ne fut qu'après vingt-quatre heures qu'on put circuler dans la ville pour chercher les malheureux qui avaient péri victimes de ce désastre inouï. Un nombre considérable de personnes furent trouvées étouffées ou brûlées. Souvent ces dernières n'offraient que des cadavres rabougris par le feu, ressemblant en quelque sorte à des tisons carbonisés. Les corps des grandes personnes ont été réduits à la dimension du corps d'un enfant de six ans. Parmi les personnes asphyxiées, quelques-unes semblables aux momies du Grand-St.-Bernard, avaient sur leur physionomie l'apparence d'un rire convulsif. La description que nous a laissée Plin le jeune de Pompéï, avec ses cadavres, son deuil et ses ruines, peut seule donner une idée de ce spectacle affreux.

A mesure que le déblaiement des maisons permettait d'arracher les restes des victimes aux décombres qui les recouvraient, on les

entassait sur la place publique. L'âme, à cette vue, était saisie d'un sentiment tout à la fois de pitié et d'horreur. Les murs brûlés ne permettaient que difficilement de se livrer à des recherches, car la moindre oscillation pouvait les renverser sur ceux qui osaient affronter le danger; plusieurs personnes ont péri de cette manière.

L'auteur de cette narration dépeint ainsi le lendemain de cette horrible catastrophe:

« Le jour suivant n'éclaira que ruines et décombres. En présence de cette immense calamité publique, on vit le syndic, Mr. Bal, oublier stoïquement, en magistrat dévoué, ses désastres privés, pour ne s'occuper que des secours à porter à cette malheureuse population commise à ses soins. Un recensement des vivans fut ordonné. On ouvrit à la hâte un nouveau registre de l'état civil, et on se mit à la recherche des morts dès que le refroidissement des cendres permit aux travailleurs de pénétrer dans les décombres. Hélas! quelles épouvantables découvertes amena ce triste labeur! Dois-je essayer de dépeindre cet homme réduit presque en charbon, ainsi que son enfant qu'il tient encore dans ses bras? Retracerai-je ce groupe de sept cadavres trouvés dans une seule cave, et composé d'une mère, de son fils et de ses cinq filles? Dirai-je ces corps à demi consumés ou mutilés par la chute des matériaux, ou entièrement écrasés sous une avalanche de pierres? Montrerai-je ces hideux lambeaux de chair noire et ridée, ces membres tronqués et informes dont l'expertise d'un homme de l'art peut seule constater l'origine humaine? Je m'arrête épouvanté dans l'énumération de toutes ces horreurs.....

« Il est des occasions où la statistique supplée à la faiblesse de l'éloquence du narrateur. Je n'ajouterai donc ici que ces deux chiffres d'une religieuse exactitude; 63 personnes ont perdu la vie; 320 maisons sont détruites de fond en comble. Le nombre des blessés est considérable; il n'est pas en-

INCENDIE DE SALLANCHES, LE 19 AVRIL 1840.



TABLEAU

DE RÉDUCTION DES PIÈCES DE 5 FRANCS DE FRANCE EN FRANCS DE SUISSE.

NOMBRE.	Valeur.			NOMBRE.	Valeur.			NOMBRE.	Valeur.			NOMBRE.	Valeur.			NOMBRE.	Valeur.			NOMBRE.	Valeur.										
	fr.	bz.	rp.		fr.	bz.	rp.		fr.	bz.	rp.		fr.	bz.	rp.		fr.	bz.	rp.		fr.	bz.	rp.	fr.	bz.	rp.					
1	3	4	5	34	117	3		67	231	1	5	100	345			133	458	8	5	166	572	7		199	686	5	5	232	800	4	
2	6	9	5	35	120	7	5	68	234	6		101	348	4	5	134	462	3		167	576	1	5	200	690			233	803	8	5
3	10	3	5	36	124	2		69	238		5	102	351	9		135	465	7	5	168	579	6		201	693	4	5	234	807	3	
4	13	8		37	127	6	5	70	241	5		103	355	3	5	136	469	2		169	583		5	202	696	9		235	810	7	5
5	17	2	5	38	131	1		71	244	9	5	104	358	8		137	472	6	5	170	586	5		203	700	3	5	236	814	2	
6	20	7		39	134	5	5	72	248	4		105	362	2	5	138	476	1		171	589	9	5	204	703	8		237	817	6	5
7	24	1	5	40	138			73	251	8	5	106	365	7		139	479	5	5	172	593	4		205	707	2	5	238	821	1	
8	27	6		41	141	4	5	74	255	3		107	369	1	5	140	483			173	596	8	5	206	710	7		239	824	5	5
9	31		5	42	144	9		75	258	7	5	108	372	6		141	486	4	5	174	600	3		207	714	1	5	240	828		
10	34	5		43	148	3	5	76	262	2		109	376		5	142	489	9		175	603	7	5	208	717	6		241	831	4	5
11	37	9	5	44	151	8		77	265	6	5	110	379	5		143	493	3	5	176	607	2		209	721		5	242	834	9	
12	41	4	5	45	155	2	5	78	269	1		111	382	9	5	144	496	8		177	610	6	5	210	724	5		243	838	3	5
13	44	8	5	46	158	7		79	272	5	5	112	386	4		145	500	2	5	178	614	1		211	727	9	5	244	841	8	
14	48	3		47	162	1	5	80	276			113	389	8	5	146	503	7		179	617	5	5	212	731	4		245	845	2	5
15	51	7	5	48	165	6		81	279	4	5	114	393	3		147	507	1	5	180	621			213	734	8	5	246	848	7	
16	55	2		49	169		5	82	282	9		115	396	7	5	148	510	6		181	624	4	5	214	738	3		247	852	1	5
17	58	6	5	50	172	5		83	286	3	5	116	400	2		149	514		5	182	627	9		215	741	7	5	248	855	6	
18	62	1	5	51	175	9	5	84	289	8		117	403	6	5	150	517	5		183	631	3	5	216	745	2		249	859		5
19	65	5	5	52	179	4		85	293	2	5	118	407	1		151	520	9	5	184	634	8		217	748	6	5	250	862	5	
20	69			53	182	8	5	86	296	7		119	410	5	5	152	524	4		185	638	2	5	218	752	1		251	865	9	5
21	72	4	5	54	186	3		87	299	1	5	120	414			153	527	8	5	186	641	7		219	755	5	5	252	869	4	
22	75	9		55	189	7	5	88	303	6		121	417	4	5	154	531	3		187	645	1	5	220	759			253	872	8	5
23	79	3	5	56	193	2		89	307		5	122	420	9		155	534	7	5	188	648	6		221	762	4	5	254	876	3	
24	82	8		57	196	6	5	90	310	5		123	424	3	5	156	538	2		189	652		5	222	765	9		255	879	7	5
25	86	2	5	58	200	1		91	313	9	5	124	427	8		157	541	6	5	190	655	5		223	769	3	5	256	883	2	
26	89	7		59	203	5	5	92	317	4		125	431	2	5	158	545	1		191	658	9	5	224	772	8		257	886	6	5
27	93	1	5	60	207			93	320	8	5	126	434	7		159	548	5	5	192	662	4		225	776	2	5	258	890	1	
28	96	6		61	210	4	5	94	324	3		127	438	1	5	160	552			193	665	8	5	226	779	7		259	893	5	5
29	100		5	62	213	9		95	327	7	5	128	441	6		161	555	4	5	194	669	3		227	783	1	5	260	897		
30	103	5		63	217	3	5	96	331	2		129	445		5	162	558	9		195	672	7	5	228	786	6		261	900	4	5
31	106	9	5	64	220	8		97	334	6	5	130	448	5		163	562	3	5	196	676	2		229	790		5	262	903	9	
32	110	4		65	224	2	5	98	338	1		131	451	9	5	164	565	8		197	679	6	5	230	793	5		263	907	3	5
33	113	8	5	66	227	7		99	341	5	5	132	455	4		165	569	2	5	198	683	1		231	796	9	5	264	910		8

core connu à l'heure où j'écris.

« Ce n'était pas assez de toutes ces calamités, un autre fléau, plus lent que l'incendie, mais non moins cruel venait de se révéler par les cris de la souffrance et du besoin. La famine, la hideuse famine, agitait son étendard livide au milieu de cette tribu désolée. « Malheureux qui avons réussi à vous » sauver de l'atteinte mortelle du feu, di- » sait-on, mieux eût valu pour vous être dé- » voré par les flammes que de traîner une » longue agonie dans les tortures de la faim!

» Mais des chariots sont signalés au loin sur la route. L'indigence affamée court au-devant du convoi. Béni soit Dieu! les incendies d'hier ne périront pas aujourd'hui d'inanition, car ces voitures apportent des subsistances en assez grande abondance pour faire attendre avec résignation à ces infortunés les nouveaux secours qui se préparent de tous côtés. Les magistrats distribuent ces provisions avec ordre; elles sont aussitôt englouties que livrées. Le riche d'hier vient comme le pauvre réclamer sa part du pain de la charité; terrible et touchante égalité des humains en présence des nécessités de la vie.

De généreux envois arrivèrent bientôt de toutes parts: villes, villages ou hameaux, chacun voulait apporter son tribut au malheur. Maglan, Cluses, Bonneville, La Roche, Tanninges, Samoëns, St-Joire, expédièrent des vivres et des vêtements.

Les premières autorités de la province, et à leur tête M. Gianoti, intendant du Faucigny, et M. le commandant de Bonneville, se transportèrent sur le lieu du désastre, afin de régulariser les distributions et donner des consolations à tant d'affligés.

La bienfaisance de Genève a trouvé là une nouvelle occasion de se manifester avec éclat; un comité se constitua, et de cette assemblée émana une adresse simple et touchante qui émut toutes les classes du peuple genevois: l'argent, les vivres et les hardes s'entassèrent aussitôt dans les magasins désignés pour les recevoir. A cette occasion une foule de traits

ont honoré l'humanité. Il suffira d'en indiquer trois, dont l'authenticité est garantie, pour juger du noble élan imprimé à cette œuvre de charité chrétienne.

« Un porteur d'eau apporta cinq francs; — c'est beaucoup pour vous, mon ami, lui dit la personne chargée d'encaisser les secours. — Oui, répond ce brave homme, mais les incendies sont encore plus pauvres que moi, et je leur donne mes économies. — Un autre ouvrier dit gaiement en donnant trois chemises: — J'en ai six, et je partage.

« Une pauvre femme ayant remis une couverture on crut devoir lui en faire observer la valeur. — Je la connois, dit-elle, mais j'en ai encore une pour mon enfant et moi, et la chaleur viendra bientôt.

Est-il beaucoup de pays où les masses soient animées de tels sentiments?

M. le docteur Mayor, de Genève, que les épidémies et les autres souffrances publiques ont toujours, et partout, pour premier visiteur, partit sans retard, muni de médicaments pour porter aux malades ses précieux soins.

A la première nouvelle que le roi de Sardaigne reçut de cet épouvantable désastre, S. M. donna les ordres pour que les préparatifs du camp de plaisance qu'il avait ordonnés fussent contremandés, et le gouverneur de Chambéry fut prévenu qu'une partie des sommes destinées au camp, serait employée au soulagement de toutes les misères et à la reconstruction de la cité incendiée, et S. M. confia à son Exc. M. le comte de Salles ministre d'état, les pleins pouvoirs de commissaire-royal pour prendre toutes les dispositions nécessaires à cet effet, conjointement avec les autorités placées sous ses ordres,

Le bois flotté du Mississipi.

Un des fleuves les plus remarquables du monde, tant par l'étendue de son cours et le volume de ses eaux, que par les singularités qu'il présente, est le grand fleuve de l'Amérique du Nord, le Mississipi. La quantité de

64
bois qu'il arrache durant ses crues aux contrées arrosées par ses eaux, et qu'il charie ensuite dans son lit, est une chose vraiment extraordinaire. Les troncs d'arbres obstruent la navigation et la rendent très-dangereuse. Ces troncs finissent par s'engraver à moitié dans le fond de la rivière; le sommet seul se relève, et, inclinés par la force du courant ces troncs énormes se tiennent sous l'eau comme autant de lances en arrêt, contre lesquelles les bateaux qui remontent avec vitesse, les bateaux à vapeur, par exemple, viennent donner brusquement et quelquefois se crever. La plupart du temps ces pieux formidables, dit le capitaine Hall, demeurent tellement tranquilles qu'on ne peut reconnaître leur présence que par un léger remous qui se produit à la surface du courant, et que l'expérience apprend à distinguer; d'autres fois ils se balancent verticalement, tantôt montrant leur tête à la lumière, et tantôt la replongeant dans le fleuve. Les bateaux à vapeur sont construits sur un plan particulier, à cause de la multitude d'accidents qui proviennent de la rencontre fortuite de ces troncs d'arbres; leur partie antérieure, la seule qui soit exposée au danger du choc est disposée de manière à pouvoir s'effondrer sans compromettre la sûreté de la partie postérieure où se trouvent les passagers et les marchandises. Rien n'est plus commun que de rencontrer d'immenses radeaux formés dans la partie supérieure du fleuve ou de ses affluents, et suivant tranquillement leur route vers la mer, où ils vont s'échouer ou s'enfoncer dans le golfe du Mexique, à peu de distance des embouchures du fleuve. On ne peut se faire une idée de la quantité de toises cubes qui s'enfouissent ainsi dans les sables de la mer dans l'espace d'une centaine d'années. L'étude de ces phénomènes est importante, parce qu'elle peut servir à donner l'explication de ces grandes couches combustibles qu'on va maintenant chercher dans les entrailles de la terre, et qui y ont jadis été déposées par l'action des eaux.

Dans un des bras du Mississipi, il existe un immense radeau de cette espèce, qui, s'étant arrêté sans pouvoir passer outre, forme aujourd'hui barrage, et s'accroît tous les ans du produit de tout le bois qui arrive dans cette direction. Les dimensions, mesurées par un voyageur il y a une vingtaine d'années, étaient de trois lieues et demie de longueur sur six cents pieds de largeur et huit d'épaisseur. Cette masse énorme est le résultat du bois qui s'est accumulé dans une seule branche du Mississipi dans un intervalle de trente huit ans; car le barrage n'est pas d'une date plus ancienne. Le radeau, quoique arrêté et empêché d'avancer, est cependant libre comme un immense bateau tenu à l'ancre, et il s'élève ou il s'abaisse suivant la hauteur des eaux du fleuve. Il est entièrement couvert de broussailles et de végétations fleuries, et il réalise parfaitement ces jardins flottants dont les industriels habitants du pays de Cachemire couvrent les eaux de leur lac.

Tous les arbres arrachés par le Mississipi dans sa course ne s'arrêtent pas dans son lit ou dans les sables de son embouchure; non seulement il y en a qui s'éparpillent çà et là dans le golfe du Mexique, mais il y en a, chose étrange! qui vont sur les côtes de l'Islande, du Spitzberg et du Groënland fournir à ces contrées glacées le bois dont la rigueur de leur climat les prive. Ces troncs, charriés par un seul courant, se répartissent sur un espace quarante fois plus considérable que le territoire de la France; les courants de la mer et les vents les échouent sur toutes les côtes de l'Amérique du Nord; les navigateurs en rencontrent au milieu de la haute mer; l'auteur d'une histoire du Groënland affirme que le bois qui vient s'échouer sur les côtes de l'île de Jean de Maryen égale quelque fois la superficie de l'île; dans les baies de l'Islande et du Spitzberg, on trouve, au milieu de mille autres espèces de bois, des amas de bois de Campêche et de bois de Fernambouc comme on en trouve dans les ports

des nations civilisées, et c'est le commerce bienfaisant de la nature qui s'est chargé de l'y apporter sans aucuns frais de notre part. Tout ce bois dont profitent les populations septentrionales ne vient sans doute pas du Mississipi; les autres fleuves en versent de leur côté dans la mer sur les mêmes routes: mais de tout ces flottages naturels, aucun n'est plus actif et plus puissant que celui de ce grand fleuve, nourri par tant de tributaires et laissé libre de dévaster à son gré les forêts vierges les plus magnifiques du monde, et aboutissant directement sur le plus grand courant qu'il y ait dans l'Océan, le fameux courant du golfe du Mexique.

Etat des dernières classes de la population de Calcutta.

Dans les faubourgs de Calcutta les égouts sont mal entretenus, l'eau ne peut y trouver un libre écoulement, et l'air ne circule pas librement au milieu des nombreux jardins, qui sont eux-mêmes remplis d'eaux stagnantes, où les feuilles des arbres et les autres substances végétales ne tardent pas à produire par leur décomposition la *malaria* et à amener des fièvres; il est peu d'ouvriers ou de paysans habitant les faubourgs qui échappent à leur action; les personnes des classes élevées elles-mêmes en sont fréquemment atteintes, et tous les ans ces maladies y font un grand nombre de victimes. Ceux qui ne peuvent se garantir de la *malaria* par les vêtements ou par un lit élevé au-dessus du sol, et qui sont obligés de ne se nourrir que de végétaux, de coucher sur le sol humide et de marcher continuellement la tête et les jambes nues, sont toujours atteints les premiers.

Il vient à Calcutta, des différentes parties du Bengale, une foule d'Indiens pour y demander la charité, ou pour se livrer à diverses spéculations. S'ils ont quelques connaissances parmi les ouvriers ou autres gens des dernières classes, ils logent et vivent avec eux, ou bien ils logent dans de misé-

rables huttes ou dans de vieilles maisons dont le loyer est à très-has prix, où ils n'ont ni lit ni couvertures, ils sont obligés de coucher, presque privés de vêtements, sur des nattes ou des feuilles dont ils recouvrent le terrain humide qui forme le plancher de ces huttes. Pendant l'été ils dorment en plein air sur les bords des rues, exposés à toutes les variations de l'atmosphère.

Lorsqu'ils contractent la fièvre ou le choléra, ils ne reçoivent de soins de personne, ne peuvent pas réclamer les secours de l'art, ni même se procurer les vêtements et les boissons que nécessite leur état. La maladie, abandonnée à elle-même dans des circonstances aussi fâcheuses et dans un dénuement aussi complet, fait de rapides progrès, et les êtres malheureux à la charge desquels se trouve le malade ou chez lesquels il loge, voyant le danger, vont vite chercher un *binden* (docteur indien) pour qu'il lui fasse une prescription, et comme alors on ne peut donner au malade les soins que réclame son état, on loue un petit bateau sur lequel on le place pour le transporter par eau chez quelqu'un de ses parens dans la campagne. Mais comme l'état de faiblesse du malade et les secousses qu'il éprouve dans le trajet pour arriver au bateau aggravent beaucoup son état, les bateliers le déposent le plus souvent sur le bord du fleuve où il ne tarde pas à expirer, ou bien même, avant ce dernier moment, il devient la proie des bêtes féroces. Une autre manière encore de se débarrasser de ces infortunés, très-fréquemment employée à Calcutta, c'est de les porter sur les bords du fleuve; là, on les confie à un homme qu'on paye pour les garder jusqu'à ce qu'ils soient morts. Ce dernier mode est ordinairement préféré parce qu'il entraîne le moins d'embarras et le moins de dépense, et aussi parce qu'il se rattache aux croyances religieuses des Indiens, d'après lesquelles le malade qui ne conserve plus d'espoir de guérison doit aller

mourir auprès du fleuve sacré. Celui qui laisseroit mourir un malade dans sa cabane et jetteroit ensuite son corps dans le fleuve seroit regardé comme ayant commis une action infâme et à la fois cruelle pour le malade et ses parens ; mais s'il le laisse mourir sur les bords du Gange , sa famille et ses amis seront consolés par la certitude que l'on a fait pour lui tout ce qu'il étoit possible de faire. Alors on suppose qu'il a reçu tous les médicamens et tous les soins que réclame un mourant , et on ne soupçonnera pas son hôte des'être approprié ce qui lui appartenoit : car quand le malade meurt à la maison , la police a le droit de s'y introduire , soit pour constater la cause de la mort , soit pour s'informer s'il auroit laissé quelque héritage ; et quand une fois les gens de police sont entrés quelque part , ce n'est pas sans peine et sans dépense qu'on les en fait sortir.

Antiquités de la Patrie.

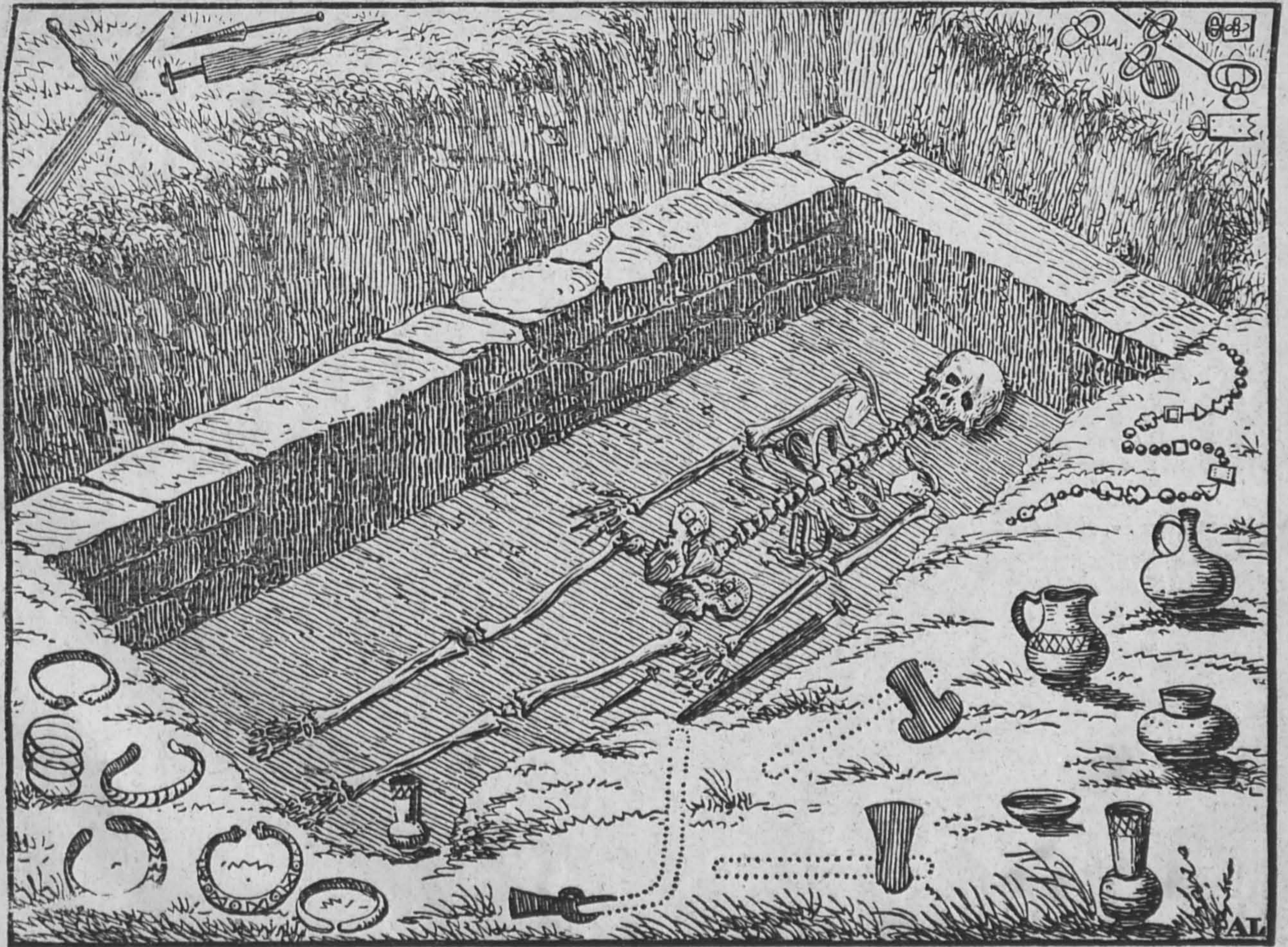
(Voyez la Blanche.)

De nos jours où l'on attache toujours plus d'importance aux découvertes faites dans le Canton , nous pensons que nos lecteurs ne parcourront pas sans intérêt les quelques détails que nous leur donnons sur les antiquités de la patrie , et nous ne doutons nullement que plusieurs ne comprennent combien il seroit à désirer que ces débris antiques , qui se rattachent à l'histoire de notre pays fussent connus et conservés.

Depuis les âges les plus anciens , les seuls restes qui nous soient parvenus sont des sépultures moins en butte aux ravages de toute espèce que les monumens extérieurs ; mais au lieu de trouver dans ces tombes des squelettes étendus , l'on voit plutôt , au lieu des pierres plates et brutes formant un petit caveau , que le mort avoit été assis ; à moins , selon d'anciennes coutumes , que ses restes ayant été brûlés sur un bûcher , l'on en eut déposé les cendres dans des vases.

Souvent au milieu de ces siècles de paganisme , des esclaves ou quelque animal chéri avoient été égorgés et ensevelis auprès d'un homme regretté. Si c'étoit un guerrier l'on avoit déposé ses armes à côté de lui. Plus d'une fois ses femmes se disputoient le triste honneur d'être immolées sur son tombeau. Aujourd'hui l'on ne retrouve guère les pierres immenses ou les tertres qu'on avoit élevés sur ces sépultures antiques pour honorer la mémoire du mort , mais bien plutôt des ossemens qu'accompagnent les vases , les armes et les ornemens dont plusieurs ont pu se conserver jusqu'à nous. Quelquefois , et ces tombes-là sont de beaucoup plus anciennes , l'on rencontre , comme à Pierra Porly , près de Lausanne , des haches ou des couteaux en pierre. Dans les siècles suivans , mais bien long-temps encore avant la venue du Christ , les métaux commencent à paroître. Les bracelets , les glaives et les anneaux de cette époque sont en bronze (1) , car l'on a su travailler le cuivre avant le fer. Enfin quand parut l'ère chrétienne l'on connoissoit chez nous la plupart des métaux dont nous nous servons aujourd'hui. C'est à peu près à cette époque que notre pays fut soumis par les Romains qui transportèrent dans nos campagnes tout le luxe de leur cité. Cependant les riches habitations qu'ils avoient élevées , leurs villes et leurs maisons de campagne , leurs temples , leurs statues et leurs inscriptions , tout s'écroula devant les barbares du nord qui , pendant plusieurs siècles , se répandirent sur le midi. Les ruines furent générales , les souvenirs des lieux s'effacèrent et souvent la pelle ou le soc de la charrue s'en vont , alors qu'on s'y attend le moins , heurter quelques pans de vieux murs ou découvrir des médailles , des mosaïques , tout ce que de pareils bouleversemens peuvent ensevelir dans

(1) On en a trouvé à Verchli et à Charpigny entre Ollon et Aigle.



65

AL

la terre. Les barbares eux-mêmes qui ont détruit tant de monumens précieux, nous ont à leur tour laissé des traces de leur passage, mais comme dans les premières époques, ce sont les tombes seules qui les renferment. On distingue facilement ces tombes de celles des Romains qui, pendant quelque temps, brûlèrent leurs morts (2), et qui, lorsqu'ils les enterrèrent, déposèrent toujours des ornemens (3) qu'on ne sauroit confondre avec ceux des peuples du nord. Les sépultures des barbares offrent d'autant plus d'intérêt qu'il y a encore beaucoup à connoître sur ces peuples incivilisés. Une découverte récente, faite à Cheseaux sur Lausanne, nous permet de donner à nos lecteurs le dessin d'un de leurs tombeaux avec le glaive, les agrafes, les vases et les anneaux qui entouroient les ossemens d'un de leurs chefs. Au lieu de cercueils en bois c'étoient de grandes pierres plates ou des petits murs, genre de constructions qui se retrouve encore dans le 10^e siècle et qu'on attribue dans certains lieux (4) à ces sarrazins contre lesquels la bonne reine Berthe avoit élevé pour protéger son peuple, plusieurs tours dont nous connoissons les ruines. Enfin les divers âges de la catholicité peuvent offrir aussi des débris curieux.

Nous nous bornons à ces détails, qui suffiront peut-être, pour montrer à nos lecteurs, combien il seroit intéressant pour l'histoire de la patrie, de pouvoir conserver le souvenir de ces différentes découvertes auxquelles l'on n'a, jusqu'à présent, pas assez donné d'attention. Il est à regretter que beaucoup de ces antiquités passent dans l'étranger quand on ne les jette pas dans le vieux fer. Nous prévenons ceux qui les vendent au prix du métal qu'ils pourroient en tirer un meilleur parti en s'adressant à MM. les Préfets, qui sont chargés par l'état, dans un

intérêt national, de les acheter pour le Musée. Au besoin, MM. les Pasteurs s'empresseront sans doute de recueillir ces objets dont la valeur, si l'on en fait don, sera payée par les conservateurs des antiquités. Nous engageons donc fortement nos lecteurs à faire attention aux pièces antiques qu'ils pourroient rencontrer, afin qu'elles soient déposées dans notre Musée national, où chacun, en l'allant voir, lira le lieu de la découverte et le nom de ceux qui en auront fait présent.

Singulier gage.

Jean de Castro avoit été élevé avec le frère du roi de Portugal, Jean III. Encore enfant, il suivit Charles-Quint à l'expédition de Tunis, et s'y comporta vaillamment; mais quand l'empereur voulut le récompenser de ses hauts faits: « Sire, lui dit-il, vous n'êtes pas mon souverain et je ne puis accepter vos faveurs.

Pour récompenser une fidélité si dévouée, le roi de Portugal envoya à Castro, qui partoît pour l'Inde avec son frère, un brevet de mille ducats et le titre de commandant d'Ormuz. Castro refusa le titre et accepta la somme, en alléguant que sa pauvreté le rendoit digne de l'une, mais que son mérite le laissoit indigne de l'autre. Il partit donc comme simple commandant de vaisseau, revint en Portugal, où il se livra laborieusement à l'étude, et nommé gouverneur de l'Inde en 1545. Il s'y conduisit avec une bravoure et une prudence merveilleuses, éloigna de Siu les Maures qui s'en étoient emparés, et les chassa de toutes les côtes de Cambaye.

Cependant il falloit réparer les fortifications de Siu, et ce fut alors qu'il adressa la lettre suivante à la ville de Goa:

« Seigneurs, magistrats, et peuple de la très-noble et toujours royale ville de Goa: je vous ai écrit ces jours passés, par Simon Alvarez, les nouvelles de la victoire que no-

(2) St. Prex en offre des exemples.
 (3) Comme à Bière.
 (4) Ainsi à Lovattens.

tre Seigneur m'a accordée sur les capitaines du roi de Cambaye. Je ne vous ai rien dit des peines et des grands besoins dans lesquels je me trouvois, pour que vous puissiez jouir sans mélange du plaisir de la victoire. Maintenant, il est nécessaire de ne vous rien dissimuler. La forteresse de Dieu est renversée de fond en comble : il faut la rebâtir, sans qu'on puisse profiter d'une seule palme de mur. De plus, les lansquenets se mutinent pour obtenir leur paye. Je vous demande donc que vous veuillez me prêter vingt mille pardaos. Je vous promets comme chevalier et vous jure sur les saints Evangiles, de vous les rendre avant un an, lors même qu'il me surviendrait de nouvelles peines et des besoins plus grands que ceux qui m'assiègent aujourd'hui. J'ai fait déterrer Don-Fernand mon fils, que les Maures ont tué dans cette forteresse, où il combattoit pour le service de Dieu et du roi notre maître. Je voulois vous envoyer ses ossemens pour gage : mais ils se sont trouvés dans un tel état, qu'on ne pouvoit encore les tirer de terre. Il ne me restoit donc que mes propres moustaches, et je vous les envoie par Diego Rodrigues de Azevedo. Vous devez déjà le savoir : je n'ai ni or, ni argent, ni meubles ; je ne possède aucun fonds de terre sur lequel je puisse assurer mon emprunt : je n'ai qu'une sincérité sèche et brève que Dieu m'a donnée. Je le prie qu'il vous ait en garde. »

Le docteur Alibert et une folle.

Le docteur Alibert reçut un jour une lettre d'une dame détenue à la Salpêtrière, un des hôpitaux de Paris ; cette lettre, écrite avec beaucoup de suite, imploroit la protection du célèbre médecin, contre les machinations d'enfans coapables qui l'avoient fait enfermer sous prétexte d'aliénation mentale, pour s'emparer du peu de biens qu'elle possédoit.

Alibert ne prit point garde à cette lettre, qu'il regarda comme l'œuvre d'une folle.

Mais d'autres lettres suivirent la première,

et toutes si pressantes, si pleines de raison, qu'il résolut enfin de vérifier le fait par lui-même, et qu'il se rendit à la Salpêtrière.

Là il trouva une femme jouissant et se servant de toutes ses facultés morales ; élégante, spirituelle et gracieuse. Elle raisonnoit à merveille, et expliquoit ses malheurs de la manière la plus lucide et la plus vraisemblable. — Le défiant médecin ne s'en tint pas à ce premier examen : il revint une seconde fois, puis une troisième ; et au bout de huit visites, il promit, sur l'honneur, à cette dame, qu'il alloit la faire mettre en liberté.

— Ab ! tant mieux, lui dit-elle ; on pourra donc enfin sortir le soir sans danger ; car il fera clair au ciel : *je suis la lune.*

Alibert, qui soupoit ce soir là en société, raconta avec les plus ravissantes boutades, la déconvenue complète qui l'assailit, en entendant la soi-disant victime tomber ainsi dans la plus absurde des manies.

Rectifications de Foires pour 1841.

- CORTAILLOD, canton de Nenchâtel. Le 9 Mars au lieu du 10.
- CORNOL, canton de Berne. Le 3 Mai au lieu du 24. Le 6 Septembre au lieu du 6 Octobre.
- BIÈRE, canton de Vaud. Le 15 Avril. — Le 16 Septembre.
- COSSONAY, canton de Vaud. Un marché au bétail le second Jeudi de chaque mois.
- MOTIERS, Val-Travers, canton de Neuchâtel. Le 18 Mars au lieu du 16. — Le 8 Juin au lieu du 22.
- SEMSALES, canton de Fribourg. Le 10 Mai.
- MEGÈVE, en Savoye. Le 1 Janvier au lieu du 8. Le 25 Juin au lieu du 15. Le 23 Juillet au lieu du 2. — Le 31 Août,
- VUIPPENS, canton de Fribourg. Le 11 Mai. Le 26 Octobre.
- CHANCY, canton de Genève. Le 26 Mars. Le 15 de Juin. — Le 25 Octobre.

la terre. Les barbares eux-mêmes qui ont détruit tant de monumens précieux, nous ont à leur tour laissé des traces de leur passage, mais comme dans les premières époques, ce sont les tombes seules qui les renferment. On distingue facilement ces tombes de celles des Romains qui, pendant quelque temps, brûlèrent leurs morts (2), et qui, lorsqu'ils les enterrèrent, déposèrent toujours des ornemens (3) qu'on ne sauroit confondre avec ceux des peuples du nord. Les sépultures des barbares offrent d'autant plus d'intérêt qu'il y a encore beaucoup à connoître sur ces peuples incivilisés. Une découverte récente, faite à Cheseaux sur Lausanne, nous permet de donner à nos lecteurs le dessin d'un de leurs tombeaux avec le glaive, les agrafes, les vases et les anneaux qui entouraient les ossemens d'un de leurs chefs. Au lieu de cercueils en bois c'étoient de grandes pierres plates ou des petits murs, genre de constructions qui se retrouve encore dans le 16^e siècle et qu'on attribue dans certains lieux (4) à ces sarrazins contre lesquels la bonne reine Berthe avoit élevé pour protéger son peuple, plusieurs tours dont nous connoissons les ruines. Enfin les divers âges de la catholicité peuvent offrir aussi des débris curieux.

Nous nous bornons à ces détails, qui suffiront peut-être, pour montrer à nos lecteurs, combien il seroit intéressant pour l'histoire de la patrie, de pouvoir conserver le souvenir de ces différentes découvertes auxquelles l'on n'a, jusqu'à présent, pas assez donné d'attention. Il est à regretter que beaucoup de ces antiquités passent dans l'étranger quand on ne les jette pas dans le vieux fer. Nous prévenons ceux qui les vendent au prix du métal qu'ils pourroient en tirer un meilleur parti en s'adressant à MM. les Préfets, qui sont chargés par l'état, dans un

intérêt national, de les acheter pour le Musée. Au besoin, MM. les Pasteurs s'empresseront sans doute de recueillir ces objets dont la valeur, si l'on en fait don, sera payée par les conservateurs des antiquités. Nous engageons donc fortement nos lecteurs à faire attention aux pièces antiques qu'ils pourroient rencontrer, afin qu'elles soient déposées dans notre Musée national, où chacun, en l'allant voir, lira le lieu de la découverte et le nom de ceux qui en auront fait présent.

Singulier gage.

Jean de Castro avoit été élevé avec le frère du roi de Portugal, Jean III. Encore enfant, il suivit Charles-Quint à l'expédition de Tunis, et s'y comporta vaillamment; mais quand l'empereur voulut le récompenser de ses hauts faits: « Sire, lui dit-il, vous n'êtes pas mon souverain et je ne puis accepter vos faveurs.

Pour récompenser une fidélité si dévouée, le roi de Portugal envoya à Castro, qui partoît pour l'Inde avec son frère, un brevet de mille ducats et le titre de commandant d'Ormuz. Castro refusa le titre et accepta la somme, en alléguant que sa pauvreté le rendoit digne de l'une, mais que son mérite le laissoit indigne de l'autre. Il partit donc comme simple commandant de vaisseau, revint en Portugal, où il se livra laborieusement à l'étude, et nommé gouverneur de l'Inde en 1545. Il s'y conduisit avec une bravoure et une prudence merveilleuses, éloigna de Siu les Maures qui s'en étoient emparés, et les chassa de toutes les côtes de Cambaye.

Cependant il falloit réparer les fortifications de Siu, et ce fut alors qu'il adressa la lettre suivante à la ville de Goa:

« Seigneurs, magistrats, et peuple de la très-noble et toujours royale ville de Goa; je vous ai écrit ces jours passés, par Simon Alvarez, les nouvelles de la victoire que no-

(2) St. Prex en offre des exemples.
 (3) Comme à Bière.
 (4) Ainsi à Lovattens.

tre Seigneur m'a accordée sur les capitaines du roi de Cambaye. Je ne vous ai rien dit des peines et des grands besoins dans lesquels je me trouvois, pour que vous puissiez jouir sans mélange du plaisir de la victoire. Maintenant, il est nécessaire de ne vous rien dissimuler. La forteresse de Dieu est renversée de fond en comble : il faut la rebâtir, sans qu'on puisse profiter d'une seule palme de mur. De plus, les lansquenets se mutinent pour obtenir leur paye. Je vous demande donc que vous veuillez me prêter vingt mille pardaos. Je vous promets comme chevalier et vous jure sur les saints Evangiles, de vous les rendre avant un an, lors même qu'il me surviendrait de nouvelles peines et des besoins plus grands que ceux qui m'assiègent aujourd'hui. J'ai fait déterrer Don-Fernand mon fils, que les Maures ont tué dans cette forteresse, où il combattoit pour le service de Dieu et du roi notre maître. Je voulois vous envoyer ses ossemens pour gage: mais ils se sont trouvés dans un tel état, qu'on ne pouvoit encore les tirer de terre. Il ne me restoit donc que mes propres moustaches, et je vous les envoie par Diego Rodrigues de Azevedo. Vous devez déjà le savoir : je n'ai ni or, ni argent, ni meubles ; je ne possède aucun fonds de terre sur lequel je puisse assurer mon emprunt : je n'ai qu'une sincérité sèche et brève que Dieu m'a donnée. Je le prie qu'il vous ait en garde. »

Le docteur Alibert et une folle.

Le docteur Alibert reçut un jour une lettre d'une dame détenue à la Salpêtrière, un des hôpitaux de Paris ; cette lettre, écrite avec beaucoup de suite, imploroit la protection du célèbre médecin, contre les machinations d'enfans coupables qui l'avoient fait enfermer sous prétexte d'aliénation mentale, pour s'emparer du peu de biens qu'elle possédoit.

Alibert ne prit point garde à cette lettre, qu'il regarda comme l'œuvre d'une folle.

Mais d'autres lettres suivirent la première,

et toutes si pressantes, si pleines de raison, qu'il résolut enfin de vérifier le fait par lui-même, et qu'il se rendit à la Salpêtrière.

Là il trouva une femme jouissant et se servant de toutes ses facultés morales ; élégante, spirituelle et gracieuse. Elle raisonnoit à merveille, et expliquoit ses malheurs de la manière la plus lucide et la plus vraisemblable. — Le défiant médecin ne s'en tint pas à ce premier examen : il revint une seconde fois, puis une troisième ; et au bout de huit visites, il promit, sur l'honneur, à cette dame, qu'il alloit la faire mettre en liberté.

— Ah ! tant mieux, lui dit-elle ; on pourra donc enfin sortir le soir sans danger ; car il sera clair au ciel : *je suis la lune.*

Alibert, qui soupoit ce soir là en société, raconta avec les plus ravissantes boutades, la déconvenue complète qui l'assailit, en entendant la soi-disant victime tomber ainsi dans la plus absurde des manies.

Rectifications de Foires pour 1841.

CORTAILLOD, canton de Nenchâtel. Le 9 Mars au lieu du 10.

CORNOL, canton de Berne. Le 3 Mai au lieu du 24. Le 6 Septembre au lieu du 6 Octobre.

BLÈRE, canton de Vaud. Le 15 Avril. — Le 16 Septembre.

COSSONAY, canton de Vaud. Un marché au bétail le second Jeudi de chaque mois.

MOTIERS, Val-Travers, canton de Neuchâtel. Le 18 Mars au lieu du 16. — Le 8 Juin au lieu du 22.

SEMSALES, canton de Fribourg. Le 10 Mai. MEGÈVE, en Savoye. Le 1 Janvier au lieu du 8. Le 25 Juin au lieu du 15. Le 23 Juillet au lieu du 2. — Le 31 Août,

VUIPPENS, canton de Fribourg. Le 11 Mai, Le 26 Octobre.

CHANCY, canton de Genève. Le 26 Mars. Le 15 de Juin. — Le 25 Octobre.

